

Youssef Chahed : Mon premier mois à la Kasbah

N° 65 - Octobre 2016 - 4 DT • www.leaders.com.tn

Leaders

**Faut-il
remplacer
les billets
de banque?**

**Qui veut
perdre
des
milliards**

Se préparer au retour des jihadistes



Hello Tomorrow





La vie est émotions

FORFAIT PRIVILÈGE[®]

Mobile et Internet

Performez aux meilleurs tarifs

Choisissez un forfait postpayé entre **20DT** et **120 DT** et bénéficiez de :

- **Communications** valables vers tous les réseaux à des tarifs avantageux.
- **Forfaits 3G⁺** offerts allant jusqu'à 10 Go.
- **Une tarification avantageuse** vers tous les réseaux.



 **1288**
www.tunisietelecom.tn

Pugnacité

Lédito

Le quatrième et dernier trimestre de l'année est celui du rattrapage. Le regard rivé sur le tableau de bord, le chef d'entreprise est tétanisé par un bilan déficitaire. Le grand argentier, lui, est hanté par la dérive continue des finances publiques. Tous deux partagent le même souci, dans cette Tunisie en pleine turbulence, et avec de grosses craintes. Mais ils restent animés d'une lueur d'espoir : au moins, limiter les dégâts et stabiliser les tendances ; au mieux : les renverser favorablement.

Si le chef d'entreprise ne peut plus rien espérer de l'État qui a fini d'être providence, il ne lui reste que de compter sur lui-même et sur ses équipes. C'est-à-dire traquer les coûts superflus, explorer d'autres gisements de croissance, innover, accroître la productivité, exporter sur d'autres marchés... En a-t-il les moyens et l'énergie nécessaires, lui qui est partagé entre la concurrence de la contrebande, les réclamations de ses banquiers et les revendications de ses salariés? A-t-il une alternative autre que de persévérer?

Le ministre des Finances ne maîtrise plus les fondamentaux des deniers publics. La spirale de l'endettement, l'envol de l'inflation, la dépréciation du dinar et l'assèchement des recettes fiscales et parafiscales le mettent chaque jour encore plus au pied du mur. Les fins de mois deviennent un véritable cauchemar, tant les demandes sont insatiables et les caisses dé garnies. Il doit pourtant s'ingénier pour payer. Son unique moyen pour boucher les trous est de persister dans l'effort et s'évertuer à mobiliser les fonds.

Le chef de famille n'est pas mieux loti. Obéré par la cherté des prix, l'accroissement des frais de scolarité, de transport, de soins de santé et des dépenses de

survie, il ploie sous le poids des privations et des sacrifices à consentir chaque jour encore plus. Pour nourrir sa famille et subvenir à l'essentiel vital, il ne peut que faire preuve d'abnégation et s'armer de patience et d'espoir.

Ces Tunisiens, officiels, professionnels ou simples citoyens sont tous dans la souffrance. Alors que d'autres, politiciens à l'affût du pouvoir pour en jouir, spéculateurs, trafiquants, corrompus et oisifs, sont dans l'insouciance. A chacun son petit ou gros manège. Leurs intérêts ne croisent guère ceux de la Tunisie, voire s'y opposent.

Face à cette vague d'opportunisme poussant le pays dans les abysses de l'enfer, et menaçant l'État de déliquescence, faut-il baisser les bras et se résigner à la fatalité de l'échec ?

Les trois mois qui nous restent d'ici la fin de l'année sont suffisants pour nous en tirer. Au seul prix de la pugnacité, cette force de détermination à affronter courageusement le danger. Le camp au pouvoir, le premier. N'ayant plus rien à attendre d'une opposition revancharde, sectaire, archaïque et complètement déconnectée de la réalité, il doit s'adresser constamment au peuple en lui tenant le langage de la vérité et de la franchise, et surtout en servant d'exemple. C'est le meilleur moyen de sensibiliser le peuple aux menaces qui pèsent sur le pays.

Pugnace, Victor Hugo (1802-1885) qui martelait «... *Et s'il n'en reste qu'un je serai celui-là* », nous le rappelait dans *Les Châtiments* (1853) :

Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent ; ce sont
Ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front.
Ceux qui d'un haut destin gravissent l'âpre cime.
Ceux qui marchent pensifs, épris d'un but sublime. ■

T.H.

• Par Taoufik Habaieb





GIVENCHY

GENTLEMEN ONLY

★ ABSOLUTE ★

LA NOUVELLE EAU DE PARFUM POUR HOMME



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONSEILLER

Hédi Behi

COLLABORATEURS

- Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb
- Mohamed Larbi Bouguerra • Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot Remadi
- Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz
- Mohamed Ali Halouani • Mohamed El Aziz Ben Achour • Houcine Jaidi
- Mohamed Jaoua • Dr Essedik Jeddi • Elyès Jouini • Emna Kallel
- Noureddine Ketari • Chedli Klibi • Salsabil Klibi • Habib Mallakh
- Samir Marrakchi • Mansour Moalla • Mohamed Maghrebi
- Ahmed Ounaïes • Mehdi Taj • Habib Touhami • Riadh Zghal
- Dr Saadeddine ZMeri • Dr Sofïène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

Marwa Ayadi
(Webmaster)

Marwa Makni
(Vidéo)

PHOTOS

Leaders - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Imen Channoufi

Bourane Ennaïfer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet • Samira Chtila Krifa

• Najah Kharraz • Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif

• Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

abonnement@leaders.com.tn • marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

S O M M A I R E



“ Lorsqu'on lui demande ce qui a le plus marqué son premier mois à la Kasbah, le nouveau chef du gouvernement Youssef Chahed répond comme surpris : « Un mois déjà ! ». → ”

P28



“ Qui est derrière cette forte campagne médiatique appelant à retirer les billets de banque existants et à les remplacer par d'autres nouveaux billets? → ”

P30

En couverture

- 24** New York réussit bien à BCE
- 28** Youssef Chahed : Mon premier mois à la Kasbah
- 30** Retirer les billets de banque et les remplacer : Qui veut perdre des milliards ?

Nation

- 44** Slim Riahi : L'outsider qui revient ?
- 49** Pour la création d'un institut de recherche sur les religions
Par Sadok Belaïd
- 51** Le développement régional entre rupture et continuité
Par Habib Touhami
- 54** Rareté de l'eau le grand défi
Par Mohamed Larbi Bouguerra

Economie

- 61** Frémissements de reprise dans les services

Société

- 67** Du côté des salafistes en Tunisie
Par Jean Fontaine
- 69** Se préparer au retour des jihadistes
Par Mohamed Nafti

- 72** L'épineuse question de la gestion carcérale des jihadistes
Par Néjiba Belkadi

- 78** Insaf Boughdiri : La lionne d'El Hiwar Ettounsi
Par Néjiba Belkadi

- 82** Les accords de cession de Constantine et d'Oran au Bey de Tunis 1830 : une chimère franco-tunisienne
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

- 91** La Bataille de Bizerte : Le général Saïd El Kateb : ma rencontre avec l'amiral Amman

- 94** L'art de vieillir dans la vitalité et la joie
Par Ezzedine El Mestiri

- 105** Kalthoum Bornaz : La cinéaste active et créative

- 106** Habib Achich : Père de l'industrie de la lingerie féminine

- 109** Le Professeur Mongi Chemli : Debout pour ceux qui partent
Par Samir Marzouki

Billet

- 112** Petrofac, le révélateur de nos dérives
Par Hédi Béhi



« La Tunisie compte aujourd'hui 35 barrages (irrigation, eau potable, électricité, aquaculture...) et les experts savent qu'« en Tunisie, la ressource est très modeste, pour ne pas dire rare, très fragile et très convoitée ». →

”
P54



« Insaf Boughdiri rêve de journalisme depuis l'adolescence. Passée par le Renouveau, où elle a officié pendant 18 ans aux côtés notamment de Houcine Ben Achour, qu'elle considère comme son mentor, l'actuelle rédactrice en chef et coordinatrice des productions d'El Hiwar Ettounsi. →

”
P78



« Ils partent l'un après l'autre, les fondateurs de l'université tunisienne. Dans le secteur des lettres, Si Mohamed Yaalaoui, Si Abdelkader Mhiri, Si Taïeb Achèche et, tout dernièrement, Si Mongi Chemli. →

”
P109



BCE par Arlette Chabot

Qu'est-ce qui a poussé Arlette Chabot, journaliste vedette de radio et de télévision, à s'intéresser à Béji Caïd Essebsi jusqu'à vouloir lui consacrer un livre ? Ni commande de Carthage, ni demande d'éditeur, cette plume indépendante et professionnelle qui a longtemps officié à France Inter, Europe1, TF1 et France, est tout simplement attentive à ce qui se passe en Tunisie, et veut en rendre compte. Sa grille de lecture sera BCE dont elle suivra le retour après la révolution et son ascension jusqu'à Carthage. Elle finira par recueillir son propre témoignage lors d'un long entretien à l'occasion de sa récente visite privée à Paris. Motus sur tout le reste. « Tant que je n'ai pas tout terminé, je préfère ne rien en dire », s'excuse Arlette Chabot, contactée par Leaders. Si le titre définitif n'est pas encore fixé, on sait du moins que le livre sera publié par Plon et que sa parution est initialement programmée pour la mi-novembre prochain. 



Patrice Bergamini Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie

Vingt ans après avoir accompli auprès de l'ambassade de France à Tunis, en 1995, son service national, Patrice Bergamini revient en Tunisie, cette fois en qualité d'ambassadeur de l'Union européenne. A 46 ans, ce Marseillais (qui ne fait que traverser la Méditerranée pour rejoindre l'autre rive) a dû passer, au cours d'une brillante carrière diplomatique, par Rome et Bruxelles.

Diplomate français, détaché auprès des institutions européennes depuis 2001, Patrice Bergamini avait en effet rejoint l'équipe du premier chef de la diplomatie européenne, Javier Solana, auprès de qui il travaille d'abord sur les dossiers des Balkans et du Proche et Moyen-Orient avant de devenir le directeur adjoint de son cabinet de 2006 à 2009. En 2003, il faisait partie du petit groupe d'experts qui a rédigé la toute première stratégie de sécurité de l'Union européenne. En 2009, il travaillera aux côtés du coordinateur européen pour la lutte contre le terrorisme avec lequel il jette les bases d'une nouvelle approche européenne pour la sécurité et le développement au Sahel. Au printemps 2010, Catherine Ashton lui demandera de rejoindre le Service européen d'action extérieure. Dans un premier temps, pour diriger le Centre de situation de l'Union européenne (Sitcen) ; puis pour suivre sur le terrain les événements en Méditerranée et dans le monde arabe.

A partir de 2012, Patrice Bergamini dirige la Division chargée des politiques régionales pour le Sud de la Méditerranée avec, entre autres, la mission d'assurer la coprésidence européenne de l'Union pour la Méditerranée. Avec les 43 ambassadeurs euroméditerranéens, il travaille durant quatre années au lancement de nouveaux projets socioéconomiques en faveur du développement régional, de la formation et de l'emploi des jeunes et des femmes en particulier. Diplômé de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, Patrice Bergamini était entré à 25 ans au Quai d'Orsay, où il est nommé à la Cellule ex-Yougoslavie. Il y sert du début de la mise en œuvre des accords de paix en Bosnie-Herzégovine jusqu'aux négociations sur le Kosovo et l'action internationale contre le régime de Milosevic. En 1999, il est nommé premier secrétaire à l'ambassade de France à Rome. 



Casting à la Kasbah

La configuration finale n'est pas figée. En dehors de son directeur de cabinet, Hédi Mekni, et de son conseiller spécial, Lotfi Bensassi, le chef du gouvernement met encore au point l'architecture et la composition de son équipe. Qui confirmer ? Il a besoin de tous ceux qui souhaitent rempiler et peuvent être utiles dans une position ou une autre. Qui appeler ? Des jeunes pour apporter du sang neuf et des connaisseurs des arcanes administratifs pour déminer, débloquer et accélérer. Deux centraliens (dont une centralienne, parité bien ordonnée...), un juriste et un ancien secrétaire général de gouvernement spécialiste des marchés publics et de la relance des projets bloqués sont annoncés en renfort. La jeune centralienne jouit d'une double bonne expérience en entrepreneuriat et ressources humaines.

Quant à Lotfi Bensassi, il est ingénieur diplômé de l'Ecole centrale Paris en 2002. Il fera ses premières armes au Crédit agricole Indosuez, rejoindra la banque allemande Dresdner (DRKW) pour s'occuper des activités de trading dans les pays émergents et deviendra spécialiste macroéconomiste et trader des pays émergents Ceemea (Central and Eastern Europe, Middle East and Africa). De prestigieuses banques (Bearstearns, Nomura, Crédit Suisse...) le solliciteront pour gérer leurs portefeuilles d'instruments de marché dans ces pays.

Lotfi Bensassi ne compte pas les séances de brainstorming à deux ou en cercle restreint avec Youssef Chahed depuis la révolution. Leur réflexion portait sur la vision économique pour le pays et sa déclinaison ensuite en mesures pratiques et réalisables. Chargé de former le gouvernement, Youssef Chahed l'appellera à ses côtés à Dar Dhiafa puis lui demandera de l'accompagner à la Kasbah. « *Il ne s'agit pas d'accepter une offre d'emploi, confie-t-il à Leaders. Ce qui est en jeu, c'est l'avenir d'un pays et de tout un peuple. Faire partie du cabinet du chef du gouvernement n'est ni une occupation ni un travail, pour moi c'est une mission sacrée que nul ne doit refuser.* » 

PASSION AND PERFORMANCE.

CHOPARD PROUDLY SUPPORTS PORSCHE MOTORSPORT SINCE 2014.

OFFICIAL TIMING PARTNER
PORSCHE
MOTORSPORT

SUPERFAST CHRONO PORSCHE 919 EDITION (168535-3002), CHOPARD MOVEMENT, CALIBRE 03.05-M

Ben Fannet

BOULEVARD PRINCIPAL LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
 TÉL.: +216 71 860 475
 RUE LAC VICTORIA LES BERGES DU LAC 1 - TUNIS
 TÉL.: +216 71 963 555
 C.COMERCIAL TUNIS CITY « GÉANT » - TUNIS
 TÉL.: +216 70 836 224

SUPERFAST
Chopard

EVERTEK
Achetez Smart

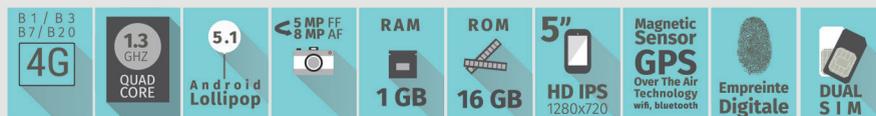
EverSOLO^{4G}



Laisser votre empreinte.
& marquer votre temps.



1er Smartphone Everttek avec reconnaissance par empreinte digitale.





Bienvenue à bord

Un visage peu connu pour les Tunisiens est apparu parmi la délégation officielle qui a accompagné le chef de l'Etat lors de sa récente visite à New York. Il s'agit de Hazem Ben-Gacem,

46 ans, diplômé de Harvard, fraîchement nommé, avec Mourad Fradi, co-commissaire général de la Conférence internationale sur l'investissement qui se tiendra fin novembre à Tunis. Ben-Gacem est Co-Head of Corporate Investment for Technology et Head of Corporate Investments in Europe at Investcorp Bank B.S.C.



Hakim El Karoui et l'Islam français

«Un islam français est possible», affirme Hakim Karoui dans un rapport détaillé publié par le think tank Institut Montaigne. Nourri d'une radioscopie des musulmans de France (entre 3 et 4 millions), de leur rapport à la pratique et de leurs attitudes, il formule huit recommandations nécessaires à mettre en œuvre, dont un financement public, des instituts de formation d'imams et d'aumôniers de prisons. Lire sur www.leaders.com.tn.



Lutte contre le terrorisme: des scores records

Pression sans cesse accentuée pour faire face au terrorisme comme en témoignent les statistiques obtenues en exclusivité par *Leaders* auprès de la Direction générale de la Sûreté nationale. Au 15 septembre 2016, pas moins de 740 affaires liées au terrorisme traitées depuis le début de l'année, aboutissant à l'arrestation de 1 231 individus. S'y ajoutent 398 affaires d'envoi de jihadistes dans des foyers de tension, totalisant 538 arrestations.

Selon des sources concordantes interrogées par *Leaders*, le nombre de jihadistes tunisiens rentrés de ces zones est de 870. Quant à ceux actuellement détenus en Tunisie dans des affaires de terrorisme, ils sont au nombre de 1 640. Par ailleurs, 347 éléments «takfiristes» font l'objet d'assignation à résidence.

Criminalité : les chiffres qui interpellent

Montée en puissance significative des forces sécuritaires depuis le début de l'année, illustrées par des résultats impressionnants. Police et Garde nationales affichent en commun un palmarès fort de pas moins de 113.977 affaires traitées à fin août 2016. Au total, le nombre d'arrestations effectuées dans des affaires de droit commun s'élève à 102.437 individus, suite à des avis

de recherche. Déférés devant la justice, 39.739 individus ont été placés sous écrou. D'autres chiffres importants :

- Affaires de contrebande : 807 et 102 arrestations
- Affaires économiques : 4 389 et 1 066 arrestations
- Affaires liées aux stupéfiants : 3 566 et 5 526 arrestations. 

Affaires de contrebande

807 et 102
Arrestations



Affaires économiques

4 389 et 1 066
Arrestations



Affaires liées aux stupéfiants

4 566 et 5 526
Arrestations



TIVOLI ILOVIT



SSANGYONG
Be yourself !



 21 308 308

BE FUN
BI-COLOR
BE YOURSELF

 Ssangyong Tunisie | www.ssangyong-tunisie.com

SOTUDIS
Chemin de réussite

TUNIS
Route de Sousse,
GP1 Km7 2033 - Mégrine
Tél. : (+216) 71 425 355
Fax : (+216) 71 425 253

SFAX
Route de Gabes,
bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax
Tél. : (+216) 74 281 000
Fax : (+216) 74 281 020

SOUSSE
Route de ceinture,
4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél. : (+216) 73 343 333
Fax : (+216) 73 343 233

GABES
Route de Tunis Km 0,5
BP 31 - 6001 Hached - Gabès
Tél. : (+216) 75 278 616
Fax : (+216) 75 274 151



Garde nationale : 60e anniversaire

Maillon important de la sécurité intérieure, la Garde nationale célèbre ces jours-ci son soixantième anniversaire. Formée à l'origine par des résistants, elle a substantiellement contribué, au lendemain de l'indépendance, à la fondation de l'Etat tunisien et sa consolidation. Sans cesse renforcée, la Garde nationale est aujourd'hui, avec les forces sécuritaires et armées, à l'avant-garde dans la guerre contre le terrorisme. 



Packs Business Addict

Roaming illimité : Nouvelle addiction à consommer avec modération !

En plus de l'illimité sur les appels, les SMS, l'Internet Mobile et l'International*, profitez de l'illimité sur les appels reçus en Roaming** et de 30% de remise sur le Roaming Monde. Packs disponibles à partir de 50 DT TTC / mois. Et pour 1 DT de plus Ooredoo vous offre un Smartphone.

ooredoo.tn

ooredoo
business



Plafonds en local : 100H / mois et 1000 SMS.

*Plafond International : 15H / mois vers la Zone 2, le Canada et les USA.

**Plafond Roaming reçu : 60H depuis la France, les EAU et l'Arabie Saoudite.

Smartphones selon disponibilité du stock.

Présidence de la République

- **Slim Chaker**, Ministre-conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques



Présidence du gouvernement

- **Hédi Mekni**, directeur de cabinet de Youssef Chahed



43 ans, juriste de formation, énarque et conseiller supérieur des services publics. Hédi Mekni a été directeur des affaires juridiques et foncières au ministère de l'Agriculture. Il est spécialiste en droit public et aligne une bonne expérience dans la haute administration tunisienne

- **Elyès Gharbi**, président de la Télévision tunisienne



- **Amor Mansour**, gouverneur de Tunis
- **Saloua Khiari**, gouverneur de l'Ariana
- **Mohamed Gouider**, gouverneur de Bizerte
- **Walid Louguini**, gouverneur de Kébili
- **Taoufik Ouartani**, gouverneur de Kairouan
- **Mongi Thameur**, gouverneur de Gabès
- **Mounir Hamdi**, gouverneur de Tozeur
- **Akram Sibri**, gouverneur de Jendouba
- **Mnaouar Ouartani**, gouverneur de Nabeul
- **Hassan Al Khedimi**, gouverneur de Kasserine

- **Mohamed Bouden**, gouverneur de Mahdia
- **Chedli Bouallègue**, gouverneur du Kef



Monsieur le Ministre-gouverneur ...

C'est la première fois depuis l'indépendance qu'un ministre, qui plus est titulaire d'un département régalien, est nommé gouverneur, même s'il s'agit de la capitale. Magistrat de renom, Amor Mansour a cependant à son actif dans l'administration régionale une expérience des plus probantes à la tête du gouvernorat de l'Ariana. Nommé à ce poste par Habib Essid, le 22 août 2015, il n'y restera en fait que cinq mois, une courte période où il se distinguera par sa fermeté dans l'application de la loi, notamment pour ce qui est de l'occupation abusive des espaces publics et les constructions anarchiques. Auréolé d'une réelle appréciation des habitants comme des services régionaux, il sera propulsé le 6 janvier 2016 ministre de la Justice. S'il devait être confirmé dans ses fonctions dans le gouvernement Chahed, son nom avait également circulé à la tête du ministère de l'Intérieur. C'est finalement non loin de l'avenue Bourguiba qu'il atterrit en tant que (super) gouverneur de la capitale.

Jusque-là, le titulaire du poste est aligné sur le statut de secrétaire d'Etat. Dans son cas, Amor Mansour conservera sans doute rang et avantages de ministre. ■

STUSID BANK

annonce l'ouverture de sa

24^{ème} agence

HAMMAM LIF

à partir du 15 Septembre 2016



7, Avenue de la République,
cité municipale 1, 2050 HAMMAM LIF

Tél : 71 437 454 - **Fax :** 71 437 229



ستوسيد بنك
STUSID BANK



MSB | MedTech | LCI
Business | Engineering | Language



Programme pour Administrateurs et Gestionnaires d'Entreprises

5^{ème} édition - 13 Octobre

Dans le cadre de ses programmes de perfectionnement de cadres de haut niveau, et devant le succès de son Programme pour Administrateurs et Gestionnaires d' Entreprises (P.A.G.E.), la Mediterranean School of Business (MSB) annonce l'organisation de la 5^{ème} édition de ce programme qui démarre le 13 Octobre 2016.

Il s'agit d'un programme organisé en Français et composé de trois modules à raison d'un module de 3 jours par mois selon le calendrier ci-dessous:

Dates

13 - 15 Octobre, 2016

10 - 12 Novembre, 2016

08 - 10 Décembre, 2016

Modules

Environnement Juridique et Economique de l'Entreprise

Analyses des Etats Financiers

Stratégie de l'Entreprise

Professeurs

Me. Edouard Pontet et Dr. Sami Dakhli

Dr. Cédric Lesage

Dr. Taieb Hafsi

Plus d'info : seminars@msb.tn | (+216) 20 428 665



CAMPUS MSB-MEDTECH,
Les jardins du Lac II 1053, Tunis-Tunisie

(+216) 71 194 444 | [f](#) [t](#) [in](#) [y](#) [www.smu.tn](#)

Ministère de l'Intérieur

- **Rached Bettaïeb**, directeur général de la Sécurité publique
- **Ramzi Rajhi**, directeur général des Services spéciaux
- **Ghazi Khamri**, directeur général des Services communs
- **Sami Hicheri**, inspecteur général de la Sûreté nationale
- **Najet Jaouadi**, directrice chargée de la coordination régionale au sein de la direction générale de la sécurité publique

Ministère de la Justice

- **Slim Medini**, chef de cabinet



Ministère de la Défense

- **Amel Jouini**, procureur général, directeur de la justice militaire
- **Mohamed Adel Kallala**, directeur général du Centre de recherches militaires



Ministère du Transport

- **Habib Toumi**, directeur général de l'Agence technique des transports terrestres (Att)
- **Farhat Zouaghi**, P.-d.g. de la Société tunisienne d'acconage et de manutention (Stam)
- **Foued Othmane**, chargé de mission au ministère du Transport

Ministère des Finances

- **Mohamed Chouikha**, chef de cabinet



Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale

- **Mourad Fradi**, co-commissaire général de la Conférence pour l'investissement



- **Hazem Ben Gacem**, co-commissaire général de la Conférence pour l'investissement



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

- **Noureddine Selmi**, chef de cabinet



Actualités • Nominations

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables

- **Mohamed Tahar Bellassoued**, chef de cabinet



Ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche

- **Boubaker Karray**, chef de cabinet



Ministère des Technologies de la communication et de l'Économie numérique

- **Sadok Toumi**, chef de cabinet

Ministère de la Santé

- **Hichem Mechichi**, chef de cabinet



Ministère des Affaires culturelles

- **Chokri Mabkhout**, directeur de la 33e édition de la Foire du livre de Tunis



Ministère des Affaires sociales

- **Laid Trabelsi**, chef de cabinet



Tunisair

- **Abderraouf Khelil**, représentant général pour le Benelux
- **Helmi Hassine**, représentant général pour l'Italie,
- **Houda Ben Youssef**, représentante pour l'Égypte
- **Sofiène Debbech**, représentant pour le Niger
- **Belgacem Aouina**, représentant pour l'Algérie
- **Kais Besbes**, représentant en Russie
- **Imen Amara**, représentante régionale à Paris
- **Nabila Blouza**, représentante régionale à Nice

Fédération internationale des droits de l'Homme (Fidh)

- **Hafidha Chekir**, vice-présidente

Axis Capital

- **Lotfi Shili**, directeur général

UIB Finance

- **Eric Lesage**, président du conseil d'administration

Société tunisienne des industries de pneumatiques (Stip)

- **Abdelkader Dridi**, P.-d.g.

Air France

- **Claude Maire**, directeur d'Air France en Tunisie





إنخدم مطمان مع "سلامة الرّزق"

التأمين ضد الأخطار المهنية المتعددة

Vous venez de créer votre entreprise ou vous êtes déjà en exercice ?

La STAR fait de l'adage « il vaut mieux prévenir que guérir » son fer de lance avec son nouveau produit, l'assurance **Multirisque Professionnelle "Slamet Errezk"**, spécialement conçue pour les chefs d'entreprises PME et PMI, les commerçants, les artisans, et les professions libérales.

Rendez-vous dans l'un de nos 200 points de vente pour choisir l'une des 3 formules **"Slamet Errezk"**. Une expertise gratuite évaluera votre capital engagé, et votre société bénéficiera ainsi d'une protection optimale.

Pour plus d'informations sur la nouvelle Assurance Multirisque Professionnelle "Slamet Errezk" :

star.com.tn

DANS UN MONDE QUI CHANGE,
**VOTRE BANQUE PEUT COMPTER SUR
UN RÉSEAU INTERNATIONAL.**



UBCI, BANQUE DU GROUPE BNP PARIBAS

- Présence internationale dans 75 pays
- Première et unique banque certifiée ISO 9001 pour ses activités à l'international et monétiques
- Solidité et expertise reconnues

www.ubci.tn | Centre de Relations Clients : 70 000 050



UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque
d'un monde
qui change

DISTINCTION

Hafidha Chekir

Vice-présidente de la Fédération internationale des droits de l'Homme (Fidh)

Docteur en droit public et en sciences politiques, Hafidha Chekir est professeure de droit public à la faculté de Droit et des Sciences politiques à l'Université Al Manar (Tunis). En mars 2011, elle a été membre de la Haute instance de la réalisation des objectifs de la Révolution, présidée par Iyadh Ben Achour.



Hafidha Chekir a obtenu le prix des droits de l'Homme de la Société française du droit international pour sa thèse sur le rôle du droit dans la promotion du statut des femmes, soutenue l'année de la célébration du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1998). Ses travaux portent sur les droits des femmes vus à travers les instruments internationaux, le droit de l'environnement, la violence à l'égard des femmes, les droits de l'Homme, les droits humains. C'est dans le cadre de la Fondation pour les droits des peuples (Lelio Basso) qu'elle a enseigné à l'Université Federico II (Naples) sur le thème «Migrations et liberté de mariage des femmes».

Hafidha Chekir est membre fondatrice de l'Association des femmes tunisiennes pour la recherche sur le développement (1989)

et membre de la Commission «Femmes» de l'Institut arabe des droits de l'Homme. Elle a contribué activement aux travaux préparatoires à la nouvelle Constitution tunisienne, adoptée le 26 janvier 2014.

Elle a publié notamment (en langue française) *Le statut des femmes entre les textes et les résistances : le cas de la Tunisie* (Tunis, Chema Editions, 2000) et de nombreux articles ou contributions à des ouvrages collectifs, dont *La prostitution des femmes entre la légalité et l'interdiction*, in *Commerce du sexe et droits humains* (Unesco, Communauté française de Belgique, Bruxelles, 1993); *Droit du travail, droit de grève et droit syndical*, in *Syndicat et société* (Tunis, Cérés, 1998); *La gestion des affaires locales par les citoyens, une certaine forme de gouvernance*, in *Mélanges Belaïd* (Tunis, CPU, 2005); *Justice et politique en Tunisie, L'année du Maghreb*, 2007.

En langue arabe, Hafidha Chekir est l'auteure de *Les droits des femmes et les conventions internationales relatives aux droits humains en Tunisie*, in *Les droits des femmes dans le monde arabe* (Institut arabe des droits de l'Homme, Tunis, 1995); (en collaboration avec Habib Hamdouni), *Les droits des femmes entre reconnaissance internationale et enjeux internes*, Centre du Caire sur les études dans le domaine des droits de l'Homme (Le Caire, 2008). ■

DECES

• Mongi Chemli

85 ans. Agrégé d'arabe, professeur de littérature comparée à l'Université de Tunis, ancien membre du Conseil exécutif de l'Unesco

• Kalthoum Bornaz

71 ans. Scénariste et réalisatrice

• Mohamed Hadj Ali



Professeur des universités, consultant-coordonateur auprès de la FAO, coordinateur régional du réseau Sipam et ancien président du Cgpm. Ancien directeur général de la pêche et de l'Instop.

• Fathia Abdelmaksoud Zghal

Professeure émérite à l'université Tunis El Manar

• Mohamed Ben Hassen Turki

Ancien sadikien et de la Sorbonne, parmi les premiers cadres de l'éducation nationale de la Tunisie indépendante. Si Mohamed était un fin lettré et auteur de différents ouvrages romanesques ou historiques, dont *Abdelaziz Aroui, témoin de son temps, Tunis chante et danse*, édité en 1988, qui est un ouvrage de référence dans la description du Tunis des années folles dont la richesse n'avait rien à envier aux capitales européennes.

• Ezzeddine Trabelsi

52 ans. Membre du Conseil de la choura du parti Ennahdha

• Adel Bedhiafi

Membre de la commission centrale du parti Al Watad unifié

• Mohamed Moncef Ezzahi

Ancien secrétaire général adjoint de l'Uggt

• Mehdi Haddad



47 ans. Ancien directeur général de Tunisian Finance Bank (ex-UTB, Paris)

• Mohamed Aziz Kahia

Ancien rédacteur en chef de l'Agence Tunis-Afrique Presse

• Ismaïl Belakhel

Ancien directeur technique de la Radio nationale



■ Dans les rues de New York, se rendant avec Mustapha Tlili (à gauche) au siège du New York Times

New York réussit bien à BCE

Trois jours à un rythme d'enfer à New York. Des dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement rencontrés, les patrons du FMI et de la Banque mondiale relancés et les présidents des plus grands groupes américains mobilisés : le président Béji Caïd Essebsi s'est dépensé de toutes ses énergies pour plaider la cause de la Tunisie. Il ne devait pas s'y rendre, ne voulant pas se contenter de «relations publiques» et exigeant des résultats concrets. L'appel insistant du président Obama, lui réitérant son invitation personnelle, finira par le convaincre. Les dividendes seront au rendez-vous. Le chef de la diplomatie américaine, John Kerry, ne pouvait mieux l'exprimer lorsqu'il lance : «Rendez-vous tous à Tunis !» fin novembre prochain pour la conférence sur l'investissement.

Manhattan a toujours porté chance à Béji Caïd Essebsi. Ministre des Affaires étrangères, il y avait remporté, le 4 octobre 1985, un vote exceptionnel du Conseil de sécurité de l'ONU, condamnant l'Etat d'Israël, à l'unanimité moins l'abstention des Etats-Unis, suite à l'attaque le 1er octobre 1985 du QG de l'OLP à Hammam-Chatt. Dans le Palais de Verre, cette tour de 39 étages qui abrite le siège de l'ONU où trône une superbe mosaïque tunisienne, comme dans les rédactions des grands journaux ou les think tanks, il garde toujours des entrées privilégiées.

«S'il a été chaleureusement salué à New York, c'est en hommage au double message dont BCE était porteur à la communauté internationale, commente

à *Leaders l'un de ses proches. Le premier, celui d'une démocratie qui se construit et s'affirme. Et le second, le rajeunissement et la régénération de la classe politique qui se hisse aux commandes dans une volonté de gouverner ensemble* ». Le président ne manquera pas d'ailleurs de le souligner lui-même au jeune Premier ministre canadien, Justin Trudeau. «Absolument remarquable, témoignera Mustapha Tlili qui a reçu au siège du *New York Times* le président Caïd Essebsi, invité de la rédaction. Il a fait montre d'une grande finesse d'analyse», ajoutera-t-il.

La Chine, le Brésil, mais bientôt Bruxelles et Rome

«Les Américains et l'ONU gardent encore vivace le souvenir de l'accueil triomphal réservé le 11 mai 1961 au président Bourguiba dans les grandes artères de New York et au siège de l'ONU, rappelle un communicant de Carthage. La visite du président Caïd Essebsi s'y inscrit en droit fil. C'est la concrétisation d'une promesse de campagne pour restaurer le prestige de la Tunisie. Dès son élection, n'a-t-il pas tenu à se rendre auprès des pays frères et amis ainsi que nos alliés historiques, comme à prendre part aux sommets arabe et africain».

«Le cercle s'élargira vers de nouveaux horizons, ajoute notre source, avec au programme des visites en Chine, au Brésil et dans d'autres pays, à partir de l'année prochaine. D'ores et déjà, la visite aux institutions européennes à Bruxelles fin novembre prochain et celle en Italie, courant du premier trimestre 2017, seront de nouveaux moments forts de cette diplomatie redéployée. »





■ Barack Obama a beaucoup insisté pour que BCE se rende à New York



■ Le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, est devenu un interlocuteur régulier



■ Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, très «supportif»



■ La directrice générale du FMI, Christine Lagarde, toujours très accueillante et très attentive



■ Avec la secrétaire américaine au Commerce, Penny Pritzker, le courant était déjà passé à Tunis en mars 2015, puis à Washington, en mai 2015



■ A Justin Trudeau, Premier ministre canadien : « Mon gouvernement est aussi dirigé par un jeune et formé de jeunes !! »



■ A Cheikh Tamim, Emir du Qatar : « Je vous attends donc bientôt à Tunis ! »



■ Au président palestinien Mahmoud Abbas : « New York est témoin de notre fraternité et de la solidarité de la Tunisie avec la Palestine »

Youssef Chahed

Mon premier mois à la Kasbah

Lorsqu'on lui demande ce qui a le plus marqué son premier mois à la Kasbah, le nouveau chef du gouvernement Youssef Chahed répond comme surpris : « Un mois déjà ! ». Il sait pourtant que tout s'accélère. D'emblée, l'atterrissage a été très mouvementé : Kasserine, Fernana, Petrofac... Les urgences ne manquent pas. Tôt le matin, il est à l'ouvrage. A huit heures, il a déjà commencé la deuxième séquence de sa journée, après avoir lu le courrier et la presse, et passé ses premiers coups de fil. →

Serein, gardant la tête froide, malgré tant d'effervescence dans le pays, Chahed s'aménage des séquences de réflexion et d'écriture. Ce matin-là, en bras de chemise, appuyé contre son bureau (sans le moindre parapheur ou dossier, tout ayant été traité), il burine sur un bloc-notes, avec un simple stylo à bille, son discours-programme. «*Les Tunisiens sont impatients, mais ne sauraient se contenter du superflu*», lâche-t-il. Comme pour toutes ses précédentes interventions, Youssef Chahed se nourrit de notes, mais écrit lui-même ses textes. Cela lui permet de prendre le temps d'y réfléchir encore plus en profondeur, de trouver les mots justes, simples et directs, d'éviter toute logomachie «*زخم*» et de faire court. Il le remettra sur le métier et le reprendra plus d'une fois pour le ciseler, puis le confiera à ses conseillers... pour le tailler davantage.



«*Ce programme sera notre contrat, confie le chef du gouvernement. Il doit indiquer clairement le comment et fixer précisément les délais. Ses enjeux seront la stabilisation générale, le rééquilibrage des finances publiques, la traque de la corruption, le redéploiement économique et le développement des régions. Mais aussi la santé, l'éducation, le savoir, la jeunesse, la culture, la société dans son ensemble. J'y attache la plus grande importance.*» Présenté début octobre, le programme sera un prélude à l'introduction devant l'Assemblée des représentants du peuple de la loi de finances complémentaire, du budget de l'Etat pour 2017 et de la nouvelle loi de finances. Il servira également



d'argumentaire pour les débats sur le Plan de développement et d'engagements à l'occasion de la conférence internationale sur l'investissement, fin novembre prochain.

Les leviers utiles de la loi d'urgence économique

Une grande opportunité s'offre d'ores et déjà à Youssef Chahed : la nouvelle loi d'urgence économique. Pour débloquent immédiatement les autorisations et procédures qui entravent l'investissement, elle doit autoriser à titre exceptionnel, en fonction de la nature des projets et de

leur importance, les concessions, les contrats de gré à gré et ceux de PPP, la passation de marchés, le changement de vocation pour certains terrains agricoles et autres facilités. Un statut de projets d'intérêt national et de grands projets est ainsi défini et le mandat dérogatoire sollicité pour la prise de ces décisions d'urgence sera limité à une période de trois ans. Initialement composée de quatre articles, le projet de loi a été enrichi en commission à l'ARP pour se détailler en seize articles et sera incessamment examiné en plénière. *«Ce sera un acquis précieux, s'impatiente Youssef Chahed. Un seul vis-à-vis, placé*

sous l'autorité directe du chef du gouvernement, délivrera à l'investisseur en un document unique toutes les autorisations requises. Vous vous imaginez le temps gagné et l'efficacité garantie ?»

D'ici la fin de l'année, l'agenda du chef du gouvernement est bien garni. En relief, des visites stratégiques à l'étranger (Algérie, etc.), des tournées régionales et des concertations régulières avec les signataires de l'Accord de Carthage, les autres partis politiques, organisations nationales, et autres composantes de la société civile. Sans compter les imprévus...**L**

En couverture

Retirer les billets de banque
et les remplacer

**Qui veut perdre
des milliards ?**

■ Photo montage



En couverture

Qui est derrière cette forte campagne médiatique appelant à retirer les billets de banque existants et à les remplacer par d'autres nouveaux billets?

Des «patriotes révolutionnaires sincèrement soucieux de coincer les contrebandiers et d'assécher l'argent sale»? Des intermédiaires pouvant tirer profit des coûts de fabrication et d'acheminement de nouveaux billets? Des revendeurs de machines de comptage de billets alléchés par le volume du parc (de plusieurs milliers d'unités) à moderniser en fonction des spécifications nouvelles? Ou des lanceurs d'alerte en mal d'inspiration? «Des ignares!», murmure amèrement un ancien banquier qui connaît bien les vrais détails d'une pareille opération.

Est-elle indispensable, actuellement, pour la Tunisie? La réponse est, d'emblée, catégoriquement non. Mais essayons d'examiner la question en profondeur et dans le détail.

Quand est-il nécessaire de procéder au retrait de billets de banque en circulation et à l'impression de nouvelles coupures et avec quels avantages réels? Combien cela coûte? Quels délais cela peut prendre? Et comment se déroulera toute l'opération?

Jusque-là, la Banque centrale de Tunisie, emmurée dans son silence habituel, n'est pas intervenue publiquement pour mettre fin à cette campagne d'influence, bien enflammée dans les médias et les réseaux sociaux. Elle a cependant accepté de répondre aux questions de Leaders. Pour la première fois, elle a ouvert ses portes, ses coffres et ses comptes à nos journalistes et photographe. Voyage au cœur d'un univers exceptionnel, fortement stratégique, hautement sécurisé. →

Dossier établi par
Néjiba Belkadi et Taoufik Habaieb

Cela fait bientôt 170 ans que la Tunisie a connu son premier billet de banque, que le Bey Ahmed 1er avait fait imprimer en 1847 à Dar al-mal, à Beb Jedid. Le protectorat français en a fait des siens et c'est la Banque centrale de Tunisie, à peine entrée en fonction le 3 novembre 1958 au lendemain de l'indépendance, qui restaurera la souveraineté monétaire du pays. Sous Bourguiba, pas moins de dix émissions seront effectuées entre 1958 et 1986. Neuf autres suivront jusqu'en 2008, soit dix-neuf au total. La révolution fera passer à la déchiqueteuse les billets directement liés au régime déchu. Il aura fallu faire imprimer dans l'urgence, pour les remplacer, pas moins de 700 millions de billets. Coût total, frais connexes compris: 87 millions de dinars, soit en moyenne 125 millimes le billet, rien qu'en impression.

Lourde, onéreuse et sans garantie

La circulation fiduciaire qui a presque doublé depuis la révolution est actuellement de l'ordre de 10.2 milliards de dinars dont 9.9 milliards

en billets de banque. Retirer tant de billets est une opération très lourde, trop onéreuse, et sans justification impérative, affirment les spécialistes.

- **Lourde**, car il s'agit de procéder au ramassage, à la vérification, au comptage et à la destruction. Le ramassage suppose toute une logistique sécurisée de transport des fonds et de stockage sous haute surveillance. La destruction commence d'ailleurs chez l'imprimeur à l'étranger, auprès de qui il faudrait dépêcher des équipes chargées de s'assurer de la destruction matérielle et numérique de tous les éléments ayant servi

à la fabrication des billets en question. En Tunisie, la chaîne démarre avec la reconnaissance et la vérification manuelle de chaque billet par deux agents et un superviseur...

- **Lourde aussi**, puisqu'il s'agit de procéder au design (sur concours), à la validation (par le gouvernement et les députés), à la passation du marché (sur consultation internationale élargie) et espérer une première livraison au mieux dans six mois, sinon une année...

- **Trop onéreuse**, à plus d'un titre. Sur chaque nouvelle commande, les règles prudentielles



■ Archives Nationales

Depuis 1847

Le premier billet de banque émis en Tunisie date de 1847, sous le règne du Bey Ahmed 1er (1837-1855), donc avant même la colonisation du pays en 1881. Ce billet, imprimé à Dar al-mal à la rue Sidi-Zahmoul, à Beb Jedid, portait le sceau du Bey et la signature du ministre Mustapha Khaznadar.

Durant la période du protectorat français et sous le règne du Bey Mohamed Ennaceur, un décret pris le 1er août 1914 accordait à la Banque de l'Algérie, qui opérait sous le régime monétaire français, le statut de banque d'émission des billets ayant cours légal en Tunisie.

Lors de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), et sous l'occupation allemande, d'anciens billets de la Banque de France, datant de 1892 et portant l'inscription « Banque de l'Algérie – 1000 F », circulèrent en Tunisie. En outre, des billets de 100 F et 500 F ont été émis par la suite par la Banque de l'Algérie spécialement pour la Tunisie. Avec la transformation, en 1949, de cette institution en Banque d'Algérie et de Tunisie (BAT), de nouveaux billets ont été émis pour circuler dans le territoire tunisien en coupures de 20, 50 et 500 Francs. Ces billets de la BAT ainsi que les pièces de monnaie métalliques libellés en francs

tunisiens furent pris en charge par la Banque centrale de Tunisie (BCT), lors de son entrée en activité le 3 novembre 1958. Celle-ci prenait aussi désormais le privilège d'émission de la monnaie tunisienne, billets et pièces métalliques, consacrant ainsi,

définitivement, l'indépendance monétaire du pays.

In Numismatique et histoire de la monnaie en Tunisie, Tome III : La monnaie contemporaine Par Ali Khiri et Abdelhamid Fenina Edition de la Banque centrale de Tunisie, novembre 2008

imposent que 35% des billets reçus soient gardés en réserve et le reste mis en circulation. A peine donc imprimées après la révolution, plus du tiers des nouvelles coupures qui n'ont guère servi jusque-là seront détruites : une perte sèche de 30 millions de DT rien que pour ces lots non utilisés et un total de 87 millions de DT au total.

• **Trop onéreuse aussi**, lorsqu'on sait qu'avec la dépréciation du dinar par rapport à l'euro, l'augmentation des prix de fabrication et de transport, il faudrait compter pas moins de 120 à 140 millions de dinars pour procéder au renouvellement des billets. On est loin des 30 millions de dinars avancés par les plus optimistes et martelés dans leurs interviews largement médiatisées.

Sans justification ni garantie impératives, ce renouvellement ne promet aucun impact bénéfique, comme l'a souligné l'ancien gouverneur de la Banque centrale, Mustapha Kamel Nabli, relayé par son prédécesseur, dans une autre époque, Taoufik Baccar.

S'il devrait y avoir une thésaurisation significative, elle porterait sur les grosses coupures de 50 D, ce qui est plus pratique. Or, la traçabilité de ces billets en circulation assurée par les services de la BCT ne révèle aucun écart important. Quant à la lutte contre les paiements cash pour masquer des transactions en noir, ou la circulation de l'argent sale, il y a des moyens beaucoup plus efficaces à employer qu'une démonétisation des billets en circulation et leur remplacement. Que faire si les retraits s'avèrent inefficaces? Recommencer encore une, voire deux fois? A quel prix?

D'autres modalités plus utiles

A la Banque centrale, la position est claire : pas de retrait. Mais promouvoir la bancarisation, le télépaiement et d'autres modalités plus judicieuses. Mais aussi appliquer la loi quant aux montants plafonnés de paiement en cash, lutter contre la fraude fiscale, la contrebande, le marché parallèle, le terrorisme, le trafic d'armes et de stupéfiants, etc.

Une question taboue que personne ne veut évoquer : l'argent politique. Comment faire face à tout ce financement extérieur occulte qui profite à des partis politiques, médias, ONG,

et autres? L'approche des nouvelles échéances électorales (municipales en 2017-2018, puis législatives et présidentielle en 2019) ne fera qu'attiser ces flux toxiques. →

Quand faut-il émettre de nouveaux billets de banque ?

Simple renouvellement des stocks, suite à l'usure habituelle d'une catégorie de billets, ou après un faux monnayage massif, ou encore, au lendemain d'un événement politique majeur, comme la révolution du 14 janvier. Tels sont les principaux facteurs qui commandent l'impression de nouveaux billets de banque et la frappe de pièces de monnaie. Il y a un quatrième facteur, peu évoqué, à savoir la décision des autorités politiques d'opérer des confiscations, comme cela a été le cas dans certains pays.

« En Tunisie, indique M. Ali Kedhai, directeur général de la Caisse générale et des paiements à la Banque centrale, les programmes obéissent à une batterie de critères. Il s'agit d'abord de satisfaire des

besoins qui augmentent avec l'évolution du Produit intérieur brut (PIB), et de renouveler une partie du stock de billets usagés et détruits et des pièces de monnaie détériorées, et ce, dans le but d'améliorer la qualité des billets et pièces en circulation. Mais aussi, de maintenir un stock minimum de billets et de pièces de monnaie pour faire face à toute demande circonstancielle. En général, sur les dernières commandes, 35% sont gardés en réserve, alors que 65% sont mis en circulation.

La satisfaction des besoins en billets et pièces de monnaie s'effectue pour une période de trois années consécutives. Aussi, la répartition des coûts de fabrication se fait sur trois exercices afin de ne pas impacter massivement les charges d'exploitation d'un seul exercice comptable.

M. Kedhai souligne que l'impression des billets ou la frappe des pièces de monnaie en quantité suffisamment importante impliquent la réalisation d'une économie d'échelle du fait que la courbe des coûts obéit à une fonction linéaire dont le coefficient directeur fléchit lorsque la quantité commandée s'amplifie. Le choix de fournisseurs se fait sur consultations internationales élargies parmi ceux qui répondent aux exigences techniques, financières et d'accompagnements préconisées. Les coûts des matières premières qui influent sur le choix des alliages pour la fabrication des pièces de monnaie, du coton et de l'encre pour les billets de banque. ■



En couverture

Plus de 10 milliards de dinars en circulation



→ La révolution a quasiment fait doubler le montant de la circulation fiduciaire en Tunisie. C'est ainsi qu'elle a grimpé, indique la Banque centrale, de 5.790 millions de dinars, fin 2010, à 7.090 millions de dinars, fin 2011. Enregistrant de nouveaux pics, elle s'est stabilisée à 7.164 millions de dinars en 2012 à 7.615 millions de dinars en 2013, à 8.515 millions de dinars en 2014, à 8.855 millions de dinars en 2015 et 10.091 millions de dinars à fin août 2016.

A fin août 2016, les billets de banque représentaient 96,7 % de la circulation fiduciaire, alors que les pièces de monnaie constituaient seulement 3,3 %. Les billets de génération antérieure qui circulent encore représentent moins de 1,5 % de la circulation fiduciaire en billets. Tout au long de l'année, des pics sont enregistrés selon les saisons agricoles et les régions, comme c'est le cas pour les céréales (le Nord), l'huile d'olive (le Sahel et Sfax), les dattes (le Jérid). Des pics de moindre importance interviennent chaque fin de mois, avec les retraits de salaires, mais le phénomène le plus important est celui qui se produit à l'occasion de l'Aïd El Idha, tant les besoins en cash sont élevés durant cette période. Encore plus lorsqu'il s'agit de rentrée scolaire, comme cette

année. Au 2 septembre 2016, la masse monétaire en circulation a atteint 10.2 milliards de dinars, composée de 9.9 milliards de dinars en billets de banque et de 0.3 milliard de dinars en pièces de monnaie ?

■ Ali Kadhaj, Directeur général de la caisse générale et des paiements



Au pilon !



Il ne suffit pas de mettre en circulation la nouvelle gamme de billets conçus et fabriqués après la révolution, encore faut-il établir un programme de retrait des anciens billets en circulation. Ce retrait, indique M. Ali Kedhai, devait être réalisé en deux temps. L'échange se fait auprès de la BCT et s'étend sur une période de cinq (5) ans à partir de la date de retrait :

- Une 1ère décision de retrait a eu lieu à partir du 1er janvier 2013 et concernait les coupures de 50, 30 et 20 dinars. Ces coupures demeuraient échangeables jusqu'au 31 décembre 2017 ;
- Une 2e et dernière décision de retrait a eu lieu à partir du 1er janvier 2015 et concernait les différentes coupures de 10 et 5 dinars. Elles demeuraient échangeables jusqu'au 31 décembre 2019.

Depuis 2013, le ramassage des billets hors validité a totalisé 870 millions de billets de différentes valeurs. Selon M. Kedhai, 98% des coupures concernées ont été collectées et il ne reste plus à reprendre que moins de 2% qui demeurent encore valables à la circulation jusqu'à fin 2017 ou 2019, selon le cas.

La procédure est minutieusement réglementée par une batterie de textes officiels publiés au Jort et de procédures internes diffusées auprès des services, comptoirs et guichets. Une lourde logistique se déploie à travers l'ensemble de la Tunisie. Il s'agit en effet de faire remonter à Tunis, en toute sécurité, les billets ramassés, pour les stocker dans des lieux préalablement aménagés. →

En couverture

→ Les billets collectés sont centralisés au siège de la BCT et remis à la Caisse centrale. On peut imaginer, avec le volume des liasses, toute l'intendance nécessaire. Commence alors un travail de reconnaissance à l'unité, puis un comptage par machine d'abord et, ensuite, manuel par deux agents, en présence d'un superviseur qui appartient à un service différent.

Les billets dûment identifiés et comptés seront alors perforés : quatre trous dans les coins et un trou au milieu. Ils iront, sous haute surveillance, à la déchiqueteuse spécialisée et feront l'objet de constats formalisés. →





■ Ce bloc composé et l'équivalent de 200 000 DT.

Pas de chance pour les faussaires !

Cinq billets seulement sur un million sont faux, soit l'un des taux les plus bas enregistré par la Tunisie. Et ce n'est pas par hasard ! La sophistication des techniques de fabrication et de sécurisation des billets de banque en plus de la surveillance rigoureuse rendent quasi nulles les chances des faussaires les plus chevronnés.

Un peu partout dans les pays avancés, la texture, jusque-là conçue à partir du coton, migre vers

des polymères spéciaux. Les encres sont issues de produits de haute technologie. Des effets optiques sont créés à partir de nanostructures et de fines couches réfléchives et des hologrammes sont fabriqués. Nous sommes désormais dans la recherche scientifique la plus poussée et l'innovation la plus totale, dans le marché très fermé de la sécurisation.

A chaque nouveau tirage, la Tunisie profite des évolutions technologiques, affirme-t-on





à la Banque centrale, qu'il s'agisse de la qualité de substrat ou, surtout, des éléments de sécurité qui parsèment le billet de banque pour barrer la route aux faussaires. En outre, la vigilance totale est maintenue sur l'ensemble du territoire. C'est ce qui a permis de réduire au maximum la fausse monnaie. →

Le casse-tête de la petite monnaie



Mais où sont passées les petites pièces de 1, 2, ou 5 millimes. Véritable cauchemar pour les caissiers, qui les réclament sans cesse. Il va falloir bientôt recourir aux collectionneurs pour les retrouver tant elles ont disparu dans la nature. «Le phénomène n'est pas spécifique à la Tunisie, explique à Leaders le directeur général de la Caisse générale et des paiements à la Banque centrale. Lorsqu'elles sortent de la Banque, les pièces de petites dénominations ne reviennent presque jamais. Ce phénomène est connu par plusieurs banques centrales dans le monde. Il a déjà touché les pièces de

1, 2 et 5 millimes pour les rendre hors d'usage auprès des citoyens et s'est propagé pour atteindre les pièces de 10 et 20 millimes et à un degré moindre la pièce de 50 millimes. La mésintelligence n'est plus de mise pour recourir sans fin à de nouveaux marchés de frappe qui s'avèreraient plus coûteux vu la flambée des prix des matières premières nécessaires à la fabrication telles que le cuivre, le zinc et l'aluminium».

A titre d'exemple, faire frapper 40 millions de pièces de 10 millimes revient plus cher que la valeur faciale totale. Que faire alors, en attendant le développement

des paiements électroniques ? «L'incitation à la bancarisation des personnes, à la multiplication des sites marchands et à l'utilisation du paiement par téléphone mobile, estime la BCT, mène à une utilisation plus intensive de la monnaie électronique qui se présente comme alternative de paiement à coûts réduits. Des solutions alternatives devaient être trouvées».

Arrondir au dinar inférieur les factures de la Steg et de la Sonede ?

C'est ainsi que la BCT a approché la Steg et la Sonede pour émettre les

factures avec des montants arrondis au dinar inférieur afin de ne plus recourir aux pièces de monnaie de petites dénominations. Le reliquat du dinar sera intégré à la facture suivante. La Steg a exprimé sa satisfaction du procédé de facturation proposé par la BCT et nous a notifié l'entrée en vigueur de ce mode de facturation à partir du mois d'août 2016. La Sonede s'est engagée également sur cette voie et la réalisation du procédé est en cours.

Ces deux institutions voient que le nouveau procédé de facturation allégera la gestion de leurs fonds de roulement en pièces de monnaie de faibles dénominations.

Les organismes sociaux (Cnss, Cnrps et Cnam), émetteurs de mandats, ont également été approchés pour émettre les mandats avec des montants arrondis aux cinquante millimes inférieurs afin de ne plus recourir aux pièces de monnaie de petites dénominations

hautement sollicitées par la Poste. Le résidu des cinquante millimes sera prélevé par la Poste qui prétend amender son barème de prestations de services. Ainsi, les caisses du Trésor public seront créditées doublement: une première fois par les résidus collectés par la Poste et une autre fois par les bénéfices réalisés par la BCT qui n'étaient pas affectés à la concrétisation de marchés de frappe de pièces de monnaie de faibles dénominations...

Les billets de la révolution

Le vent de la révolution a immédiatement soufflé sur les billets de banque. Toute la gamme des coupures directement attribuées au régime déchu devait être retirée de la circulation et remplacée. Le tout devait se faire le plus rapidement possible et il fallait alors engager un concours de design graphique, obtenir la validation du gouvernement, puis des constituants, lancer les consultations pour l'impression, etc.

La nouvelle gamme de coupures porte sur des billets de 5, 10, 20 et 50 D. La quantité totale imprimée et livrée a été de plus de 700 millions de billets pour un coût total de fabrication et frais connexes s'élevant à 87 millions de dinars.

«Malgré les lourdes dépenses et les courts délais de réalisation de marchés complexes pour la conception et l'impression de nouveaux billets, indique à Leaders M. Ali Kedhai, directeur général de la Caisse générale des paiements à la Banque centrale, la BCT s'est engagée à concrétiser ce scénario dans les plus brefs délais possibles. C'est ainsi qu'elle a arrêté les quantités nécessaires en fonction du nombre de billets à remplacer, des besoins annuels additionnels et d'une encaisse de précaution. Elle a alloué une enveloppe budgétaire à répartir sur 3 ans.»

«Le coût de fabrication de la nouvelle gamme de coupures de billets, précise-t-il, avoisinait les 35 millions d'euros auxquels s'ajoute le montant des frais connexes estimé approximativement à 10 % du coût de fabrication. Il s'agit des frais de transport par avion militaire tunisien, d'assistance au sol des aéroports, d'assurance, de manutention, etc.»





GAMMARTH IMMOBILIERE
 SA au capital social de 1 000 000 DT
 Rue du Lac d'Annecy- Passage du Lac Malawi
 Immeuble AL KARAMA HOLDING
 Les berges du lac Tunis 1053
 MF: 425194L/P/M/000
 TEL :+ 216 71 962 218 - +216 98 910 000
 GSM : +216 98 910 000 - Fax : +216 71 962 175
 www.gammarth-immobiliere.tn
 Contact@gammarth-immobiliere.tn

Avis de Vente au plus offrant A.O. N° 26 /2016

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de quatre (04) Biens Immobiliers sis à **la Marsa, Gammarth, Jardins d'El Menzeh et Sahloul-Sousse** (en Lots séparés):

Lot	Villa	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Sup. Terrain	Sup. Couv. approximative
I	Essaada	186493 Tunis	04, Rue Toufik El Hakim, La Marsa	Dans un quartier résidentiel, à proximité du parc Sidi-Bou-Saïd, du Lycée Gustave Flaubert et de l'Ecole Polytechnique	526 m ²	540 m ²
II	Al Karam	99337 Sousse	03, L'angle des deux rues Mohamed El Djerbi et Bachir Salem Belkheiriya, Sahloul 1 -Sousse	Dans un quartier résidentiel à proximité de l'hôpital Sahloul de Sousse	325 m ²	729 m ²

Lot	Terrain	Titre Foncier	Emplacement	Sup. Terrain	Sup. Couv. approximative
III	Salem	42400 Ariana	Jardins d'El Menzah à proximité du centre d'exposition et des centres commerciaux et de loisirs El Manar et Cité Ennasr	677 m ²	Commerce Cos 0.65 – Cuf 1.3 Hauteur (R+1)
IV	Farah 7	88416 Tunis	Dans un lotissement viabilisé à proximité de Gammarth Village, en face de la forêt donnant directement sur Marina Gammarth	491 m ²	Habitat Cos 0.25 – Cuf 0.5 Hauteur (R+1 avec Sous-sol)

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens immobiliers objet de la cession relèvent de la propriété de l'Etat tunisien et ils sont **libres de tous droits ou hypothèques**. Ils figurent dans le domaine de propriété privée de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

La vente porte sur les divers ouvrages, équipements et biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 19 Septembre au 17 Octobre 2016. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 26 /2016

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C est fixé à **vingt mille dinars (20 000 DT) pour le lot I et sept mille dinars (7 000 DT) pour chacun des lots II à IV.**

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 18 Octobre 2016 à 16H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **16H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent vingt (120) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 962 218 ou +216 71 960 100 ou +216 73 369 037 ou +216 98 910 000).

Slim Riahi

L'outsider qui revient ?



« Ou je participe pleinement à l'exercice du pouvoir dans le cercle le plus restreint, ou je marque une pause ! »

Youssef Chahed, il s'empresse d'ajouter: «Cela n'entame en rien mon soutien, d'ailleurs de longue date, au président Béji Caïd Essebsi». Et il l'expliquera. Caressant un imposant chien-loup qui se tient docilement à ses pieds, Riahi revient sur les dernières péripéties de la formation du gouvernement et son coup de poker perdu, sans regretter particulièrement de voir son parti non représenté dans la nouvelle équipe. Et d'évoquer ses projets et la nouvelle trajectoire qu'il entend donner à l'UPL.

«Si Béji le sait très bien, tient-il à souligner. J'ai toujours tenu ma parole à son égard et il m'a toujours trouvé à ses côtés dans les moments difficiles. Jamais mon soutien ne lui a fait défaut. Lorsqu'il a avancé le nom de Youssef Chahed pour former le nouveau gouvernement, j'ai fermement approuvé son choix et dû intervenir plus d'une fois pour couper court à d'autres commentaires peu favorables. J'ai eu par la suite des entretiens approfondis avec Chahed quant à l'architecture du gouvernement et sa composition, demandant un droit de regard sur la dernière version avant son approbation».

Slim Riahi confirme à Leaders qu'il n'a jamais remis à Chahed une liste formelle

de candidats de l'UPL pour faire partie du gouvernement. «Cela ne sert à rien de proposer des noms pour que les tout derniers figurant sur la liste soient retenus et les autres écartés en m'imputant la responsabilité. A force d'insistance, j'ai dû répondre que j'étais moi-même candidat. Mais, c'était évidemment une échappatoire, pour demander à garder la main, avec les autres premiers partis, sur la composition du gouvernement. L'UPL, il ne faut pas l'oublier, fait partie des quatre premiers partis élus. Il mérite d'exercer son poids et se doit d'assumer sa responsabilité vis-à-vis de ses électeurs.»

Laisse en rade

Quitte à rompre ! C'est ce qui a d'ailleurs fini par se passer. Le poker menteur dont l'accusent ses interlocuteurs d'en face n'a pas fonctionné cette fois. Riahi laisse entendre que lors de la dernière ligne droite, il avait «évoqué» des noms avec Chahed. Mais, le chef du gouvernement a, selon lui, tout court-circuité. Prenant les devants, il s'était empressé, après consultation, de précipiter l'annonce de son équipe, laissant Riahi en rade. «Contrairement à ce qui a été propagé, je ne m'étais pas plaint durant les négociations à Carthage et n'ai jamais demandé alors à voir le président Caïd

Calé dans un large fauteuil au milieu d'un salon somptueux de sa résidence à Gammarth, hautement gardée, le chef de l'UPL, Slim Riahi, parle cash. Recevant Leaders quelques jours après l'entrée en fonction du gouvernement



Essebsi, essayant un refus courtois. C'est archi-faux, affirme Slim Riahi. C'est plus tard que je me suis entretenu avec le chef de l'Etat qui m'a assuré que le malentendu était dissipé !».

Le chef de l'UPL ne paraît pas particulièrement affecté par l'absence de ses représentants au gouvernement, même si ses anciens ministres en sont inconsolables. Il a d'ailleurs pris soin de leur remonter le moral. Ils ne sont plus, en fait, que deux : Mohsen Hassen (Commerce) et Néjib Dérrouiche (Environnement). Les deux autres étaient déjà en rupture. Maher Ben Dhia (Jeunesse et Sports) était écarté et Hatem Elleuchi (Domaines de l'Etat), très attaché à la participation sans conditions, au gouvernement, démissionnaire non sans fracas.

Rebondir

«Tout compte fait, laisse tomber philosophiquement Slim Riahi, pareille pause ne peut qu'être salutaire pour le parti après cinq années très intensives. Nous avons été crédités d'au moins 200 000 voix lors de la présidentielle en faveur de BCE. C'est un capital précieux que nous devons entretenir et fructifier pour les prochaines échéances



électorales. La priorité aujourd'hui est à la restructuration du parti, l'approfondissement de notre plateforme programmatique, l'extension de notre implantation dans les 365 municipalités du pays... De grands chantiers nous attendent!» Les ponts ne sont pas coupés entre Riahi, Carthage et la Kasbah. Des contacts sont pris, des noms sont sollicités pour

des nominations à divers postes. *«Vous savez, fait remarquer le chef de l'UPL, je n'ai que 43 ans (il est né le 13 juillet 1972), et guère pressé pour quoi que ce soit. Je dois m'occuper à la fois de mon parti, de mon club (Africain), de mes affaires et de ma famille restée à Londres. Et je le fais avec un égal plaisir!».*



Tunisian
American
Enterprise
Fund

IMPULSION AU DEVELOPPEMENT

A unique investment approach

Tunisian American Enterprise Fund aims to impact very small entrepreneurs through microfinance institutions support, small and medium companies, directly through Tunisian American Enterprise Fund funds designed for various life stages (early and development stages) and high end SMEs through commitments to local private equity funds.

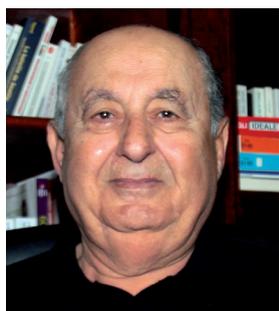
In addition Tunisian American Enterprise Fund supports its portfolio companies by technical assistance facilities.

www.taefund.org



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Pour la création d'un institut de recherche sur les religions



 Sadok Belaid

“ Disons-le tout de suite : l'idée n'est pas nouvelle. Il y a plusieurs décennies, des universitaires de renom ont milité pour la création d'une telle institution et même se sont-ils risqués à plaider la cause auprès des dirigeants de l'époque, sans grand succès, hélas : les circonstances politiques, culturelles, bureaucratiques et financières se sont conjuguées pour la rendre impossible, pour ne pas dire « la mettre en échec »... Il faut dire que, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, un nombre important de courageux universitaires ont entrepris, à titre individuel ou collectif, des recherches remarquables dans ces domaines, publiées ou à paraître et dont la Tunisie peut à juste titre s'enorgueillir. → ”

A l'Université des Lettres, des Arts et des Sciences humaines et sociales de Tunis, notamment, une grande école tunisienne des études islamiques s'est constituée et qui a brillé autant par le haut niveau et la qualité scientifique de ses chercheurs que par leur détermination à abattre les obstacles à l'organisation de ces recherches, en produisant des œuvres iconoclastes et qui bousculent, avec quelque audace parfois, les plus solides des tabous en la matière...

2- Pour autant, la situation ainsi faite à ces études et recherches si importantes pour la connaissance de notre identité, de notre histoire, pour la redécouverte de notre patrimoine, de notre culture, de notre civilisation, dans toute leur richesse, est loin d'être satisfaisante et, de surcroît, elle est peu rassurante quant aux perspectives d'avenir qui leur sont offertes, dans ce monde si profondément bouleversé par les plus graves contradictions et interpellé par les plus lancinantes interrogations.

Divers facteurs défavorables empêchent, en effet, le plein épanouissement de ces activités scientifiques et les mettent bien en arrière des activités similaires étrangères et qui occupent le terrain depuis plus de deux siècles, déjà ! – le premier obstacle – soyons modestes ! – est interne et proprement universitaire : la recherche n'est pas convenablement organisée, systématisée, coordonnée au sein de l'université. Le principe de la liberté de recherche y règne en maître, ayant pour conséquence une regrettable dispersion des efforts et une certaine discontinuité dans la mise en œuvre des projets de recherche, pour autant qu'il y en ait au départ. Dans les recherches doctorales, notamment, tout dépend de la volonté du 'maître' et/ou de la bonne volonté de l'élève, et aussi de la précarité des moyens disponibles et des aléas de la carrière. Second obstacle : l'étendue souvent étriquée

du champ de recherche même. Les spécialistes qui concentrent leurs efforts sur un domaine déterminé, sur une période d'histoire précise, sur une problématique délimitée, sur une discipline scientifique arrêtée, hésiteront beaucoup à changer d'horizons, à se recycler, à se remettre en question, à se tourner vers les autres spécialités et à s'ouvrir sur les autres sciences dont la connexité avec la leur est pourtant manifeste. Troisième grand obstacle – nous nous en tiendrons là – : le défi que représentent les activités scientifiques des universités et centres de recherche étrangers. Ces institutions sont très en avance sur nos centres d'études assurément, en raison de l'immensité des moyens financiers dont elles disposent, mais cela est aussi dû à leur bien meilleure organisation et planification des activités, et à la longévité qu'elles assurent à leurs projets. L'exiguité et les faibles performances du système national de recherche se sont inévitablement traduites par deux conséquences déplorables : soit le transfèrement des résultats des recherches tunisiennes vers des horizons plus accueillants, soit, plus simplement, l'exode des chercheurs tunisiens à l'étranger...

3 - De ce qui vient d'être dit, nous déduisons les conclusions suivantes : le cadre actuellement assigné en Tunisie à la recherche scientifique, en général, et à la recherche sur les religions, plus particulièrement, est gravement étriqué, inapproprié, condamné à être peu performant, et être incapable de relever les défis réels des institutions de recherche étrangères. En tout état de cause, il est quasiment impossible pour notre université de dégager les ressources humaines pour mener à bien la lourde tâche qui doit être accomplie dans ce domaine si vaste et si complexe. Il est quasiment impossible pour l'Etat de dégager les moyens financiers nécessaires pour prendre en charge sur le long terme le coût de ces recherches. De nouvelles structures, de nouveaux moyens humains et →



BH INVEST
Intermédiaire en Bourse



**EXPORTER NOTRE
INGENIERIE FINANCIERE**

**POUR SUIVRE VOTRE
BUSINESS PARTOUT**

BH Invest a pour rôle d'accompagner les entreprises, les investisseurs et les particuliers dans leurs croissance. C'est un véritable partenaire et créateur de solutions financières innovantes: Gestion d'actifs, Ingénierie financière, Intermédiation boursière, Analyse & recherches.

Immeuble Assurances SALIM, Centre Urbain Nord - 1003 Tunis

Tél.: +216 71 948 545

www.bhinvest.com.tn

 bh invest

VOTRE PARTENAIRE CAPITAL

→ financiers, de nouveaux champs de recherche beaucoup plus largement diversifiés et plus étendus, de nouvelles planifications de réalisation de projets de recherche, de nouveaux calendriers, doivent donc être définis. Pour ne donner qu'un seul exemple pour illustrer l'ampleur de la nouvelle tâche, il suffit de faire remarquer que la seule traduction en langue arabe de la prestigieuse Encyclopédie de l'Islam (déjà publiée en langue anglaise et en langue française) prendra, selon l'auteur – tunisien – du projet, plusieurs dizaines d'années ! Le mythe de Sisyphe trouvera ici une dramatique illustration de l'immensité de la tâche qui attend les chercheurs et les institutions de recherche les plus courageux ou les plus téméraires ...

4 - Il est ainsi évident qu'un nouveau cadre institutionnel doit être mis en place pour réaliser l'œuvre titanesque d'études approfondies et scientifiquement crédibles du prodigieux phénomène religieux dans notre monde arabo-islamique. Ce nouveau cadre institutionnel ne peut être qu'un institut de recherche sur les religions dont nous proposons ici de promouvoir la création.

5- Nous n'insisterons pas sur l'importance et l'actualité de l'objet de notre projet «*Les religions*», tant cela nous semble évident. L'étude du phénomène religieux, en effet, est cruciale à plus d'un titre. D'un côté, plus que toute autre réalité sociale, il n'existe aucun phénomène d'une aussi brûlante actualité que le phénomène religieux, qu'il s'agisse des sociétés dans lesquelles la spiritualité et le sens religieux sont les plus profondément ancrés, ou des sociétés qui s'affirment les plus résolument laïques et modernistes. D'un autre côté, il est incontestable que, quel que soit le modèle de société choisi par les uns ou par les

autres, le phénomène religieux fait, d'une manière ouverte ou imperceptible, partie de notre être, de notre culture, de notre identité, de notre patrimoine, de nos choix, de nos valeurs. Directement ou indirectement, il conditionne notre modèle de société, notre mode de vie, notre équilibre social, notre devenir politique, notre vision du présent et de l'avenir, et le sens même que nous donnons à la vie, et à notre vie. En troisième lieu enfin et, selon un paradoxe constant dans son histoire, la religion a toujours été le phénomène sociétal le plus incompris, le plus controversé, le plus contradictoire, et qui le restera jusqu'à la fin des temps pour la raison déterminante que toute religion prétend détenir en monopole la vérité absolue, et garantir la béatitude à tous ceux qui croient en elle. Pour ces raisons succinctement rappelées, et sans invoquer les mânes d'un André Malraux, nous dirons que le phénomène religieux est le phénomène-clé de notre société, et de notre siècle... Outre ces raisons objectives, la réflexion sur le phénomène religieux s'impose à nous avec une force particulière pour le motif que nous appartenons à une société qui, pendant plus d'un millénaire – depuis le IV^e H./ XI^e siècle J.-C. et très exactement depuis 420/1029, vit sous la férule de la Risala al-qadiriya promulguée par le calife abbasside de Bagdad, Al-Qâdir-Billah (991-1031), prolongée par l'accord wahhabite/saoudi de 1744-45, par la désastreuse doctrine El Banna-Rachid Ridha-Rached Ghannouchi, et s'interroge aujourd'hui sur son identité et ses avatars, sur son islamité, sur la véracité de ses dogmes, et sur le contenu réel de sa foi...

6 - Le futur institut de recherche sur les religions, pour entreprendre une mission de cette envergure, doit répondre à un certain nombre de paramètres et de conditions préalables.

• Les paramètres sont notamment : i- Le caractère strictement scientifique de toutes ses activités et manifestations, ii- L'interdisciplinarité de ses recherches, qui doivent associer toutes les disciplines concernées, dans leur diversité et dans leur profonde complémentarité, iii- L'ouverture, dans le temps et dans l'espace, sur toutes les manifestations du phénomène religieux, et des civilisations et cultures qui se réclament dudit phénomène ou, au contraire, le récusent, iv- La constitution d'un espace libre de rencontres et d'échanges académiques, de complémentarité et de coopération avec les institutions scientifiques similaires.

• Les conditions préalables sont notamment : i- La totale et stricte indépendance intellectuelle et vis-à-vis de toute autorité politique et de toute obédience spirituelle ou morale, de toute influence idéologique, directe ou indirecte, ii- La combinaison de deux principes de tout travail collectif que sont le principe démocratique dans la prise de décision et le principe de la collégialité et de bonne organisation interne des activités de recherche, iii- La transparence dans la gestion et l'administration de toutes les formes d'activités administratives de l'Institut.

7- Le lancement de ce projet doit pouvoir bénéficier du soutien le plus large de l'opinion nationale, dans toute sa diversité, comprenant aussi bien les spécialistes, les universitaires et enseignants de tous horizons, les gens des belles-lettres et des beaux-arts, les gens de toutes les professions libérales et des médias.

Nous serons très heureux de recevoir le soutien et l'adhésion les plus grands de toutes les personnes qui s'intéressent à ce projet. Pour nous le faire savoir, nous mettons à leur disposition notre email: dokbelaid@gmail.com

8- Si, comme nous l'espérons, l'adhésion à ce projet est encourageante, nous comptons engager la procédure prévue par la loi sur les associations, pour la création de cette nouvelle institution. Cette procédure passe par la mise en place d'un comité de fondation de la future association et d'un bureau provisoire. Nous informerons par voie de presse et par voie de retour d'email tous nos sympathisants de l'état d'avancement de nos démarches. 

S.B.



EPARGNE AL-WAFA

Fructifiez votre Epargne

L'épargne Al-WAFA, vous offre :

• **Un placement sûr et bien rémunéré trimestriellement**

- ✓ Des intérêts avantageux.
- ✓ Une Prime d'épargne valorisante pouvant atteindre 35% des intérêts servis*.

• **Un placement souple et disponible**

- ✓ Des versements et des retraits libres, à tout moment et auprès de toutes les agences BNA.

* en fonction de la stabilité et du montant de votre épargne.



Le développement régional entre rupture et continuité



 Habib Touhami

“ Les classes dirigeantes tunisiennes se sont ouvertes depuis le 14 janvier 2011 à un plus grand nombre de citoyens jusque-là exclus des cercles de décision et de pouvoir. Le nombre d'associations a explosé, celui des partis politiques passa de moins d'une dizaine à près de deux cents. La parole a été enfin libérée. → ”

La presse est devenue indépendante ou presque, même si on doit regretter l'aliénation de certaines de ses composantes aux forces de l'argent. Mais rien n'a réellement changé quant à notre façon d'aborder les problèmes majeurs du pays. Sur le plan du développement économique et social comme sur d'autres plans, la continuité l'a emporté sur la rupture.

Les gouvernements successifs constitués après le 14 janvier 2011 ont tous proclamé leur volonté de mettre fin à la marginalisation de certaines régions sans jamais rompre avec un modèle de développement qui a conduit à cette même marginalisation. En effet, l'aggravation des inégalités régionales réside fondamentalement dans une conception erronée du développement économique et social. Cette conception perdure. De plus, le développement des régions en retard requiert que l'on agisse concomitamment et dans le cadre du même plan régional sur trois volets : l'infrastructure de base, la mise à niveau du capital humain, l'implantation de nouvelles activités économiques, dans le secteur secondaire en particulier.

L'Etat tunisien s'est cru quitte en agissant sur le premier volet, accessoirement sur le second et pas du tout sur le troisième. Il délégua au seul Code de l'investissement le soin d'y pourvoir. On sait ce qu'il en est advenu. L'investissement privé, qu'il soit national ou étranger, n'a pas pu ou voulu y satisfaire, et ce, en dépit de tous les aménagements introduits dans ce même code au cours des cinq dernières décennies. Les tendances n'ont jamais été altérées, encore moins inversées. Au final, la Tunisie de 2016 accuse plus de différences régionales qu'en 1956. On peut certes faire ressortir « l'exception » des acquis éducatifs, moins inégaux, mais si on veut aller au-delà de la surface des choses, on constate qu'en 2014 les analphabètes constituent 32,9% de la population âgée de 10 ans et plus dans le gouvernorat de Kairouan, 32,1% à Jendouba, 32% à Kasserine, 31% à Siliana et 29,2% à Sidi Bouzid.

Une colère sourde et inquiétante monte crescendo dans certaines régions du pays. Elle a pour origine l'accumulation des frustrations, l'accroissement des inégalités régionales et de la misère sociale et l'incapacité du pouvoir, de tous les pouvoirs, d'y remédier. Si cette colère n'est pas écoutée avec respect, humilité et lucidité, si elle n'est pas prise au sérieux par le pouvoir et la collectivité nationale dans son ensemble, si on s'obstine à n'y répondre que par des subsides ou des palliatifs, elle se transformera inévitablement en révolte sanglante et dévastatrice dont les conséquences sur l'unité nationale et la paix civile seront plus graves que le terrorisme lui-même. ■

H.T.

Nation

Rareté de l'eau le grand défi

 Mohamed Larbi Bouguerra

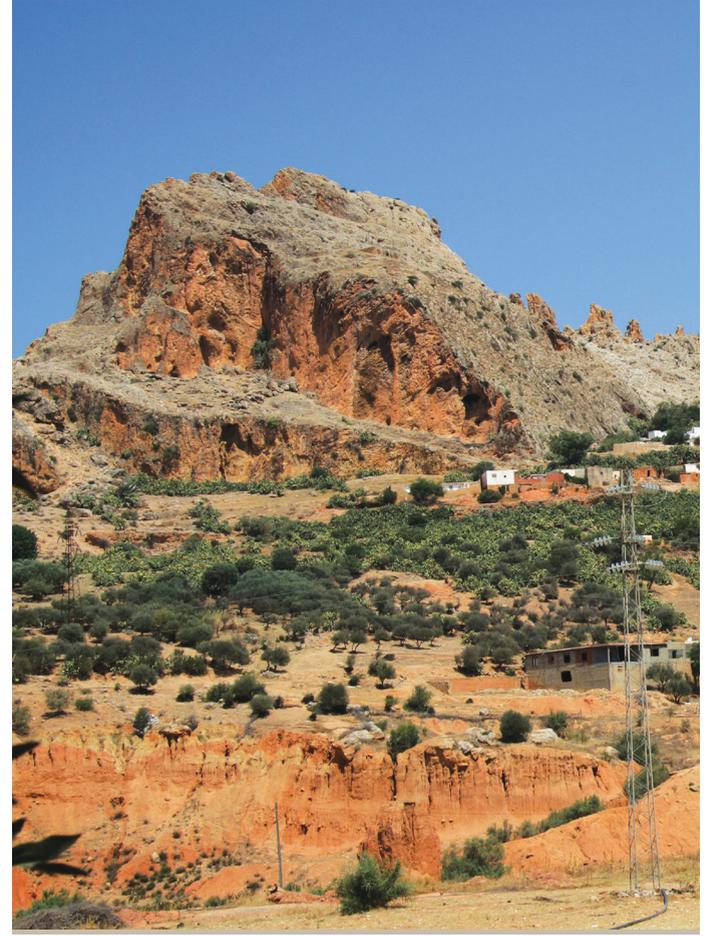


Nation

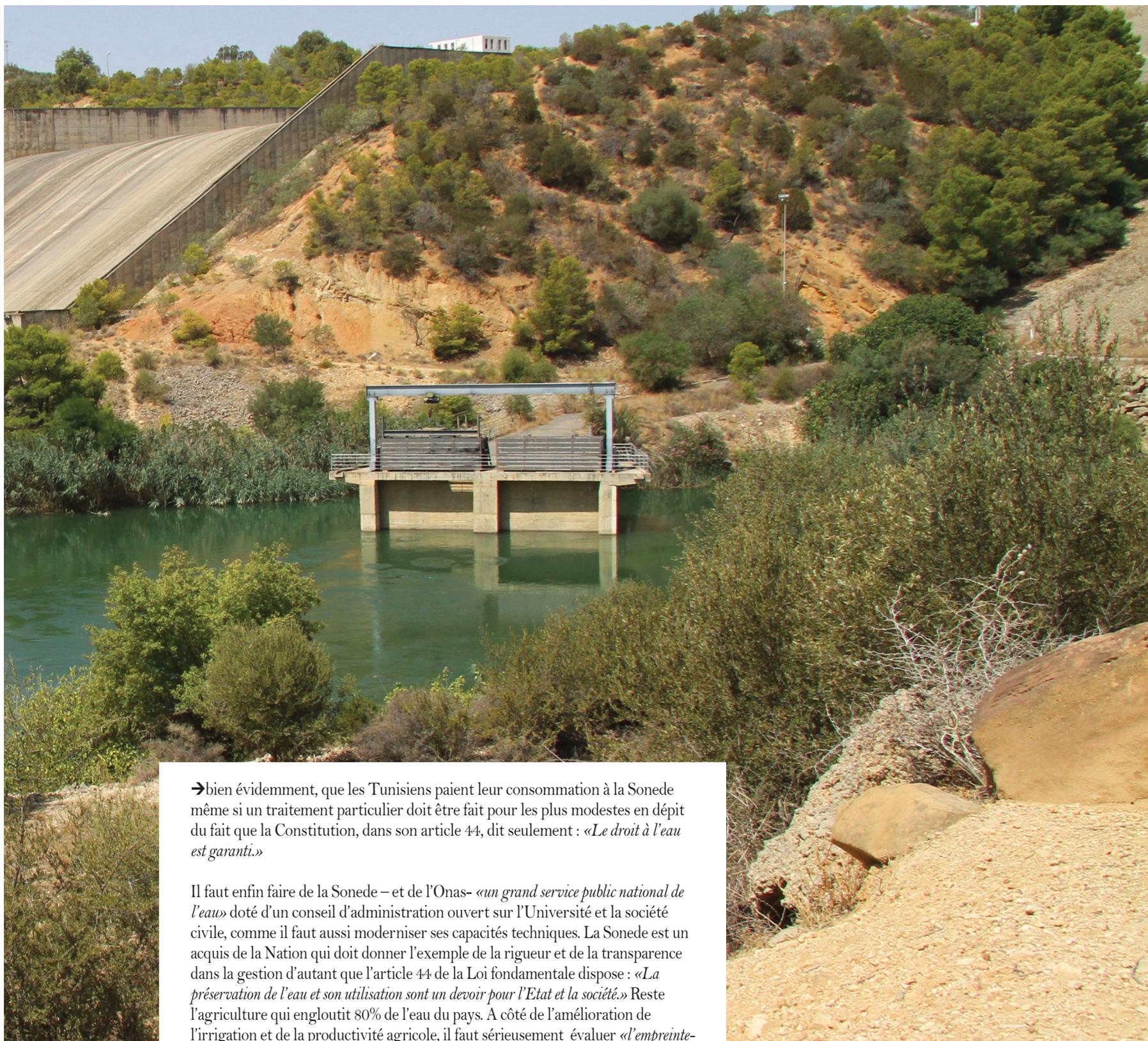
La Tunisie compte aujourd'hui 35 barrages (irrigation, eau potable, électricité, aquaculture...) et les experts savent qu' «*en Tunisie, la ressource est très modeste, pour ne pas dire rare, très fragile et très convoitée*». En 2014, la Banque mondiale pointait «la rareté de l'eau» comme le «*défi au développement*» de la Tunisie, défi qui s'ajoute au changement climatique, à l'urbanisation et aux demandes en hausse des villes et de l'agriculture. Quid alors de nos barrages? L'été, dans 25 à 40 ans, pourrait voir le débit des fleuves et des cours d'eau baisser de façon importante ! Les projections de l'Unesco mettent depuis longtemps notre pays sur la liste des pays qui feront face à de graves difficultés dès 2025... d'autant que le Maghreb est considéré comme une des régions du monde particulièrement affectée par le réchauffement climatique et la sécheresse. Il est donc difficile de comprendre comment on a pu se laisser surprendre par cet été torride 2016.

Il nous faut tirer les leçons de ces perturbations estivales (près de 700 coupures d'eau) qui ont donné lieu à des comportements inqualifiables comme à Fernana, en septembre 2016. Souvenons-nous : l'eau peut devenir très vite une grave question d'ordre public comme le prouvent les cas de l'Algérie et de l'Égypte. Certains médias ne parlent-ils pas à présent d'une «*insurrection*» de l'eau dans notre pays ? En premier lieu, il faut poursuivre les auteurs des branchements et des captages illégaux car aucun barrage ne saurait suffire face à la glotonnerie et à la cupidité des auteurs de telles actions attentatoires à ce bien commun qu'est l'eau. Ensuite, il faut faire la chasse aux pertes dans le réseau en améliorant la maintenance. Des villes comme Lausanne et Tokyo atteignent des pertes de 3% sur leur réseau. Il faut, →









→ bien évidemment, que les Tunisiens paient leur consommation à la Sonede même si un traitement particulier doit être fait pour les plus modestes en dépit du fait que la Constitution, dans son article 44, dit seulement : «*Le droit à l'eau est garanti.*»

Il faut enfin faire de la Sonede – et de l'Onas- «*un grand service public national de l'eau*» doté d'un conseil d'administration ouvert sur l'Université et la société civile, comme il faut aussi moderniser ses capacités techniques. La Sonede est un acquis de la Nation qui doit donner l'exemple de la rigueur et de la transparence dans la gestion d'autant que l'article 44 de la Loi fondamentale dispose : «*La préservation de l'eau et son utilisation sont un devoir pour l'Etat et la société.*» Reste l'agriculture qui engloutit 80% de l'eau du pays. A côté de l'amélioration de l'irrigation et de la productivité agricole, il faut sérieusement évaluer «*l'empreinte-eau*» et les volumes d'eau nécessaires à la culture des tomates, des pastèques et des melons face à celle des olives, des dattes ou de l'arboriculture pour utiliser à bon escient l'eau de nos barrages. Prenons garde : la croissance du PIB tunisien est au tiers dépendante de la pluviométrie !^U

GARANTIE

ASSISTANCE MOBILITÉ

RÉPARATEUR AGRÉÉ



- AMI vous offre **gratuitement** le service généralisé de **prise en charge**

1 ER
SUR LE
MARCHÉ

- AMI met à votre disposition un **véhicule de remplacement** pour vous « particuliers »



- AMI offre le **service à domicile** exclusivement pour vous sous certaines conditions de souscription



N° VERT 80 102 787



Rendons hommage aux pionniers de l'hydraulique tunisienne !



Le barrage de Sidi Salem sur la Medjerda est la plus grande retenue du pays et la pièce maîtresse du dispositif Pden (Plan directeur des eaux du nord). Sa surface de réservoir est de 4 300 ha. A sa mise en eau en 1982, sa capacité de 550 millions de m³ a été portée en 2000 à 750 millions de m³. Avec la sécheresse qui prévaut, il ne contient plus qu'un peu plus de 192 millions de m³. L'an dernier, à la même période, il accusait un volume de 451 millions de m³. Sa centrale hydroélectrique a une puissance de 20 MW. Le barrage de Sidi Salem se situe dans le droit fil de la doctrine de ces experts tunisiens auteurs des «*Perspectives décennales de développement 1962-1971*» qui ont réalisé un travail remarquable (Nebhana, Sidi Saad...).

Réalistes, ils voyaient loin ces admirables et sages pionniers qui écrivaient alors : «*La rareté et l'irrégularité des précipitations*

obligent la Tunisie à employer tous les moyens pour accroître au maximum ses capacités de rétention d'eau de surface et d'exploitation des eaux souterraines». C'est grâce à leur vision, à leur perception des enjeux posée par la problématique eau et par les disparités hydrauliques interrégionales que la capacité de mobilisation des barrages tunisiens- en temps normal- est de 400 millions de m³. Cet excellent modèle a peut-être atteint ses limites.

Aujourd'hui, le pays, en «stress hydrique», est appelé à tenir compte non seulement de l'eau bleue (des cours d'eau et des aquifères) mais aussi de l'eau verte de l'agriculture pluviale – qui fournit l'essentiel de l'alimentation du Tunisien- ainsi que du recyclage des eaux usées et de l'eau grise en respectant les règles en vigueur. Sans oublier l'eau virtuelle contenue dans les céréales importées – soit près de 35% de l'eau consommée en Tunisie. **L**

M.L.B.



VISA INFINITE...L'ART DE SATISFAIRE VOS EXIGENCES



UIB

الإتحاد الدولي للبنوك
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

VISA
Infinite

Frémissements de reprise dans les services

“ L’environnement international demeure marqué par une reprise hésitante de l’activité dans les principaux pôles économiques dans les pays avancés et une stagnation, voire un recul, dans nombre d’économies émergentes, et dont un surcroît d’incertitude est alimenté par la divergence des politiques monétaires en Europe et aux Etats-Unis, et les effets escomptés mais non encore visibles du Brexit. → ”

Dans ce contexte, l’économie tunisienne affiche, au vu des données disponibles au terme des huit premiers mois de 2016, des indicateurs mitigés, avec des pressions persistantes sur les équilibres macroéconomiques et la situation financière du pays, et ce, malgré l’apparition d’indices sur l’amélioration de l’activité dans certains secteurs industriels et l’amorce d’une réminiscence du secteur des services (tourisme et transport aérien) au cours des deux derniers mois.

Une croissance positive, mais atone

Le taux de croissance économique a enregistré une hausse de 1,4% en prix constants et en glissement annuel au cours du deuxième trimestre de 2016 contre 1% le trimestre précédent et 1,1% au cours de la même période de l’année écoulée, ce qui porte la croissance au terme du premier semestre à 1,2%.

Ce rythme semble désormais insuffisant pour atteindre l’objectif

(révisé) fixé pour l’ensemble de l’année à 1,8%, et qui exige une croissance d’au moins 2,4% pour le second semestre 2016, porte la marque du recul persistant dans les secteurs de l’agriculture, des industries extractives, en plus du tourisme et transport, et ce, malgré la bonne tenue relative des industries manufacturières et des services marchands hors tourisme et transport. Cela s’est évidemment répercuté sur le taux de chômage qui demeure élevé, soit un taux global de 15,6% à fin juin.

Une inflation globalement maîtrisée, avec des risques persistants à court terme

L’indice des prix à la consommation s’est inscrit en légère hausse, au cours du mois d’août 2016, pour s’établir à 3,8%, en glissement annuel, contre 3,7% un mois auparavant, suite à la hausse qui a marqué les prix des produits manufacturés et ce, malgré la décélération des prix des produits alimentaires et la quasi-stagnation du rythme des prix des services.

Pour ce qui est de l’inflation sous-jacente (de base), excluant les prix

des produits frais (volatils) et encadrés (peu variables), l’indice est passé à 4,6% contre 4,4% au cours du mois de juillet. Cette stabilité relative des prix demeure cependant soumise aux pressions induites par les augmentations éventuelles de salaires et les fluctuations des taux de change au cours des mois suivants.

Un secteur extérieur toujours sous pression

Malgré un recul d’environ 345 MDT d’une année à l’autre, le déficit commercial reste, au terme des huit premiers mois de 2016, élevé de l’ordre de 1 milliard de dinars par mois. Le fait le plus saillant est que les économies réalisées au niveau des importations d’énergie grâce à la baisse des prix internationaux ont été largement absorbées par le creusement sensible du déficit de la balance alimentaire de plus de 900 MDT d’une année à l’autre.

Pour ce qui est des services et revenus, la bonne tenue aussi bien des indicateurs du tourisme que des transferts des Tunisiens résidant à l’étranger, en comparaison à l’an passé, au cours des deux derniers mois ont quelque peu atténué la pression sur le déficit courant, le ramenant à 5,8% du PIB, au cours des huit premiers mois de 2016, après 6,3% une année auparavant. Toutefois, et sous les effets cumulés de la baisse des tirages sur les ressources extérieures (emprunts et investissements étrangers) →

Le taux de croissance économique a enregistré une hausse de

1,4%

L’indice des prix à la consommation s’est inscrit en légère hausse, au cours du mois d’août 2016, pour s’établir à

3,8%



Rejoignez le bout du monde en quelques heures...

Bénéficiez de l'urgence en toute sérénité grâce à des solutions de fret aérien personnalisées et une offre variée à l'import et à l'export.

EXPRESS AIR CARGO

info@express-aircargo.com

→ et de l'accroissement du service de la dette, les entrées nettes de capitaux n'ont permis de couvrir qu'en partie le déficit courant, le reliquat étant financé par des ponctions sur les réserves en devises. Celles-ci se sont situées à environ 13 milliards de dinars ou 118 jours d'importation à fin août contre 128 jours au terme de l'an passé.

Le taux de change du dinar, reflet du déséquilibre du secteur extérieur

Le taux de change du dinar a connu, au cours du mois d'août 2016, une quasi-stabilité vis-à-vis des principales devises internationales. Depuis le début de l'année et jusqu'à la fin du mois d'août, il a toutefois enregistré une dépréciation de l'ordre de 8% vis-à-vis du dollar américain et de 10% par rapport à l'euro. Cette évolution reflète à la fois les variations des taux de change de l'euro-dollar sur les marchés internationaux et surtout la forte demande de liquidités en devises sur le marché local en relation avec le déficit des paiements extérieurs, et dont les effets sont atténués par les interventions de la BCT pour réguler ce marché.

Les besoins de liquidités bancaires en hausse appellent d'importantes interventions de la BCT

La situation du marché monétaire demeure marquée par une accentuation des besoins des banques en liquidités depuis le début de l'année en raison des tensions sur le secteur extérieur et sur le compte courant du Trésor ainsi que la progression des demandes de crédits, désormais à un rythme plus rapide que celui des dépôts bancaires. Cette

Malgré un recul d'environ 345 MDT d'une année à l'autre,

le déficit

commercial reste, au terme des huit premiers mois de 2016,

élevé

de l'ordre de

1 milliard de dinars par mois



Le taux de change du dinar a connu, au cours du mois d'août 2016, une quasi-stabilité vis-à-vis des principales devises internationales.

situation requiert des interventions de plus en plus importantes de la Banque centrale pour réguler le marché monétaire et stabiliser le taux d'intérêt sur ce marché.

Face à la situation globale marquée par des risques importants sur la reprise de l'activité économique et des pressions continues sur les équilibres financiers intérieurs et extérieurs, la BCT, tout en suivant de près les facteurs impactant la stabilité des prix et les indicateurs de la stabilité financière, veille à assurer un pilotage adéquat de la politique monétaire et de change. Le but ultime est d'assurer un bon fonctionnement des marchés financiers et une allocation des ressources financières au profit de la reprise de l'activité économique au rythme requis. ■

(En exclusivité pour Leaders - Banque centrale de Tunisie)





सत्यमेव जयते

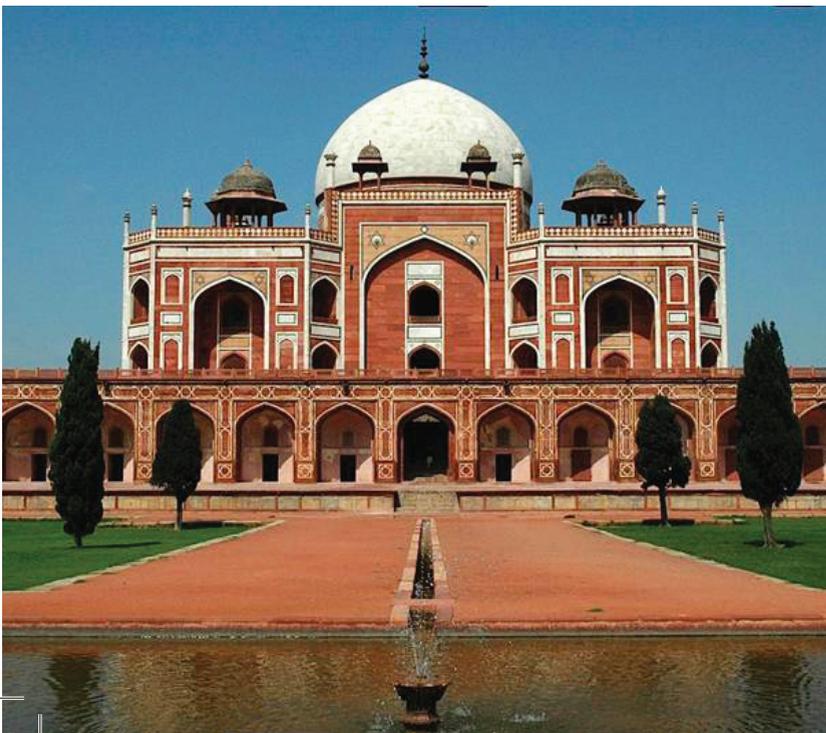
Investment & Technology
Promotion Division
Ministry of External Affairs

Incredible India



Triangle d'Or en Inde

Une visite étonnante incluant les trois villes les plus célèbres de l'Inde : Delhi, Agra et Jaipur





Ayurveda - harmonie du corps, de l'esprit et de l'âme

Germés dans la terre vierge de l'Inde il y a environ 5 000 ans, l'Ayurveda, la science de la vie et de la longévité est le plus ancien système de santé dans le monde, il combine les pensées profondes de la médecine et de la philosophie. Depuis ce temps, l'Ayurveda est synonyme de la croissance physique, mentale et spirituelle.

Kerala, la terre d'Ayurveda

Kerala possède une tradition intacte de l'Ayurveda. Pendant de nombreuses années, l'Ayurveda Vaidyas (la pratique traditionnelle de l'Ayurveda) était presque le seul accès pour les personnes qui cherchent la guérison de toutes sortes de maladies dans le Kerala.

Une croisière rafraîchissante sur les canaux

Naviguez doucement sur les nombreux réseaux de canaux dans les marigots étendus de Kerala est en effet une expérience agréable que beaucoup aimeraient faire encore et encore.

Pour plus d'information pour obtenir le visa indien,
veuillez contacter l'Ambassade de l'Inde à Tunis
Téléphone : 71.787.819 - 71.790.968 - 71.781.825
Email : cons.tunis@mea.gov.in, com.tunis@mea.gov.in
<https://www.facebook.com/IndiainTunisia>
<http://embassyofindiainTunisia.com/>
<https://twitter.com/IndiainTunisia>





Du côté des salafistes en Tunisie

de Jean Fontaine

L'auteur, Jean Fontaine, un prêtre qui vit en Tunisie depuis 60 ans, nous a avertis au début de son livre. Il ne s'agit pas d'une étude exhaustive sur les salafistes tunisiens «*car il est trop tôt pour ce type d'enquête*», mais d'un travail documentaire où les moindres faits et gestes des salafistes du 26 juin 2011 au 25 juin 2013 sont répertoriés dans un ordre chronologique puis regroupés «*selon quelques points de repère et selon leur fréquence (...) à partir de ce qui est accessible à tout citoyen ordinaire*» avec pour seule source les médias. Un véritable travail de bénédictin. Pas d'analyses, mais des faits, rien que des faits qui parlent d'eux-mêmes.

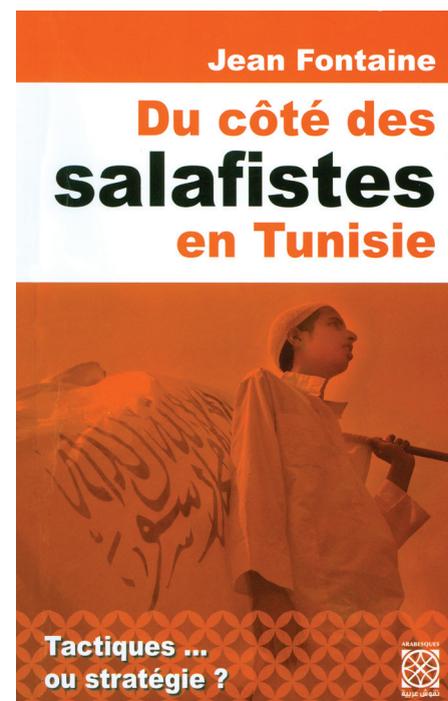
Le livre s'intitule *Du côté des salafistes en Tunisie*, mais il aurait bien pu s'intituler «*Le livre noir du salafisme en Tunisie*». En le parcourant, on est pris d'une peur rétrospective. Comment la Tunisie a-t-elle pu résister à ces hordes fanatiques ? 2011-2013, c'était hier. Pourtant, peu de Tunisiens se souviennent des événements qui ont marqué ces deux années. Le 26 juin 2011, des salafistes attaquaient le cinéma Afric'Art pour protester contre la projection du film *Persepolis*. Depuis, ils ne cessent de faire parler d'eux. Pendant deux ans, ils seront les maîtres de la rue, imposant leur loi, investissant les mosquées, incendiant les mausolées, profanant les tombes, en toute impunité, profitant au maximum du délitement de l'Etat. Après les élections d'octobre 2011 et l'arrivée d'Ennahdha au pouvoir, ils se conduiront comme en pays conquis. En toute impunité, ils feront régner la terreur, s'en prenant aux artistes et aux journalistes, hisseront le drapeau noir au mât de la faculté des Lettres de la Manouba, installeront des imams de leur mouvance dans les mosquées, prendront le contrôle de la Zitouna, occuperont la Khaldounia, attaqueront l'ambassade des Etats-Unis. Les Adel Almi, Khamis Majeri, Habib Ellouz, Béchir Ben Hassen deviendront des figures familières pour les Tunisiens. De plateau en plateau et de studio en studio, ils distilleront leur venin, excommuniant à tour de bras, se faisant épauler parfois par des prédicateurs du Moyen-Orient. Avant de passer à la vitesse supérieure : les camps d'entraînement officiellement «*pour soigner leur cholestérol*», en fait, pour fourbir leurs armes, l'envoi de jeunes en Syrie où ils rejoindront Daech, la liquidation de leurs adversaires politiques, Chokri Belaïd, Mohamed Brahmi, Lotfi Nagdh, les attentats terroristes (le Bardo, Sousse, Mohamed V) et enfin la guérilla dans le massif du Chaambi. ■

Les choses ont changé. Mais ce livre a un grand mérite : nous inciter à la vigilance.

Jean Fontaine : *Du côté des salafistes en Tunisie*,

256 pages 15 DT

Editions Arabesques Tunis 2016



Carte Visa Platinum

"INTERNATIONALE"

La Star des cartes internationales est désormais chez la BT !

Carte Visa Platinum "INTERNATIONALE"

Avec la CARTE PLATINUM INTERNATIONALE de la Banque de Tunisie, désormais rien ne vous surpasse à l'étranger, grâce à cette carte vous bénéficiez d'une panoplie de services privilégiés et avantages exclusifs rendant votre séjour à l'étranger confortable et luxueux.

Pour plus d'information, veuillez consulter votre agence BT la plus proche.



Photos non contractuelles
HORS NORMES

Nous réaliserons vos vœux

www.bt.com.tn

البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

Se préparer au retour des jihadistes



Mohamed Nafti

“ La situation de Daech n'est pas au beau fixe. En Irak, ses combattants viennent de subir de fâcheux revers de fortune à Fallouja. En Syrie, aucune lueur de raison ne se profile à l'horizon et leurs jours sont comptés après que l'Armée arabe syrienne a envahi Raqqa. En Libye, ses groupes perdent de leur mordant et se recroquevillent dans Syrte en attendant des jours meilleurs. Le moral des jihadistes est au plus bas. Acculés de toutes parts, les jihadistes les moins résolus – et ils sont nombreux – commencent à réaliser qu'il ne leur reste que peu d'échappatoires. → ”

L'instinct de survie les poussera à fuir vers des lieux moins dangereux, mais lorsque l'étau se resserrera, ils n'auront d'autres choix que de rendre les armes et se constituer prisonniers ou bien fuir et essayer de se réfugier dans des pays d'accueil désireux de les accepter comme exilés. Mais une chose est certaine, la majorité des jihadistes seront refoulés et contraints de regagner leurs pays d'origine. La Tunisie, qui compterait environ 6 000 jihadistes en dehors de son territoire, est aujourd'hui confrontée à ce problème. Il est urgent d'examiner cette question, de la discuter et d'anticiper une solution qui épargnera au pays des conséquences néfastes qui pourraient résulter d'une absence d'action ou d'une action improvisée.

En coordination avec les services sécuritaires des pays qui combattent Daech, avec l'aide logistique et technique des instances onusiennes et mettant à profit l'expérience de certains pays occidentaux dans leur action face au retour de leurs jihadistes, la Tunisie pourrait mettre en œuvre une opération d'accueil visant un tri des «revenants» en vue d'identifier les criminels de guerre et les juger pour leurs exactions, de mener une opération de déradicalisation de ceux qui ne sont pas impliqués dans des crimes, de faciliter leur réinsertion sociale et, enfin, concevoir des mesures palliatives pour prévenir des actes semblables.

Loin d'être une apologie du terrorisme et faute de pouvoir faire toute la lumière sur cette question énigmatique, cette idée est une contribution à une éventuelle discussion sur un problème plein de difficultés, d'embarras et de contrariétés et qui s'avère inéluctable

en ce moment précis de notre situation politique et sécuritaire. Le retour des jihadistes est sans aucun doute un sujet qui tracasse non seulement les responsables politiques et sécuritaires, mais crée au sein de la population un sentiment d'inquiétude, de crainte et de malaise du fait des risques qu'ils peuvent générer et des dangers qu'ils peuvent causer pour l'Etat et la population.

Ce qui inquiète déjà, c'est le nombre important de ces jihadistes tunisiens qui combattent au sein des groupes terroristes en Irak, en Syrie et en Libye. L'ONU estime que près de 6 000 jihadistes tunisiens combattent au sein de l'organisation terroriste Daech. Un rapport provenant d'un institut spécialisé dans le renseignement et confirmé par l'ONU classe notre pays comme le premier exportateur de jihadistes et donne même des précisions sur leurs domiciles ; ainsi 15% sont originaires de Ben Guerdane, 11% de Bizerte et 11% de Tunis. Ces chiffres sont alarmants pour la population qui se soucie beaucoup d'un retour clandestin de ces terroristes connus pour leur violence excessive envers la population désarmée. Et malgré les avertissements de l'ONU, nos autorités ne semblent pas s'inquiéter de ce problème. Doit-on répéter que 6 000 terroristes aguerris représentent une grande menace pour l'Etat et la population?

Des voix se sont élevées depuis longtemps pour mettre en garde le gouvernement contre cette menace. Des sécuritaires et des membres de la société civile se sont prononcés sur ce sujet, mais en réponse, un mutisme bizarre semble imprégner l'attitude des autorités. Doit-on attendre l'afflux de ces revenants et expédier ce sujet rapidement et laisser planer un vague et déprimant malaise sur les causes et les instigateurs de cette affaire qui a fait →

Concrétisons vos projets ! Découvrez nos crédits à l'immobilier

SAVA

Vous rêvez de devenir propriétaire de votre logement ? Une occasion en or se présente ?

Vous souhaitez acquérir un terrain pour y construire la villa de vos rêves ?

Vous aimeriez construire ou agrandir votre maison ?

Nous mettons à votre disposition notre panoplie de formules de financement immédiat ou couplé à une phase d'épargne préalable, adaptée à vos moyens et à vos objectifs et qui vous permet de réaliser vos projets immobiliers rapidement et dans des conditions très avantageuses.



 Suivez nous sur facebook



Gagnons l'avenir, ensemble
www.biat.tn





→ couler beaucoup d'encre? Doit-on laisser filer ceux qui ont commis des crimes, ne pas les juger et les encourager à récidiver?

Il importe dans un Etat de droit comme le nôtre de faire respecter la loi et de protéger la population avant tout. On comprend la crainte, l'inquiétude et la colère de la population, surtout après les actes terroristes qui se sont soldés par des pertes en vies humaines. Ils crient fort pour réclamer une vengeance sans pitié pour les terroristes. On comprend mieux encore la douleur des parents et des proches, mais nous devons aussi nous comporter en bons citoyens d'un pays démocratique et laisser les professionnels de la justice faire leur travail. Cependant, la tâche des autorités politiques et la responsabilité de la société civile sont énormes dans cette entreprise. A la limite, ils peuvent mettre à profit les expériences des pays démocratiques pour mettre en œuvre une large opération de tri des revenants pour identifier les criminels, les membres radicalisés et pour entamer un processus de

déradicalisation visant la réinsertion de ces hommes au sein de la société.

Un programme de prévention de déradicalisation des jihadistes au Danemark a été initié depuis une décennie et donne de très bons résultats. Ce travail de prévention est effectué dans un centre situé dans la ville danoise Aarhus. En Allemagne, l'ONG Hayat, fondée en 2011, œuvre pour arrêter et inverser le processus de radicalisation en retissant le lien familial puis en fournissant un soutien médical et psychologique... Il serait utile de suivre l'exemple de ces deux pays et fonder un centre de déradicalisation pour accueillir nos «terroristes» et les «recycler».

Les agences onusiennes compétentes dans ce domaine n'épargneront aucun effort pour soutenir le gouvernement tunisien dans cette entreprise. Les pays qui combattent le terrorisme et plus précisément ceux qui traquent les terroristes de Daech offriront volontiers toutes les informations sur les «revenants» pour aider

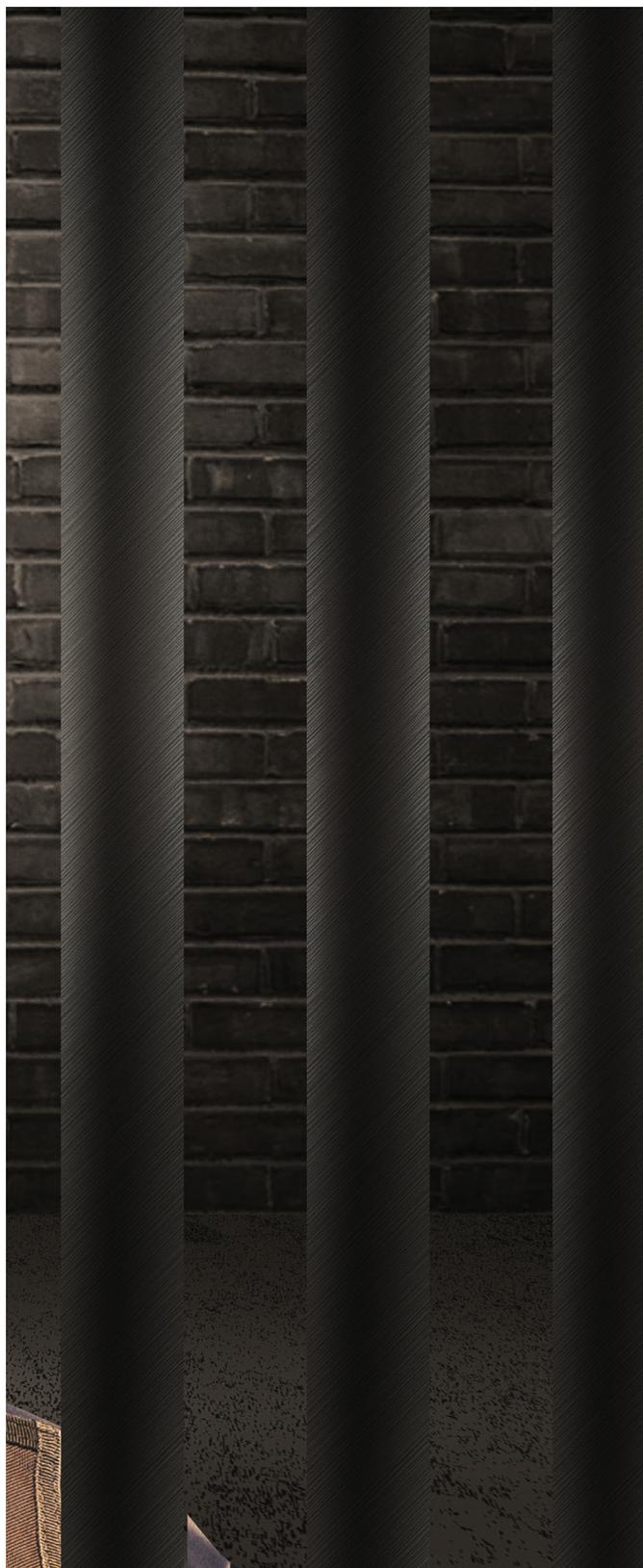
nos sécuritaires et nos magistrats à identifier les criminels et les juger.

Dans tous les cas, la Tunisie sera confrontée au problème du retour des jihadistes parce qu'ils seront refoulés vers leur pays d'origine après la fin des conflits. La majorité des 6 000 combattants déferleront sur nos frontières poreuses et s'ils ne sont pas recueillis, ils feront tout pour rentrer clandestinement et constitueront une grande menace pour le pays. Qu'ils soient considérés comme combattants ou mercenaires, ils nécessitent de toute façon une action de démobilisation, de désarmement et de réhabilitation ou réinsertion (DDR). C'est un processus connu à l'ONU et qui est administré aux rebelles en Afrique et en Asie. Et si l'on considère ces combattants comme terroristes, on pourrait envisager un processus de déradicalisation pour ceux qui n'ont pas commis de crimes. Il est donc urgent d'examiner ce sujet épineux et préparer une solution convenable dans les plus brefs délais. ■

M.N

L'épineuse question de la gestion carcérale des jihadistes





 Néjiba Belkadi

“ Leur nombre réel ne dépasserait pas les 3 000. Mais selon le Crisis

Group, quelque 3 000 à 6 000 Tunisiens seraient partis faire le jihad en Syrie, en Irak et en Libye. Ils formeraient le premier contingent de combattants étrangers au sein des organisations jihadistes sévissant dans ces pays. Le territoire de l'Etat islamique, l'un des pôles d'attraction les plus dévastateurs des prétendants jihadistes, se réduit comme peau de chagrin à mesure que les frappes de la coalition internationale gagnent en précision. Du coup, les experts prévoient un mouvement massif d'émigration de ces jihadistes vers leur pays d'origine, avec la possibilité d'y établir des cellules dormantes et d'y commettre des attentats. Dans cette perspective, la question de la gestion de toute une future population carcérale radicalisée se pose implacablement. Pourra-t-on surmonter la tâche? →

”

C ar Daech, de l'avis de tous les experts, finira tôt ou tard par être anéanti, et donc réduit à une organisation amorphe et éclatée pratiquant la guérilla partout où c'est possible. La menace du retour des ressortissants tunisiens aguerris sonne donc comme une évidence. La Tunisie a d'ailleurs déjà vu quelques centaines de ses citoyens acquis à la «cause jihadiste» rentrer au bercail, en plus de compter sur son territoire des milliers de radicaux prêts à passer à l'acte.

Mais si la question de l'élaboration d'un dispositif d'accueil prévoyant une réhabilitation sociale des moins dangereux des jihadistes nécessite des ressources et une stratégie nationale pointue, celle de la gestion de l'incarcération des plus dangereux d'entre eux s'avère compliquée. Aucun pays n'a trouvé la pierre philosophale pour traiter l'épineuse question de la gestion carcérale des terroristes. Faut-il regrouper tous les concernés par la «cause» sans discrimination? Evidemment non. Il existe un hiatus entre les profils des condamnés et ceux des prévenus. Un hiatus entre ceux qui sont idéologiquement convaincus de la nécessité du jihad et qui ont commis des crimes avérés et ceux qui ont rejoint les zones de conflit uniquement sous le coup d'un endoctrinement ultrarapide. Cette dernière catégorie compte nombre de repentis traumatisés par ce qu'ils ont pu voir sur les théâtres d'opérations et susceptibles de sortir du processus de radicalisation. D'autres détenus pourraient n'avoir jamais commis d'acte terroriste tout en étant en voie de radicalisation. L'éventail des profils est large et son analyse difficile.

Mais faut-il pour autant les diluer au sein de la population carcérale sous prétexte qu'ils présentent des profils trop variés? La réponse n'est pas simple, mais le risque de prosélytisme fait craindre le pire. La solution pourrait se retrouver quelque part entre les deux propositions. Dans cette perspective, la question de la répartition des terroristes selon →

→ leur profil et leur degré de radicalisation (et donc de dangerosité) entre les différentes cellules semble particulièrement importante à traiter.

L'expérience française

La France, avec son lourd passif en matière de gestion de la menace terroriste, pourrait nous servir de source d'inspiration. En matière de gestion pénitentiaire de détenus radicalisés, un rapport parlementaire publié en juin 2015 par la commission d'enquête sur la surveillance des filières et des individus jihadistes contient en effet un large éventail de mesures, dont certaines ont déjà été éprouvées dans le milieu carcéral français, et qui pourraient servir d'exemples à l'administration pénitentiaire tunisienne. Le rapport souligne ainsi qu'il est nécessaire de « limiter la diffusion de la radicalisation parmi les autres détenus » et qu'il faut œuvrer à établir, pour ce faire, « des programmes de prise en charge des détenus radicalisés ». L'élaboration d'outils de détection de la radicalisation en milieu carcéral est présentée comme une démarche particulièrement importante. Parce que les personnes concernées par le processus de radicalisation en prison peuvent avoir été détenues pour des faits de délinquance sans rapport avec des actes de terrorisme, se contenter de renseignements récoltés sur les seuls individus ayant été, avant leur détention, en lien avec une entreprise terroriste devient ainsi inopérant.

Le processus de radicalisation peut donc avoir lieu en milieu carcéral, au contact de « leaders » charismatiques très au fait de l'idéologie jihadiste. Bien plus, la détection de penchants terroristes est d'autant plus essentielle que le processus de radicalisation en prison et les signes qui permettent de le repérer ont beaucoup évolué ces vingt dernières années. La dissimulation des convictions religieuses et le foulement de l'hostilité vis-à-vis du personnel pénitentiaire (un comportement que certains rapprochent du concept de « taqiya ») sont devenus la norme. Ils participent en effet d'une stratégie visant à échapper au viseur du personnel de surveillance. Une

situation qui appelle à se concentrer sur les signaux faibles de radicalisation et donc à démultiplier les effectifs chargés de la surveillance des personnes en voie de radicalisation. Une démarche qui suppose également que soient formés « les personnels de surveillance ainsi que l'ensemble des partenaires intervenant en milieu carcéral à la connaissance des phénomènes de radicalisation », souligne le rapporteur.

La question de l'isolement

Le rapporteur français estime en outre que l'isolement d'un détenu particulièrement dangereux, prosélyte, et dont le « désendoctrinement » paraît impossible, peut être envisagé dans des cas strictement définis par la loi, lorsque la sécurité de l'établissement et des personnes est menacée, lorsque l'individu en question pourrait être en mesure d'endosser un rôle de recruteur de par son influence, ou encore lorsque le risque d'évasion est élevé. On compte actuellement 22 personnes placées en isolement en France. Un chiffre très faible qui témoigne de la difficulté de récolter des preuves suffisantes pour justifier d'une telle mesure.

Raison pour laquelle un autre procédé de gestion carcérale a été mis en place à la maison d'arrêt de Fresnes : l'établissement de quartiers dédiés aux personnes détenues pour des « affaires liées à l'islamisme radical ». Il s'agit de personnes suffisamment dangereuses pour répandre la pensée jihadiste au sein de la population carcérale, mais pas assez pour représenter un risque de dissidence terroriste et ainsi faire l'objet d'un isolement total. L'idée-force du programme consiste à les maintenir dans les quartiers dédiés sous haute surveillance, mais tout en leur octroyant la possibilité de poursuivre certaines activités, notamment culturelles, avec les autres détenus. Résultat : si elle n'a pas constitué une solution miracle de lutte contre la radicalisation, « la création de l'unité est une première réponse au prosélytisme et aux pressions inacceptables constatées dans l'établissement et elle a permis d'apaiser le climat de la détention », a reconnu le directeur de l'établissement.

Affiner les critères de sélection des individus isolés

Toutefois, le regroupement de détenus présentant des profils psychologiques variés, même s'ils ont été arrêtés pour des faits de même type, peut soumettre les plus fragiles d'entre eux à l'influence d'individus plus convaincus et endurants. Ainsi, pour qu'elle soit efficace, la gestion carcérale fondée sur une affectation des détenus radicalisés à des quartiers dédiés appelle à l'établissement de critères de sélection affinés. L'expérience de quelques pays européens a, en effet, montré que le regroupement de détenus arrêtés pour des faits semblables dans une même unité pouvait s'avérer inopérant en raison de la variété des profils. Ces derniers doivent alors être analysés sur des éléments ne se rapportant pas uniquement à l'infraction commise avant la détention.

Pour ce faire, des structures d'accueil dédiées à l'analyse des profils selon une grille d'évaluation standardisée doivent être mises en place. Le programme Pathfinder, mis en œuvre au Royaume-Uni, est à ce titre éclairant : il s'agit d'un dispositif coordonné et pluridisciplinaire impliquant aumôniers, services de renseignements, police, psychologues et agents ministériels en charge de la réinsertion. Son but : évaluer le degré de radicalisation des détenus en fonction d'une grille de lecture établie au terme d'un programme de recherche. Celle-ci est fondée sur des critères en lien avec l'engagement personnel, la capacité à commettre des actes terroristes et d'autres variables permettant de distinguer les irréductibles des personnes fragiles, attirées surtout par l'aspect criminel de l'engagement jihadiste.

La fragilité psychologique, véritable catalyseur de radicalisation, doit par ailleurs faire l'objet d'une attention particulière de la part de l'administration pénitentiaire. Le stress post-traumatique subi par les jihadistes repentants de retour de théâtres d'opérations constitue lui aussi un enjeu majeur : s'il fait l'objet d'une prise en charge psychologique adaptée, le détenu →



QNB Fidelity,
un placement évolutif
avec une rémunération
progressive.



QNB Fidelity,

Un compte de placement ouvert avec un taux de rémunération évolutif sur une période de 5 ans pouvant atteindre 8% du placement initial.
Pour plus d'informations, contactez l'une de nos agences la plus proche de vous.

Appelez le 36 00 40 00 ou visitez qnb.com.tn

ATL Leasing, L'allié de votre succès



ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.



Plus qu'un leasing...



→ peut évoluer vers un «désendoctrinement» et entamer une réinsertion sociale.

Et en Tunisie ?

Beaucoup de questions restent ouvertes pour le cas tunisien. Si les mesures mises en place en France et dans d'autres pays ont de quoi séduire, encore faut-il avoir les moyens de se les approprier. D'abord, au niveau de la lecture du phénomène jihadiste et de la conception de moyens - adaptés à notre cas particulier - de l'endiguer : dispose-t-on de suffisamment d'analystes (criminologues, sociologues, politologues) rompus à cette tâche ? D'oulémas capables d'apporter un contre-discours religieux à ceux qui sont encore capables d'apaiser leurs pulsions meurtrières ? Et surtout, de psychiatres familiarisés à l'écoute de ce genre si particulier d'individus ? Le constat est unanime : la Tunisie manque d'effectifs. Et si l'administration pénitentiaire ne s'entoure pas de suffisamment

de spécialistes (en regard du nombre croissant de détenus) dans sa gestion carcérale des jihadistes, réduire les risques de débordement et de dissidence terroriste au sein des prisons s'avèrera compliqué.

D'un point de vue plus technique, disposons-nous de structures pénitentiaires adaptées à la mise en place de quartiers dédiés à la frange radicale de la population carcérale ? Probablement pas. L'encombrement des prisons tunisiennes n'est plus à démontrer. Déjà, en 2012, la prison de Nadhour abritait dans ses cellules le double de sa capacité d'accueil.

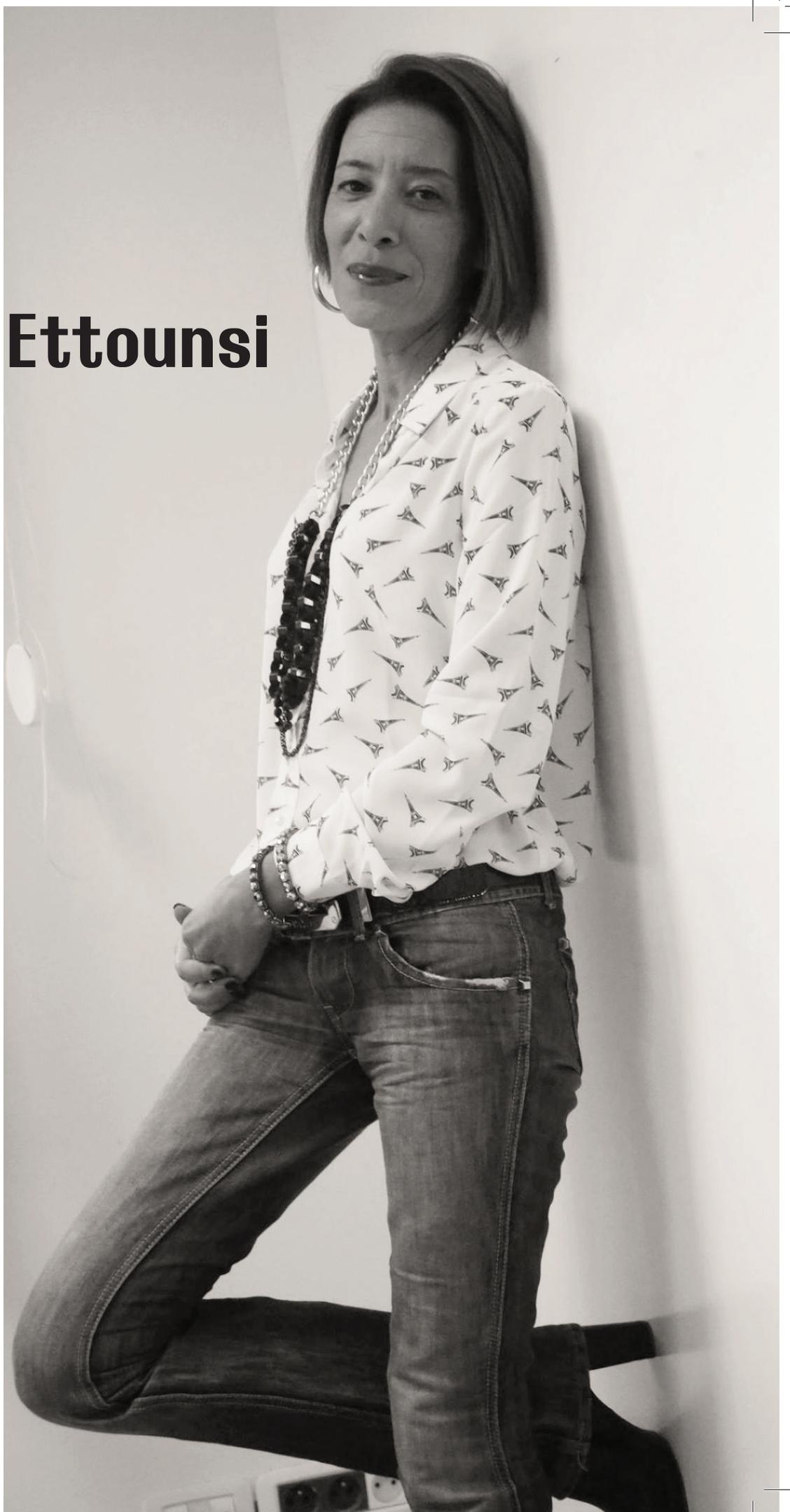
Globalement, les prisons renfermaient 19 000 détenus en 2012 contre une capacité d'accueil ne dépassant pas les 17 000 (voir le dossier Prisons publié dans le numéro de juin 2012 de *Leaders*). Il semble donc que bien avant l'engagement d'une réflexion stratégique autour de la stratification des

détenus et de leur prise en charge psychologique, qui apparaît comme un luxe, un certain nombre de mesures, bien plus sommaires, sont à prendre. La construction de nouvelles prisons est urgente. La question des injustices subies par les détenus a également de quoi préoccuper. Faouzi Aloui, colonel-major de l'armée, expliquait dans les colonnes de *Leaders*, en 2012, que «*les principaux motifs de réclamations formulées par les détenus concernent les injustices subies, les retards de jugement, le comportement de certains agents*», etc., et que l'oisiveté participe du climat de détresse qui sévit dans les prisons tunisiennes. Difficile, dans ces conditions, d'espérer mettre en branle un processus aussi difficile que celui de la réhabilitation sociale et de la gestion carcérale d'individus radicalisés sans penser une stratégie nationale qui, en plus d'être fondée sur des démarches pluridisciplinaires de qualité, doit avant tout disposer d'un budget qui soit à la hauteur de la tâche. ■

N.B.

Insaf Boughdiri La lionne d'El Hiwar Ettounsi

“ Insaf Boughdiri rêve de journalisme depuis l'adolescence. Passée par le Renouveau, où elle a officié pendant 18 ans aux côtés notamment de Houcine Ben Achour, qu'elle considère comme son mentor, l'actuelle rédactrice en chef et coordinatrice des productions d'El Hiwar Ettounsi a tout du profil de la femme émancipée. Ambitieuse, déterminée à insuffler une éthique journalistique sans faille à ses collaborateurs, elle fait passer son métier avant tout. Portrait. → ”



« **D**epuis l'âge de 14 ans, je savais que je deviendrais un jour journaliste »,

lance Insaf Boughdiri, évoquant des souvenirs d'enfance où elle passait des heures à regarder les JT de Rai Uno, dont elle admirait la qualité de traitement de l'information. « *Ce métier m'a très tôt semblé très noble, car en plus de sensibiliser les téléspectateurs sur les événements du monde, il exige du journaliste de savoir manier avec adresse l'art de raconter des histoires* », explique-t-elle.

Alors qu'elle désire rejoindre l'Ipsi dès l'obtention de son bac, elle se résigne à s'engager dans le chemin que lui a tracé son père dans les métiers du droit, en intégrant la faculté des Sciences juridiques de Tunis.

« *Le droit ne m'intéressait que très peu, mais je dois toutefois avouer que le cursus juridique est pourvoyeur d'un ensemble d'outils intellectuels qui permettent d'aborder intelligemment l'actualité politique et sociale* », nuance-t-elle. Après l'obtention de sa maîtrise en 1992, elle estime que son entrée dans l'âge adulte peut - et doit - justifier d'un choix de carrière individuel et indépendant, non dicté par l'autorité de la figure paternelle. Et sollicite son frère, journaliste au sein de La Presse, pour lui faire une petite place au sein du monde de la presse écrite.

Il l'épaula alors dans la préparation de sa candidature au Renouveau, organe médiatique du RCD, qu'elle intègre aussitôt et pour les 18 années à venir. Un choix qu'elle ne regrette pas, en ce qu'elle s'était engagée au début de sa carrière dans une démarche apolitique d'apprentissage de l'exercice de la presse

écrite, et non du journalisme d'opinion. « *J'ai par ailleurs été assistée et encadrée par des journalistes pour qui j'ai encore beaucoup d'estime aujourd'hui, dont Houcine Ben Achour, l'un des meilleurs journalistes économiques tunisiens* », affirme-t-elle.

La rigueur comme maître-mot

Elle regrette que l'esprit du métier de la presse écrite, pluridisciplinaire et exigeant à l'époque, se soit aujourd'hui relâché. « *La rigueur n'est plus de mise, soupire-t-elle. Il fut un temps où nos boss déchiraient devant nous nos feuillets à la moindre coquille dans le chapeau de l'article ! L'exigence est le seul moyen à même de booster l'apprentissage du métier. ...* »

Depuis, elle n'a qu'un objectif : tenter d'emboîter le pas à ses anciens mentors et de faire sienne leur capacité de →



■ Un duo d'enfer avec Hamza Belloumi



→ vulgarisation et d'analyse critique, dit-elle, de thèmes aussi difficiles à appréhender pour le profane que les rouages des marchés financiers, les enjeux de la culture ou encore les manigances politiques. Bien qu'elle se situe surtout, actuellement, du côté des coulisses d'El Hiwar, elle est restée très attachée à l'écriture. En plus d'avoir contribué au lancement de Business News en 2009, elle continue de collaborer avec divers journaux, dont *Réalités*. La téléspectatrice de *Rai Uno* a même rédigé pour l'agence de presse italienne, en écrivant dans la langue de Dante !

Entrée à Nessma TV

Contactée par le producteur Elyes Gharbi, elle est sollicitée pour contribuer au lancement de Ness Nessma, fin 2010, pour en être la rédactrice en chef. Mais celui-ci se heurte à ses réticences. «*Le contenu de l'émission, qui devait être axé sur le divertissement, ne correspondait pas à mes compétences, plus centrées sur la politique et l'économie*», raconte-t-elle. Elle prend alors le temps de la réflexion, mais est séduite par l'idée de se lancer dans l'univers télévisuel, «*porteur de nouveaux challenges*» et d'écrire pour l'image. Coup de chance pour elle : la révolution advient. Nessma TV prend alors une tournure plus libre, plus politique, et ouvre des perspectives pour la journaliste. Elle devient la plume des news. Une responsabilité très lourde, en raison notamment des suspicions qui pesaient à l'époque sur la fiabilité des sources présentes sur le terrain et de la pression du direct.

«En six mois, j'ai appris ce qu'étaient la machine télévisuelle, ses coulisses, ses détours. D'une relation

simple avec mon stylo et mon patron, je me suis immergée dans les sentiers sinueux de la chaîne logistique de la télé où le journaliste, le monteur, le mixeur, le cadreur et le régisseur travaillent en étroite collaboration», explique-t-elle.

Elle apprend la hardiesse et la direction du travail d'équipe. La direction de la chaîne l'envoie suivre une formation chez France 24 et TF1, où elle assiste de près à des journaux télévisés.

Mais Nessma, malgré son fort potentiel d'audience, commence, selon elle, à piétiner. C'est le moment pour Insaf d'embrasser de nouveaux horizons. Après une période de tâtonnement, elle signe en février 2014 un contrat avec El Hiwar Ettounsi en tant que rédactrice en chef de l'émission J8. A partir de mai 2015, elle prend du galon et commence à assurer la coordination entre les différentes productions de la chaîne. Attachée à la neutralité journalistique, elle tient à ce que les invités des émissions sur lesquelles elle a un droit de regard soient issus de courants différents, indépendamment de la ligne éditoriale de la chaîne, progressiste de gauche.

Lors de la dernière saison, elle a géré, en tant que coordinatrice des productions, l'orchestration des invités et leur répartition entre les différentes émissions de la chaîne. «*La quotidienne de Myriam Belkadhi prime sur toutes les autres, explique-t-elle. Si elle choisit d'inviter une personnalité pour éclairer une actualité chaude, je dois faire en sorte qu'elle soit la seule à pouvoir le faire : éviter les redondances entre les émissions d'El Hiwar est primordial, au risque de plonger le téléspectateur dans l'ennui !*»

Perfectionnisme à toute épreuve

Selon elle, ses collaborateurs ont quelquefois tendance à lui reprocher son perfectionnisme, sans toutefois que cela ne nuise aux liens qu'elle a pu tisser avec eux. «*Je n'ai eu aucun affront avec eux, mais je sens bien que mon intransigeance sur certains aspects du métier, notamment en ce qui concerne la manière de mener une enquête sur le terrain, les titille !*», tout en souriant. Elle regrette cependant que les jeunes journalistes de la chaîne, qu'elle semble intimider, l'appellent «*Madame*», ce qui a, selon elle, tendance à «*mettre des barrières qui peuvent constituer une entrave au déroulement sain et décomplexé du travail d'équipe*». Sa fermeté dans la poursuite de ses objectifs ne l'empêche toutefois pas de témoigner pour certains de ses collaborateurs une tendresse mêlée de reconnaissance. «*Le succès du J8 et la notoriété dont bénéficie cette émission sur la scène médiatique, dit-elle, doivent beaucoup au talent de Hamza Belloumi, grand bossueur qui m'a beaucoup appris, et pour qui j'ai un profond respect*».

Une inflexibilité résolue, un entrain intrépide - «*alors que j'ai longtemps eu du mal à vaincre ma timidité*» -, une discipline sans concession...

Insaf avoue être parfois sujette à des moments d'angoisse, tant elle est passionnée par ce qu'elle fait. «*Je ne tolère pas les échecs !*, s'exclame-t-elle. *Mais je voudrais insister sur une chose : mes relations professionnelles ne sont pas toujours émaillées de tensions ! Et quand un collègue accomplit du bon boulot, je ne souhaite qu'une chose : l'inviter à boire un pot !*» **L**

N.B.



Votre Protection...c'est notre métier !

ASSURANCE
HABITATION
darna

تهنّيك عالدار



PROFITEZ DE NOTRE OFFRE EXCLUSIVE !

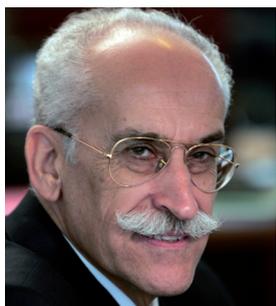
DARNA EST UNE SOLUTION INDISPENSABLE ET ADAPTÉE À LA SÉCURITÉ DE VOTRE LOGEMENT. AVEC DARNA VOUS ÊTES PROTÉGÉS CONTRE TOUS LES ÉVÉNEMENTS QUI PEUVENT SURVENIR, TELS QUE LE VOL, L'INCENDIE, LES DÉGÂTS DES EAUX, LA RESPONSABILITÉ CIVILE...

MIEUX ENCORE, POUR TOUTE NOUVELLE SOUSCRIPTION À DARNA, ASSURANCES SALIM VOUS OFFRE L'ASSISTANCE DOMICILIAIRE GRATUITE* POUR LA 1ÈRE ANNÉE QUI CONSISTE EN LA PRISE EN CHARGE DE PROBLÈMES URGENTS DE PLOMBERIE, VITRERIE, ELECTRICITÉ ET SERRURERIE.

(*): OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31/12/2016

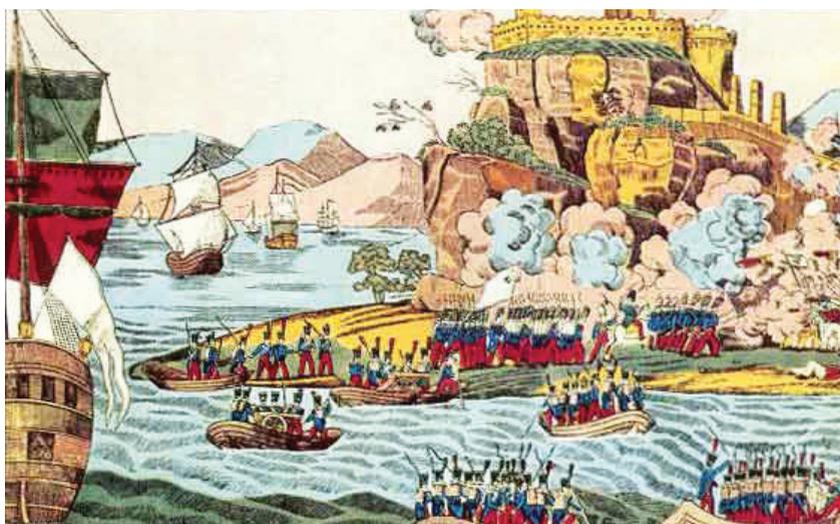
WWW.SALIM-INS.COM |  :71 184 254

Les accords de cession de Constantine et d'Oran au Bey de Tunis 1830 : une chimère franco-tunisienne



✂ Mohamed-El Aziz Ben Achour

“ Au lendemain de la prise d'Alger le 5 juillet 1830, l'armée française, malgré la puissance du corps expéditionnaire (450 navires dont plus de 100 bâtiments de guerre, 83 pièces d'artillerie de siège, 27 000 marins, 37 000 soldats), se trouva confrontée à des difficultés à tenir le territoire algérien. Face à ces difficultés, l'idée de placer une partie du territoire sous l'autorité du bey de Tunis germa ainsi dans l'esprit du général Clauzel, commandant en chef de l'armée d'Afrique (août 1830-février 1831). → ”



■ La prise d'Alger (estampe)

Lorsque, succédant au Comte de Bourmont, Bertrand Clauzel (1772-1842) arrive à Alger, en septembre 1830, il a déjà derrière lui une longue expérience de la guerre et de la politique. Cette grande figure militaire s'était illustrée pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. Rallié à Napoléon pendant les Cent-Jours, condamné après l'échec de l'Empereur, il se résolut à l'exil aux Etats-Unis, puis fut réhabilité et devint député. Déjà comte d'Empire, il est élevé à la dignité de maréchal de France par Louis-Philippe et après avoir été rappelé à Paris en 1831, revint de nouveau en Algérie en qualité de gouverneur général en 1835. Il n'était donc pas homme à prendre des décisions inconsidérées. Mais les problèmes liés à la conquête l'avaient conduit à songer à créer une sorte d'Etat musulman dans les beyliks de Constantine et d'Oran que l'on confierait à des princes tunisiens en contrepartie du paiement d'un tribut comme gage de vassalité

à l'égard de la France. Les marques d'amitié témoignées par le Bey au moment de la conquête ont sans doute encouragé Clauzel à donner corps à cet improbable projet.

Du côté tunisien, Hussein Pacha Bey de Tunis (1824-1835), au pouvoir depuis 1824, ne manquait pour sa part ni d'expérience, ni d'énergie. C'était lui qui, en 1815, força la main à son père pour prendre le trône qui lui revenait de droit (voir *Leaders*, juillet 2016). Il était en outre conscient du déséquilibre des forces au bénéfice absolu des Français et savait que la flotte ottomane ne pouvait voler au secours ni d'Alger ni de Tunis. L'intérêt de l'Etat tunisien était donc d'entretenir de bonnes relations avec la France devenue sa voisine directe. Du point de vue des relations entre Tunis et Alger, l'héritage historique n'était pas propice à un réflexe de solidarité immédiat. En effet, les autorités politico-militaires ottomanes qui dirigeaient la régence d'Alger n'avaient jamais apprécié l'émergence et la



■ Bertrand Clauzel

consolidation d'un Etat beylical centralisé et dynastique et qui ne cessait de réduire le pouvoir du Divan des janissaires. A plusieurs reprises entre le XVIIe et le XIXe siècle, les deys d'Alger (encouragés, peut-être, discrètement par le gouvernement ottoman) ont lancé diverses attaques contre la régence voisine. Sans doute, l'intérêt accordé par Le Bardo au projet Clauzel procédait-il aussi de cette vieille rivalité. Mais par-dessus tout, Tunis craignait que l'agitation qui secouait alors la région de Constantine ne se propageât parmi les tribus frontalières. Clauzel n'avait pas manqué, rapporte l'historien Ben Dhiaf, témoin des événements, d'insister sur ce risque lorsqu'il reçut une ambassade beylicale venue le saluer au nom du Bey. Autre facteur qui a sans doute encouragé le gouvernement beylical à répondre favorablement au Général : l'Est algérien était familier à l'Etat tunisien et à la population. De part et d'autre de la frontière occidentale de la régence de Tunisie, les habitants étaient depuis un temps immémorial très proches les uns des autres au niveau des alliances de tous ordres, des us et coutumes et du dialecte. Le long de la ligne qui séparait les deux régences, l'affiliation aux mêmes confréries soufies avait donné naissance à des réseaux de solidarité alimentés par les zaouias. Cette proximité a pu faire croire aux Tunisiens que la cession du beylik de Constantine était envisageable, d'autant plus qu'au début il n'était pas question d'Oran.

Le 10 novembre 1830, Clauzel écrit au Bey pour lui faire part de son projet de lui céder Constantine. Le Bey répond qu'il accepte «*répugnant, écrit-il au Général, à l'idée de repousser votre proposition.*» Il l'informe néanmoins qu'il charge son ministre Mustafa Saheb-Ettabaâ, muni des pleins pouvoirs, d'aller à Alger discuter de l'ensemble de l'Accord dont les clauses, selon les Tunisiens, devaient être les suivantes: acceptation de la souveraineté sur Constantine et la totalité de ses territoires au profit de Mustapha Bey, frère de Hussein, paiement du tribut par tranches mais après la prise effective du pouvoir sur le beylik de Constantine, clauses commerciales et fiscales. Il était demandé que le chef du corps expéditionnaire français ne fit occuper les forts par ses soldats que sur la demande →



■ Hussein Pacha Bey de Tunis

■ Mustapha Saheb-Eftabaâ



■ Mathieu de Lesseps

→expresse du prince-gouverneur. Quant aux habitants, ils seront soumis à la législation tunisienne. Enfin, le Bey de Tunis se réservait la faculté de désigner qui bon lui semblerait à la tête du beylik de Constantine.

Les instructions données au plénipotentiaire tunisien précisait que le général prendrait l'engagement de communiquer ces clauses à son gouvernement et d'en remettre la ratification au Bey de Tunis.



■ Le palais du bey à Constantine



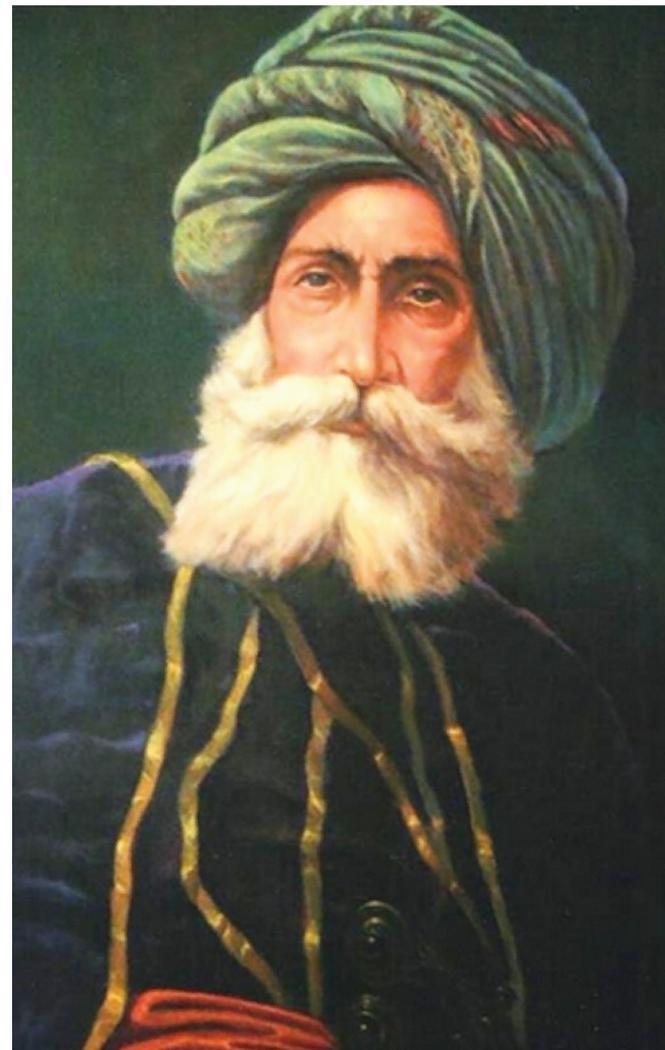
Mais le processus engagé s'emballe puisque, le 5 décembre, Clauzel fait annoncer à la délégation qu'il envisage, après la conclusion de l'accord relatif à Constantine, d'en négocier un autre avec le Bey au sujet d'Oran, avec un objectif particulièrement ambitieux et optimiste puisqu'il est communiqué à Saheb-Ettabaâ «*qu'avant deux ans l'Algérie entière sera aux mains du Roi de Tunis, en raison de l'amitié qui le lie au gouvernement français*» (déclaration verbale du secrétaire français citée par l'historien Md.-Salah Mzali (Revue tunisienne, 1948, pp.33-71). Le 13, la délégation tunisienne apprend que le gouvernement français «*approuve tout ce que le Général [Clauzel] a arrêté avec les Tunisiens et qu'en outre le ministère des Affaires étrangères a eu l'assurance de l'Angleterre qu'elle était favorable aux négociations franco-tunisiennes.*» La précipitation de Clauzel rompait avec les usages diplomatiques dans des négociations de cette importance. D'ailleurs, Horace Sébastiani, un grand soldat, lui aussi, doublé d'un diplomate, ancien ambassadeur influent à Constantinople, devenu ministre des Affaires étrangères après que Clauzel eut fait officiellement part de son plan au Bey, était, selon Mzali, assez irrité par l'attitude du Commandant en chef à Alger.

Le plan de cession des deux provinces au bey de Tunis, s'il venait à aboutir, ne manquerait pas en effet de provoquer une crise diplomatique de grande ampleur avec le gouvernement impérial ottoman, déjà particulièrement affecté par la chute d'Alger. Mais Sébastiani savait que la confirmation du traité proposé par Clauzel à Hussein Bey devait, de toute façon, recevoir l'aval du Roi. Il adopta, semble-t-il, la posture classique : laisser le responsable direct agir et décider en fonction de la tournure des événements.

Voyons la suite : le 16 décembre, Clauzel, «*Intendant du Royaume d'Alger*», signe un arrêté en vertu duquel «*Sidi Mustapha Bey, Prince de Tunis, est nommé bey de Constantine*». Le 17, Mustapha Saheb-Ettabaâ et le Général signent l'accord.

Toutefois, à Constantine les choses étaient bien plus compliquées qu'on ne l'imaginait à Alger et à Tunis. Le bey Hadj-Ahmed, rejetant les conseils du Bey de Tunis de cesser un combat perdu d'avance face à une armée cent fois supérieure et de lui faire allégeance, affirmait, au contraire, sa ferme résolution à bouter les

■ Hadj-Ahmed Bey de Constantine



Français hors de son beylik. Dans ces conditions, il n'était plus question, au Bardo, d'envoyer le prince Mustafa Bey rejoindre «*sa*» province.

En dépit des difficultés insurmontables déjà apparues au sujet de Constantine, le 5 janvier 1831, Hussein Pacha Bey informe pourtant Clauzel qu'il accepte «*la souveraineté*» sur Oran pour son neveu le prince Ahmed aux mêmes conditions que Constantine. Prudent, il précise quand même que le paiement du tribut «*ne sera dû qu'après la soumission de toute la province et l'installation effective du gouvernement d'Oran dans son pouvoir*». Guère rassuré quant aux bonnes dispositions des populations de cette lointaine province, le bey décide d'envoyer, dans une première étape, un haut →



■ Horace Sébastiani (par Winterhalter)

→dignitaire en qualité de lieutenant (khalifa) du prince-gouverneur d'Oran, accompagné de trois cents hommes. Une fois à Oran, il sera rejoint par mille soldats. Il ne sera procédé à la réalisation de la deuxième étape, c'est-à-dire l'installation du prince Ahmed avec un nouvel effectif de mille hommes, que lorsque le khalifa aura rendu compte au gouvernement du Bey de la pacification du pays.

Si dans le cas de la cession de Constantine, Le Bardo a pu se laisser tenter pour les raisons que nous avons évoquées plus haut, pour Oran et sa région, l'installation d'un prince tunisien était carrément illusoire. L'influence marocaine, les usages des tribus, leur puissance et leur absence de contacts avec la lointaine Tunis, tout cela rendait absolument audacieux de songer qu'un gouverneur beylical, même de la trempe d'un Ahmed Bey (le futur pacha bey réformateur), pût, si loin de ses bases et à proximité du Maroc, imposer son autorité dont, en outre, tout le monde saurait qu'elle serait sous suzeraineté française. Obtempérant aux ordres du Bey, Khéredine Agha, le lieutenant du prince Ahmed, et ses hommes débarquent à Oran le 11 février 1831. Dès son installation, le vice-gouverneur se heurte à des difficultés insurmontables. Il réalise que l'autorité de son prince ne peut absolument pas se faire de manière pacifique. Les populations manifestent leur hostilité au dignitaire tunisien, les tribus ayant même appelé à son assassinat, nous dit l'historien et, à l'époque, membre de la chancellerie beylicale, Ahmed Ben Dhiaf. Khéredine Agha informe Tunis de la gravité de la situation et demande son rapatriement immédiat, la force militaire dont il dispose étant tout à fait insuffisante et les maigres recettes obtenues des taxes sur le commerce portuaire étant loin de suffire au paiement de la première tranche du tribut dû à la France, voire à subvenir aux besoins du contingent tunisien.

Au fait de la situation, Paris décide le rappel du général Clauzel et son remplacement par Pierre Berthezène, le 21 février. En mars, par précaution, le Bey envoie un émissaire directement auprès du gouvernement à Paris pour s'assurer de l'engagement effectif→

NOUVEAU MODE DE SOUSCRIPTION ET DE PAIEMENT EN LIGNE

DEVENEZ UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES EN UN CLIC !

UNE EXCLUSIVITÉ TECHNOLOGIQUE CARTE ASSURANCES

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ASSURÉ CARTE ASSURANCES

VOUS ÊTES UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES

DEVENEZ IMMEDIATEMENT UN ASSURÉ CARTE ASSURANCES OÙ QUE VOUS SOYEZ

GAGNEZ EN SIMPLICITÉ

Simulez vos futurs contrats d'assurances, souscrivez et payez directement en ligne par carte bancaire sans avoir besoin de vous déplacer.

1
Téléchargez l'application CARTE ASSURANCES ou connectez-vous sur notre site web www.carte.tn

2
Choisissez votre produit d'assurance en ligne.

3
Souscrivez et payez par carte bancaire directement en ligne.

4
Dès la réception de la notification de succès de paiement
VOUS ÊTES ASSURÉ CARTE ASSURANCES !

GAGNEZ EN PRATICITÉ
Consultez vos contrats, les encaissements* vos échéances de prime et payez directement en ligne.

SOYEZ AVERTIS
En recevant des sms et notifications de succès de paiement ainsi que des alertes nouveautés pour être toujours informés.

GAGNEZ DU TEMPS
Vous recevez vos contrats par e-mail et/ou courrier et recevez vos reçus de paiement par e-mail.



APPLICATION À TÉLÉCHARGER SUR



ET NOTRE SITE WEB

www.carte.tn

40 ans
On vous l'assure. CARTE ASSURANCES

DES QUESTIONS ?

Nos conseillers sont à votre écoute 24h/24 et 7j/7 où que vous soyez à travers les différents réseaux sociaux.



* Consultation de vos contrats d'Assurance Vie et Assistance Voyage.

intérieurs®



MOBILIER DE BUREAUX



Bureau Tempo

5 ANS DE GARANTIE



Les Pros Du Bureau

*Uniquement pour les bureaux, pour vice de fabrication, hors parties en tissu ou simili cuir, hors PVC et hors rouilles

SHOWROOMS :

TUNIS - SOUSSE KANTAQUI - SOUSSE SAHLOUL - SFAX

BÉJA - GABÈS - ALGER - TRIPOLI - ABIDJAN



www.interieurs.com.tn

Tél : 71 863 611

→ de la France. Le doute était permis, puisqu' un mois plus tôt, le consul et chargé d'affaires, Mathieu de Lesseps, laissait déjà entendre au bey que le ministère des Affaires étrangères était réservé quant à l'issue des accords convenus avec le général Clauzel. Le 22 avril, le même consul informe officiellement le Bey du refus du roi Louis-Philippe de ratifier le traité. Le 2 juillet, le bey informe Alger qu'il renonce aux provinces de Constantine et d'Oran et demande le rapatriement de Khérédine Agha et de ses troupes ; ce qui fut fait en septembre-octobre.

Ainsi s'acheva cet épisode passionnant de l'histoire diplomatique franco-tunisienne. Pour illusoire que fut ce projet, il n'en laisse pas moins l'impression que le gouvernement beylical avait une réelle compétence en matière diplomatique. Quant au général Clauzel, on ne peut s'empêcher d'éprouver de la sympathie à son égard, dans la mesure où, commandant en chef d'un puissant corps d'occupation, il a privilégié une solution tout compte fait pacifique à la présence française, à la différence d'autres chefs militaires français en Algérie dont le mot d'ordre fut de piller les silos, de brûler les récoltes, d'empêcher le pâturage.

A propos de la diplomatie tunisienne, toujours prudente, on peut trouver curieux que l'Etat beylical ait engagé des pourparlers avec le général Clauzel sur un sujet aussi important sans consulter la Sublime Porte. En vérité à Tunis, les milieux informés savaient que depuis la défaite de la flotte ottomane à Navarin en 1827, l'Empire n'avait plus la capacité de défendre ses provinces contre une agression européenne. Sans doute, se sentait-on livré à soi-même. S'était-il agi, en l'occurrence, d'une conviction que l'équilibre des forces dans la région bénéficiait désormais exclusivement aux puissances européennes et qu'il était inutile de solliciter le feu vert du Sultan pour établir des relations avec elles, ou bien était-ce un effet d'une influence massive de la France sur Le Bardo ? Quelque temps auparavant, cette quasi-mise sous tutelle s'était exprimée lorsque, au moment de l'incident diplomatique consécutif à l'affaire dite du «chasse-mouche» avec lequel le dey d'Alger frappa un consul de France particulièrement insolent, le

gouvernement ottoman envoya d'urgence en avril-mai 1830 Tahar Pacha, son amiral de la flotte à Tunis.

Ce haut personnage avait pour mission de débarquer et se rendre avec des troupes à Alger par voie de terre (les ports algériens étant sous la surveillance des navires français) pour limoger le dey et tenter ainsi de retirer à la France le prétexte diplomatique à une intervention militaire. Sous la pression du consul de France à Tunis et de la menace des bâtiments de guerre croisant au large de La Goulette, Hussein Bey interdit à l'envoyé ottoman d'accomplir sa mission. Plus tard, au moment des négociations du gouvernement tunisien avec le général Clauzel, le bruit avait couru que la Turquie allait attaquer le beylik de Tunis pour le punir d'avoir «renié la solidarité islamique» en refusant de laisser le passage à Tahar Pacha et en acceptant d'envoyer un vice-gouverneur à Oran. En mai 1831, une délégation tunisienne fut envoyée à Istanbul pour tester le degré de mécontentement du gouvernement impérial. Tunis s'en sortit, grâce à l'habileté du chef de la mission, Ahmed Ben Dhiaf, avec quelques reproches sans conséquence.

Du point de vue politique et des moyens humains, militaires et financiers, l'acceptation du Bey d'engager son Etat dans une entreprise telle que celle de la cession des beyliks de Constantine et d'Oran avait quelque chose de présomptueux. Mais ce n'était pas une aberration. Le lecteur voudra bien se placer dans le contexte de l'époque et imaginer l'Algérie telle qu'elle était alors : un vaste territoire certes et au relief puissant, mais un territoire occupé par une population qui, selon l'historienne Lucette Valensi, était d'environ trois millions d'habitants. L'essentiel était constitué de tribus souvent en conflit les unes avec les autres. Pour tous ou presque, l'horizon c'était la tribu, le village ou la ville, élargi à la confrérie religieuse. De sorte que l'idée d'un sursaut fédérateur qui, faisant taire les divergences, aurait volé au secours de «la patrie en danger» était encore inimaginable. Le désarroi s'empara des chefs politiques et tribaux. Certains acceptèrent la présence française, d'autres la refusèrent. Les différentes régions qui composent le territoire

algérien agissaient sans concertation aucune entre elles.

Dans tous les cas, pour héroïque qu'elle fût, la première résistance algérienne (1832-1847) dut accepter bon gré mal gré un modus vivendi avec l'occupant français. On ne peut donc reprocher au gouvernement tunisien d'avoir répondu favorablement à la proposition du général Clauzel alors que, pour tous, la présence française était un fait accompli.

La politique du Bey en la matière doit être comprise moins comme l'expression d'une ambition d'étendre son autorité que comme une façon finalement habile d'affronter une situation inédite : une puissance étrangère redoutable comme voisin immédiat et dont la flotte tenait désormais les ports tunisiens à sa merci faisait une proposition qui, somme toute, n'avait rien d'humiliant et mettait le bey en position d'allié et d'ami. En revanche, une fin de non-recevoir pouvait mettre en péril l'Etat. Le Sultan du Maroc, Moulay Abderrahman, allait l'apprendre à ses dépens. Ayant dans un premier temps appuyé militairement la résistance d'Abdelkader, il fut contraint de se retirer, après la défaite de son armée près de l'Oued Isly en 1844. La France l'ayant menacé de lui déclarer la guerre, il dut déclarer Abdelkader hors-la-loi en Algérie et dans son royaume (traité de Tanger).

L'épisode des Accords Clauzel-Hussein Pacha Bey, consécutif à la prise d'Alger, constitue ainsi une illustration pathétique de l'entrée de notre pays, du Maghreb et de l'Empire ottoman dans son ensemble, dans une nouvelle phase de leur histoire. Phase de longue durée et tragique où la défaite n'était plus le résultat d'un échange entre des forces relativement équivalentes mais l'expression de l'écrasante supériorité de l'Europe dans l'art de la guerre mais aussi de son prodigieux essor scientifique, technique et industriel. Nous étions désormais aux abois, réduits à tenter de colmater les brèches d'un édifice glorieux, mais dont la vétusté apparaissait au grand jour et qui, bientôt, n'allait plus nous protéger des atteintes à notre souveraineté. **L**

Md.- A.B.A.



Au sommet d'Ennasr **L'air pur frais, les espaces généreux & les matériaux nobles**



Sur les hauteurs d'Ennasr, à côté d'un parc public, respirez l'air frais dans votre appartement luxueux avec vue imprenable.

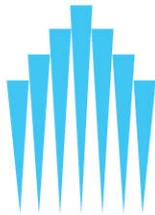
Une résidence de haut standing en R+2 et des appartements jusqu'à S+4.

Une architecture étudiée qui vous offre des espaces généreux.

Une finition soignée en matériaux nobles.

Climatiseurs, chauffage central, cuisine équipée, boîte de voiture et cellier individuel.

Pour plus d'information appeler le 71 840 244 ou consulter notre site
www.simpar.tn


SIMPAR
ISO 9001

La Bataille de Bizerte

Le général Saïd El Kateb : ma rencontre avec l'amiral Amman



Le général Saïd El Kateb (R.)

“ Le mercredi 19 juillet 1961, éclatait à Bizerte un conflit armé entre la Tunisie et la France. C'était la suite inévitable de l'échec des négociations sur l'évacuation de la base stratégique de Bizerte que commandait en chef l'amiral Amman. → ”

C'était aussi la continuation du bras de fer entre deux grands hommes connus pour leur orgueil, leur ténacité et leur entêtement à chaque fois que l'intérêt supérieur de leurs pays respectifs était en jeu. Ils ont ainsi passé la main à leurs militaires qui, prenant leurs rôles au sérieux, ont fait d'un désaccord entre deux pays amis un conflit armé, sanglant, meurtrier et inégal. Il était d'ailleurs irréflecté des deux côtés, mal préparé puis mal géré, de notre côté, sur le plan technique et tactique. Vu les conditions défavorables du moment, on ne pouvait pas, logiquement, s'attendre à mieux :

a • La Tunisie sortait depuis 5 ans à peine d'une période de colonisation qui a duré 75 ans,

b • Son armée était encore mal organisée, mal équipée, mal instruite et mal entraînée. Elle ne pouvait pas ainsi affronter dans un conflit classique une des meilleures armées du monde et encore moins faire des miracles.

Au mois de mai 1981, 20 ans après, promu au grade de général de brigade, 2 ans auparavant, j'étais nommé attaché militaire naval et de l'air (A.M. N.A) auprès de notre ambassade à Paris. Après cette période d'accalmie, l'amitié franco-tunisienne ayant retrouvé le chemin de la réconciliation, notre pays a commandé auprès de la France quelques patrouilleurs lance-missiles (P.L.M) pour renforcer la protection des côtes et nos eaux territoriales (poisson, gaz). Dans un geste qu'il voulait de bonne volonté, le président Bourguiba aurait décidé que cette acquisition se ferait en France

et sans autres appels d'offres internationaux. À Paris m'attendait donc une ambiance favorable, et le dossier des patrouilleurs était le plus important dans notre coopération avec les Français. Ces derniers avaient auparavant accepté ma désignation comme A.M.N.A alors qu'ils n'ignoraient pas les dégâts causés à leur aviation par ma compagnie, sur l'aérodrome de Sidi Ahmed (une quinzaine d'avions détruits). Il faut signaler que parmi le personnel d'une ambassade, seuls l'ambassadeur et l'A.M.N.A sont accrédités et assujettis à l'accord des autorités du pays hôte. Arrivé à Paris fin mai 1981, le dossier des patrouilleurs a retenu, tout naturellement, toute mon attention. Bien avant ma désignation à ce poste, le ministre de la Défense avait déjà fait détacher le commandant Chedli Cherif, futur amiral et chef d'état-major de la marine, auprès de la mission militaire de l'ambassade pour être sur place à Cherbourg auprès de la Compagnie AMIOT, et suivre la construction de ces bateaux.

Quelque temps après avoir pris mes nouvelles fonctions, le commandant Cherif m'annonce que l'amiral Amman, ancien commandant en chef de la base aéronavale de Bizerte au cours des événements de juillet 1961, présidait cette compagnie de construction navale. L'ayant informé de ma venue à Paris, il a exprimé le désir de me recevoir. Agréablement surpris et un peu curieux, j'ai accepté sans hésiter. L'amiral et moi-même, nous nous connaissions déjà de réputation et par combattants interposés. C'était depuis le 6 juillet 1961 lorsque j'ai eu la lourde et dangereuse tâche de déclencher les hostilités avec ce pays ami. Ces hostilités qui ont entraîné tant de dégâts et de malheurs à nos deux pays. →



HYUNDAI
Truck & Bus

County, pour une nouvelle génération.



MUSE

SOTUDIS
Chemin de réussite

www.sotudis.com.tn

N° Vert 80 10 25 25

zouari group مجمع الزواري



■ Le Vice-Amiral d'Escadre Amman
Commandant Supérieur de la Base
Stratégique de Bizerte

→ C'est ainsi que j'ai eu l'occasion, pacifique et amicale cette fois, de rencontrer de nouveau cet adversaire d'hier qui m'a reçu aujourd'hui avec beaucoup d'égard. Nos entretiens se sont multipliés pour parler de ce drame qui a envenimé nos relations, a risqué de nuire gravement à nos intérêts séculaires communs et a menacé l'existence même de notre jeune Etat fraîchement débarrassé du protectorat. Sur le plan purement technique militaire, l'amiral trouvait que la façon avec laquelle la partie tunisienne a géré les opérations était confuse, précipitée, inexplicable et injustifiée.

De mon côté, j'ai insisté sur les points essentiels suivants :

1 • L'incompréhension de la partie française envers la légitime demande tunisienne d'établir un calendrier pour évacuer ses troupes de Bizerte,

2 • L'usage excessif et injustifié de la force imposé par les directives, si sévères, du général de Gaulle qui ont autorisé cet emploi démesuré des moyens disponibles et de ceux appelés en renfort (B26 et porte-avions). N'a-t-il pas exigé de taper vite et fort ?!

Bref, ces discussions sont toujours restées amicales et courtoises. Officiellement, la page a été tournée dans l'intérêt bien compris des deux parties. La politique en a décidé ainsi et les militaires ont suivi le chemin battu. Au cours de nos entretiens à bâtons rompus, j'ai tant apprécié la façon dont cet ancien chef de guerre s'est transformé en chef d'entreprise soucieux des intérêts de sa «maison» et de son pays. Moi-même ayant été accrédité auprès

de l'armée française, j'avais aussi le souci et le devoir d'œuvrer pour améliorer nos relations avec la France et son armée. En août 1984, après lui avoir annoncé mon départ définitif de Paris, l'amiral Amman m'a remis très gentiment un document, promis quelques mois auparavant, qui relate par la photo et le texte les événements de juillet 1961. Nous, Tunisiens, avons appris pour la première fois, et après 23 ans, ce qui s'est réellement passé autour et à l'intérieur des bases, à Bizerte-Ville, Menzel Bourguiba et ailleurs. Ce document m'a confirmé et rassuré que les tirs effectués par ma section de mortiers ont bien atteint leur cible (une quinzaine d'avions français détruits). Les dégâts subis et reconnus par l'adversaire en étaient la preuve.

A l'avant-propos de cet album, l'amiral Amman précisait 3 points:

a • Il nous a punis pour avoir provoqué la France pour la grandeur de laquelle le général de Gaulle a toujours été pointilleux et si chatouilleux (voir ses relations conflictuelles avec les Américains durant la Seconde Guerre mondiale),

b • a rendu hommage aux combattants dont les nôtres, qui se sont battus

c • plus par patriotisme et courage que parce qu'ils possédaient des armes performantes et une longue expérience dans l'art de la guerre. On n'avait ni armes sophistiquées ni expérience guerrière.

d • et lancé un appel à la réconciliation dans l'intérêt bien compris de nos deux pays.

Il y avait là, sans doute, en la personne de feu amiral Amman l'âme d'un grand chef qui respecte l'adversaire d'hier et s'emploie à

sauvegarder, voire à améliorer et renforcer, ses rapports avec notre pays.

Par ailleurs, toutes ces discussions n'ont pas manqué de me rappeler la visite que nous a rendue le général Baillif, commandant supérieur des troupes de Tunisie (CSST) dont le quartier général était installé à Dar Hassine à Bab Menara. En 1882, le général Forgemol entre à Tunis à la tête des troupes d'occupation, installe son état-major dans ce palais qui devint ainsi le siège du CSTT jusqu'à l'indépendance en 1956 (74 ans). Cette visite eut lieu fin septembre 1956 avant le départ de la «promotion Bourguiba», dont je fais partie, à l'Ecole spéciale militaire interarmes (ESMIA, St-Cyr). Il nous a déclaré: *«Je suis convaincu que vous serez de brillants élèves et que vous reviendrez ayant acquis les connaissances nécessaires pour faire honneur à la Tunisie et à la France qui vous aura aidés dans votre formation».*

Sans l'avoir fait à dessein, je pense que j'ai bien répondu à cet appel:

a • J'ai fait honneur à mon pays parce que la compagnie que j'ai instruite de A à Z à la hâte, par les tirs efficaces de ses mortiers, a fait d'un coup d'essai un coup de maître,

b • J'ai fait aussi par ailleurs honneur à la France qui a participé à ma formation et à mes instructeurs français qui, de toute évidence, m'ont bien instruit parce que j'ai réussi mon premier test au combat.

Dans quelle situation paradoxale me suis-je donc mis?

A mon retour définitif à Tunis, en septembre 1984, j'ai présenté ce fameux album au ministre de la Défense nationale, feu Slaheddine Baly, qui l'a présenté au Premier ministre d'alors, feu Mohamed Mzali. Celui-ci l'a remis à son tour au président de la République feu Habib Bourguiba, le Combattant Suprême. Tout ce beau monde, qui n'est plus de ce bas monde, a été bel et bien surpris par ces révélations tardives qu'ils découvrent après un quart de siècle et qui ont abouti le 15 octobre 1963 à l'évacuation du dernier soldat français après une occupation de 82 ans imposée par le traité du Bardo en mai 1881. ■

S.E.K.

L'art de vieillir dans la vitalité et la joie





Ezzedine El Mestiri

Journaliste tunisien établi depuis longtemps en France, Ezzedine El Mestiri, originaire de Ksour-Essaf, fait une courte pause de sa marche matinale au Jardin du Luxembourg, en plein cœur de Paris, le jour de ses 60 printemps. Assis sur un banc, il commence à réfléchir sur la nouvelle vie qui l'attend. Comment s'y organiser, comment en profiter, comment rattraper dans la vitalité et la joie tout le temps passé? Naîtra alors en lui l'idée d'un merveilleux livre qu'il vient de publier aux éditions Eyrolles sous le titre de *L'art de vieillir dans la joie*. →



Ni un ouvrage de gérontologie, ni une réflexion philosophique, Ezzedine El Mestiri aide le lecteur à passer de la flamme à la lumière durant ce second âge, un cadeau en supplément d'âge. Victor Hugo lui vient en rescousse : «*Et l'on voit de la flamme aux yeux des jeunes gens, mais dans l'œil du vieillard on voit de la lumière*». Sa grand-mère à Ksour-Essaf le lui expliquera. Une écrivaine russe, Sophie Swetchine, annonce le verdict : «*Si la jeunesse est la plus belle des fleurs, la vieillesse est le plus savoureux des fruits*».

«Un milliard, c'est le nombre des personnes de plus de 50 ans dans le monde, rappelle El Mestiri. Les plus de 60 ans représentent aujourd'hui 11% de la population de la planète. Ils seront 21% en 2040. Les plus de 60 ans, 14,5 millions de personnes aujourd'hui, soit 23% de la population française, seront 17 millions en 2020. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un enfant sur quatre né aujourd'hui pourra célébrer son anniversaire dans l'année 2100. Un quart des enfants nés aujourd'hui vivront centenaires». Tout est sur une note d'espoir dans ce livre très agréable à lire, avec des conseils pratiques, des exercices et des évocations personnelles. Ezzedine El Mestiri reste très attaché à sa terre natale où il continue à puiser souvenirs d'enfance et enseignements de la vie. Cette souche tunisienne confère à son livre une note bien de chez nous. 

L'art de vieillir dans la joie
de Ezzedine El Mestiri
Préface de Thierry Janssen
Editions Eyrolles, Paris, juin 2016

Leur vieillesse : regarder la lumière du phare, même éteint !

En Tunisie, le pays de mon enfance, j'ai encore le souvenir de ma grand-mère qui perdait la vue et ne se lassait pas de regarder la nuit, de notre véranda, au loin, la lumière rouge et clignotante du phare. Un soir, la lumière du phare s'était éteinte ! Une panne d'électricité. Un supplément de vie pour agrandir notre maison suite à un grand orage. Ma grand-mère, presque aveugle, continuait à nous affirmer que la lumière du phare clignotait encore ! L'optimisme et la sagesse de la vieille dame ne résident-ils pas, en réalité, dans le fait de regarder la lumière d'un phare même éteint ?



Prévoir les petits ennuis et les renoncements

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cet exercice est assez amusant ! Il s'agit de dresser sur une feuille de papier la liste des petits ennuis et des renoncements qui se succèdent dans notre vie quotidienne pour notre corps vieillissant. L'objectif est de mieux prévenir avant que le corps ne suive plus. Cette liste nous aidera à prendre conscience de ce qui nous arrive et à accepter tout simplement ce que nous ne savons plus faire. Accepter une certaine lenteur du mouvement et ajuster tout son être pour que tout fonctionne bien. Exemples :

- Les escaliers à monter moins facilement
- Les sacs trop lourds à ne plus porter
- Les gros livres difficiles à feuilleter
- Faire moins de vélo
- Courir cinq kilomètres sans interruption
- Nager vingt longueurs du grand bassin
- S'asseoir en tailleur le dos droit
- Marcher dix kilomètres sans interruption...



Les premières suppressions d'activités sont facilement acceptables, car on peut les remplacer par d'autres... Mais au fur et à mesure que le temps passe, les suppressions deviennent irremplaçables et creusent des vides que nous devons accepter. Personnellement, ce nouveau rythme a fini par me convenir. Je savoure ce nouveau bien-être ressenti à ne plus courir; à cesser d'aller vite pour gagner du temps... Et quel plaisir de voir, d'entendre et d'exister autrement grâce à ce rythme lent.



Organiser sa journée

Viellir, c'est organiser son temps pour éviter de se retrouver à la fin de la journée en se disant : aujourd'hui, je n'ai pas fait grand-chose ! Pour ne pas éprouver un sentiment de vide et d'inutilité, mieux vaut agencer son temps. Chaque jour, faites une liste de ce que vous voulez faire le lendemain. Quelques notes jetées sur un papier suffisent à donner un sentiment de sécurité. S'appliquer à faire ce que l'on a prévu apporte un sentiment d'accomplissement, et donne un sens à sa journée. Et c'est amusant de cocher ensuite au fur et à mesure ce qui a été réalisé. Ce qui est important, c'est le sentiment de bien-être ressenti à la fin de la journée... Et cette petite voix intérieure qui nous dit que cette journée a été riche de plaisirs et de sens.



Quelques conseils pour ce supplément de vie

- Ne pas se plaindre au réveil d'avoir mal partout car, certes, on peut avoir mal quelque part mais jamais partout et tout le temps!
- Consigner par écrit ce que, chaque jour, vous apporte →

www.atb.tn
#BIBANE_ELKHIR

Epargne  الخير

FCAI



Crédit 
SAKAN

مع إدخار
الخير...
تتطك
بيان الخير



ATB

البنك العربي لتونس

Des professionnels à l'écoute

Avec un peu d'épargne, réalisez vos rêves et concrétisez vos projets... Fructueuse, disponible et généreuse...
Epargne El khir vous donne accès au crédit qui vous convient, aux meilleures conditions.

سبّ الخير... تلقى الخير بزاید.

ATB TUNISIE  

→ la vie : les joies, les peines, les petits riens, l'important... Et aux moments indécis, relire ce que vous avez griffonné en le complétant et en le partageant avec les êtres que vous aimez.

- Rester curieux, cultiver ses envies, s'intéresser à la vie et aux autres, ne pas se replier paresseusement dans son coin.
- Prendre du temps pour ce qui vous plaît, pour ce que vous aimez et avec ceux que vous aimez. -Continuer à avoir le sourire aux lèvres, vous êtes filmé !
- S'habiller avec des tissus souples et doux dans une teinte rappelant la saison.
- De la légèreté en tout : éviter le vocabulaire sentencieux et savoir surtout se moquer de soi.
- Apprendre des poésies par cœur pour les partager avec l'inconnu(e) rencontré(e) dans le bus ou au square de votre quartier.
- Garder une activité intellectuelle pour éviter de vous lamenter sur vos petites misères physiques et vous aider à entretenir la mémoire, la réflexion et un esprit éveillé.
- Aimer les autres autour de vous et savoir les aimer tels qu'ils sont.
- Vivre poétiquement sa retraite : une respiration bien maîtrisée, une bonne alimentation, une activité physique quotidienne, la poursuite d'une activité intellectuelle, la confiance en soi, l'émerveillement, de nouvelles relations avec les autres et le monde, adopter une vue d'ensemble qui dépasse notre personne...
- Devant la complexité de la vie, prendre conscience à chaque instant de la chance inouïe qui vous est échue : avoir été présent dans la lumière de ce monde.



Se plonger dans son vieux courrier

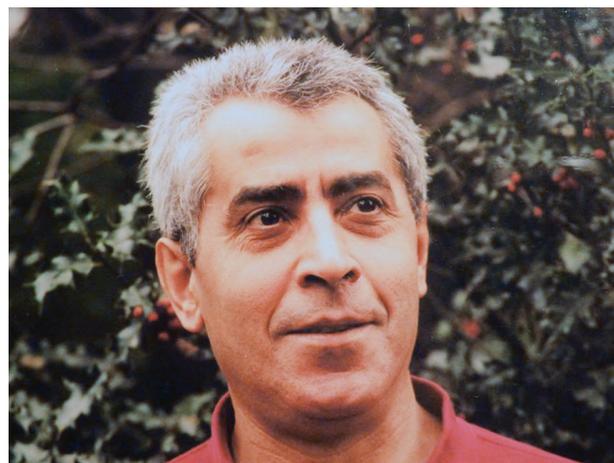
Nous trimbillons tous des archives d'un vieux courrier dans des boîtes à chaussures. Nous regardons ce trésor et, souvent, nous n'osons pas succomber à l'envie de nous y plonger, par peur de chatouiller les cicatrices d'un passé qui a du mal «à passer». Et un jour, on décide de caresser la boîte pour enlever la poussière et en sortir quelques lettres jaunies, des cartes postales d'un autre temps, des petits mots perdus et jetés dans la consigne de la mémoire... Alors, nous relisons ! Nous avons tous fait l'expérience de relire notre vieux courrier... Oui, ces anciennes lettres n'ont pas pu nous révéler à l'instant les sentiments qu'elles exprimaient. Elles ont du neuf comme si le facteur les avait déposées aujourd'hui. Oui, avec le temps, nous devenons experts en quelque chose qui nous concerne de près, et même expert de notre passé, un passé présent.



Un pèlerinage sur le lieu de l'enfance

Mai 2014 : me voilà de retour dans mon pays natal après de longues décennies d'exil et d'absence... Durant un court voyage magique

en Tunisie, j'ai retrouvé la lumière dans les yeux de ma mère, la bienveillance innée de ma grande famille, la beauté et la bonté des êtres chers, l'esprit des lieux de mon enfance... Dans ma poche, ma première photo de classe en 1960... Et aujourd'hui face à l'objectif pour une photo à la même école à Ksour-Essaf construite en 1889... Devant le même préau et imprégné par le même parfum du jasmin de la cour de récréation... Rien n'a changé, ou presque : une cinquantaine d'années en plus. Revenir me reconnecter dans ce lieu est la plus magnifique des leçons de choses de l'enfance... C'est ici, dans cette école, que les maîtres m'ont offert ce premier cadeau – aimer le vivant –, m'ont appris le sens de la justice, le respect de l'Autre, la bienveillance, tout ce qui est beau et généreux dans une vie passagère... Ce genre de pèlerinage fait du bien, il nous incite à célébrer la vie à tout instant !



L'enfant de Ksour Essaf...

Journaliste et rédacteur en chef pour diverses publications (*Croissance des jeunes nations*, *Hommes et migrations*, *Famille Magazine*), Ezzedine El Mestiri a été responsable de Mécénat de solidarité en entreprise de 1994 à 2002, avant de fonder le magazine *Nouveau consommateur* en 2003. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés aux modes de vie : *Les Cuisines du monde à Paris* (Bayard, 1997), *Le nouveau consommateur. Dimensions éthiques et enjeux planétaires* (L'Harmattan, 2003), *La consommation écologique* (Editions Jouvence, 2007). Il a également collaboré à l'ouvrage de Charles Kloboukoff, *Itinéraire d'un entrepreneur engagé* (Leduc.s, 2013).

LISTERINE

BAIN DE BOUCHE QUOTIDIEN



Le bain de bouche quotidien le plus recommandé par les dentistes

Johnson & Johnson

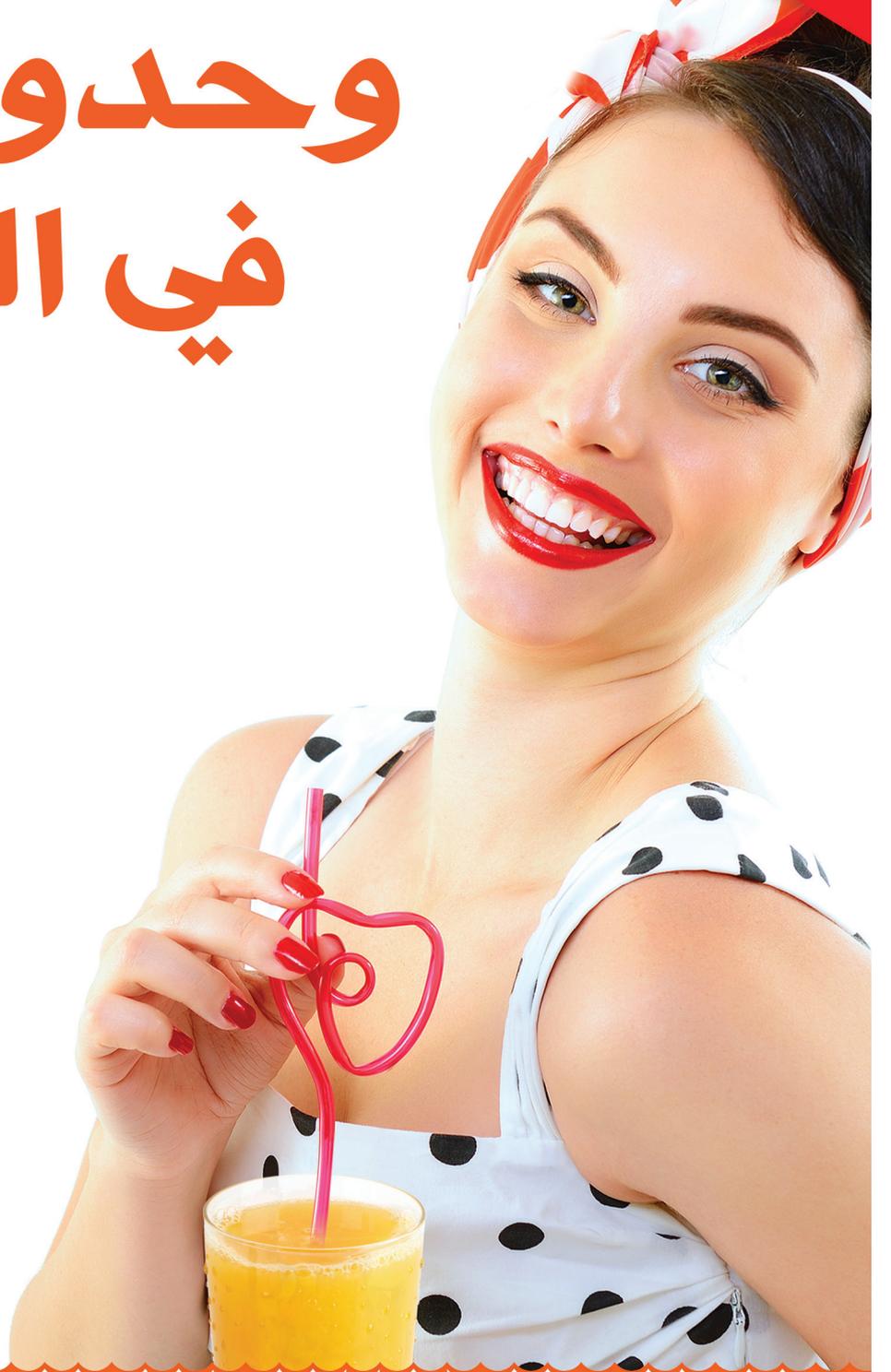


Distribuée par :
Intercosmetic distribution

جديد

لستيل
DEPUIS 1962

وحدو
في البنته



Les cinq saisons des anciens de mon village

Selon les anciens de mon village, Ksour-Essaf en Tunisie, il y a cinq saisons. Les quatre saisons du cosmos, bien classiques, et notre saison intérieure de vie qui englobe toutes les saisons.

Au printemps, les vieux de mon village disent qu'il faudrait se lever et se coucher très tôt, accueillir le soleil levant et s'éveiller aux merveilles de cette saison où tout renaît dans une douce lumière. C'est la saison aussi du nettoyage ! Le grand ménage dans notre corps pour évincer les toxines, et celui de la maison pour aérer jusqu'au dernier recoin, s'alléger de l'inutile, libérer les espaces.

Et l'été arrive ! Alors, il est recommandé de se lever très tôt, de se coucher tard, et de se permettre la petite sieste au plus fort de la chaleur. Les anciens de mon village me chuchotaient à l'oreille que durant cette saison, tout est accélération, surcroît, exagération. Tout augmente, la température, la poussée des végétaux et notre gourmandise de la vie. Alors, les sages de mon village recommandent une alimentation fraîche et légère, pour éviter la déshydratation, et la mesure en tout !

L'automne, c'est la nature qui se met en retrait. C'est l'arrivée de la fraîcheur du temps qui provoque une petite contraction de notre système respiratoire. Petites laines, grandes écharpes pour éviter la toux, la bronchite

et les allergies. C'est le temps où les plantations continuent à fleurir avant de s'endormir. Alors mes vieux de Ksour-Essaf disent qu'il faut se lever et se coucher tôt pour profiter de la lumière tamisée du jour, marcher, respirer, manger moins que, d'habitude et devenir un grand amateur de soupes, boire du thé à la menthe ou tout autre thé... et à volonté.

À l'arrivée de l'hiver, les vieux de mon village hibernent. On les croise rarement ou au marché hebdomadaire, enveloppés d'un grand burnous en laine. Ils sont silencieux et avares surtout de recommandations.

Leurs yeux encore marqués par le sommeil nous disent que nous sommes bien entrés dans la saison du ralenti. Ils ne sont pas les seuls à être en sommeil, la nature et la vie aussi. Notre corps ressent fortement cette décroissance de la nature. C'est vrai que notre santé vit aux aléas des gripes et des rhumes. Tout est baisse de tension et certains sont touchés par une dépression hivernale. C'est pour cela que les vieux de mon village ne sortent que pour chercher une courte et miraculeuse arrivée d'un rayon de soleil. Alors, on redevient joyeux en croyant en un printemps en hiver. Et les sages de mon village nomment ce moment «la cinquième saison», notre saison intérieure adaptée à toutes les autres et accueillante à tout souffle de vie et rayon de lumière. ■



Garantie

3
ans

The Creative Life

TCL



Pour une vie pleine d'interaction.

SMART TV
ANDROID IPTV



Android 4.4 :
Avec un design plus abouti, de meilleures performances et de nouvelles fonctionnalités, l'Android 4.4 KitKat vous offre une expérience captivante et intelligente et vous transporte vers le futur.



Android 5.1 :
L'Android 5.1 Lollipop vous propose une nouvelle interface qui fera de votre navigation une expérience unique que ce soit sur votre téléphone, tablette, montre Android wear ou TV.



Dynamic Contrast Ratio :
Appréciez des couleurs plus riches avec des noirs plus sombres et des couleurs plus éclatantes pour une image plus claire et réaliste.



True Color Tech :
Une technologie d'amélioration avancée des couleurs, élargit le spectre de couleur de votre télévision et vous offre des images naturelles.



Direct Led :
Le positionnement de LED juste derrière l'écran permet un éclairage constant et uniforme, une luminosité améliorée et une faible consommation en énergie.



IPTV Standard / Electro IPTV :
Profitez de plus que 2000 chaînes en streaming et une bibliothèque de 5000 films.

الالكتروستار
ELECTROSTAR

N° Vert 80 100 500
APPEL GRATUIT

Kalthoum Bornaz

La cinéaste active et créative

Dans la bibliothèque de Kalthoum, aussi fournie que riche, le *Candide* de Voltaire occupe, à n'en point douter, une place de choix tant sa vie tout entière fut imprégnée de la célèbre injonction «il faut cultiver notre jardin». L'attention qu'elle mettait à soigner ses plantes et le bonheur qu'elle mettait à les diversifier la faisaient évoluer dans un univers de connivence avec la nature qui confine à l'art de vivre. →

Sa nature est moins luxuriante que maîtrisée, croissant par petites touches à la manière des tableaux des grands maîtres impressionnistes. Elle y déambulait comme se promenait Rousseau sur les rives du lac de Bièvre ou Héloïse dans ses bosquets et s'y laissait aller à de douces rêveries méditatives qui lui faisaient critiquer le monde et admirer

pas renié Bernardin de Saint-Pierre. Le monde est si petit.

Kalthoum n'eut de cesse, sa vie durant, de cultiver son jardin mais également celui des autres, du nôtre. Sa vocation de cinéaste et de technicienne du cinéma, découverte très tôt au contact d'une famille de lettrés puis entretenue sur les bancs de l'Institut des hautes études cinématographiques de Paris, fut mise au service d'un engagement aux antipodes des stériles considérations métaphysiques.

Pour elle, tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, s'évertuant à s'occuper des choses qu'on peut changer et à s'appliquer à faire évoluer la société et la rendre meilleure. N'entreprit-elle pas de rendre un vibrant hommage, dans son moyen métrage «*Trois personnages en quête d'un théâtre*», au Théâtre municipal de Tunis à l'occasion de son centenaire et à un moment où la démolition du précieux édifice était fortement envisagée ? N'hésitait-elle pas à jeter quelques pavés dans la mare afin de susciter et de rehausser les débats ? Ainsi en fut-il quand elle présenta son long métrage «*Shtar M'haba*» ou *L'Autre moitié* →



sa beauté tout à la fois. C'est que la solitude de Kalthoum, née d'une discrétion quasi malade, était active et créative. Elle cultivait son jardin et, ce faisant, nourrissait un imaginaire fertilisé par les valeurs épicuriennes. De l'espace confiné du jardin, Kalthoum Bornaz, grâce à une sensibilité à fleur de peau, s'ouvrait sur l'universel et partait à la découverte d'elle-même et de l'Autre dans sa différence fondamentale. Tout part, donc, chez elle d'un petit espace de verdure, d'un îlot de paradis que n'aurait



EL KILMA LIK



Adresse : Avenue Abu Dhabi 8050 Hammamet-Tunisie

Tél : +216 72 279 188 / Fax : +216 72 279 177

E-mail : commerciale@capradio.tn

91.5 Fm 95.2 Fm 105.6 Fm

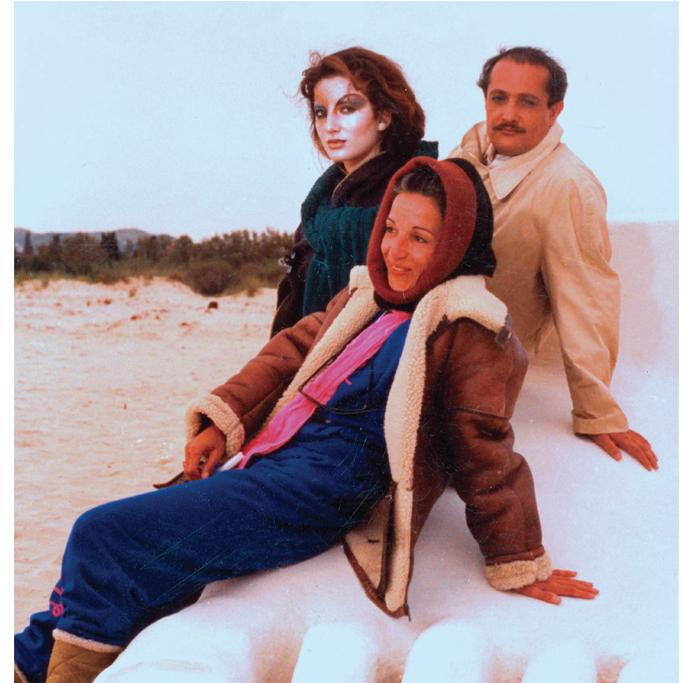


→ du ciel, où elle s'attaqua à l'épineux problème de l'héritage des femmes en milieu arabo-musulman, s'attirant au passage les foudres des conservateurs de tous bords. S'il est vrai que le cinéma est, avant tout, une affaire de technique – et en cela, Kalthoum fut à bonne école en ayant figuré comme l'assistante réalisatrice auprès des monstres du 7e art que sont Franco Zeffirelli, Roman Polanski, Claude Chabrol, Federico Fellini, il est tout autant, chez elle, moyen au service d'un engagement sans faille qui ne transparaît pas forcément à première vue. Mais qui ressort immédiatement dans toute sa splendeur si on prend la peine de gratter quelque peu le vernis des convenances et de la technique. Toute sa filmographie atteste de choix thématiques audacieux et nul doute que les

longs rushes par lesquels elle a archivé inlassablement les événements ultérieurs au 14 janvier 2011, augurent de quelques documentaires posthumes qui feraient date dans l'histoire de la Tunisie contemporaine.

L'autre jardin secret de Kalthoum Bornaz n'est autre que sa famille et son cercle d'amis. N'ayant pas eu d'enfants, tout son amour filial s'est déversé sur ses neveux et petits neveux qu'elle n'a cessé de choyer par des attentions toujours renouvelées. Sa discrétion légendaire ne l'a pas empêchée de nouer dans le milieu artistique de solides amitiés qui le lui rendent bien. Mais, c'est probablement au contact de sa grande sœur et néanmoins amie, Alia Baccar, que Kalthoum a trouvé, le plus, matière à épanouissement intellectuel. La grande

Société • Hommage à...



famille a toujours fait corps autour d'elle et a constitué son premier et dernier rempart contre les vicissitudes du temps qui ne l'ont guère épargnée. Pour autant, elle était toujours accessible à tous ceux qui avaient sollicité son aide et faisait preuve, en la circonstance, d'une rare générosité. Ironie du sort, Kalthoum Bornaz est partie quelques jours avant la fête de l'Aïd Kebir qu'elle exérait par-dessus tout, non qu'elle n'ait pas la foi, à Dieu ne plaise, mais parce qu'elle était végétarienne depuis son plus jeune âge et qu'elle était un farouche défenseur de la cause des animaux, ces autres opprimés de la terre.

A cette grande dame, qui avait fait de la discrétion son credo, refusant au passage les nombreuses sollicitations des médias et du silence une profession de foi, le poète reconnaissant :

A voir ce que l'on fut sur terre et ce qu'on laisse

Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse

Repose en paix, Kalthoum. **L**

Lyès Annabi

Habib Achich

Père de l'industrie de la lingerie féminine

Pionnier de l'industrie de la lingerie féminine en Tunisie qui a conquis les marchés européens, Habib Achich est décédé jeudi 8 septembre 2016 à l'âge de 98 ans. Issu d'une famille militante de Sfax, il avait été très actif ainsi que ses frères Mokhtar, Abdessalem et Abderrahmane et son cousin Abdelaziz (fondateur en 1962 de radio Sfax) dans le parti destourien durant la lutte nationale. Compagnons de Hédi Chaker et de Bourguiba, ils seront des militants purs et durs. Au lendemain de l'indépendance, Habib Achich s'engagera avec le même enthousiasme dans le développement industriel. →

Pour soutenir son commerce de lingerie féminine, privé de produits de qualité, suite à la politique d'austérité et la limitation des importations, Habib Achich créera en 1964 un petit atelier de couture qui sera la première unité de ce qui deviendra un grand groupe industriel sous l'enseigne de Société industrielle de lingerie.

Le sigle SIL sera rapidement une marque phare plébiscitée en Tunisie et en Europe. La première grande réussite de SIL, dont les ateliers étaient installés d'abord dans les locaux de l'ancienne Bourse de l'huile, tout près du port commercial de Sfax, puis de l'autre côté du port de pêche, est sociale. Procurer de l'emploi à des centaines de jeunes filles, issues de familles modestes, a été une véritable prouesse que Habib Achich s'efforcera de perpétuer jusqu'à ses derniers jours.

Des générations entières ont ainsi pu subvenir aux besoins de leurs familles, prendre en charge leurs frais de mariage et aider leurs frères et sœurs à poursuivre leurs études. La gestion sociale a été le point



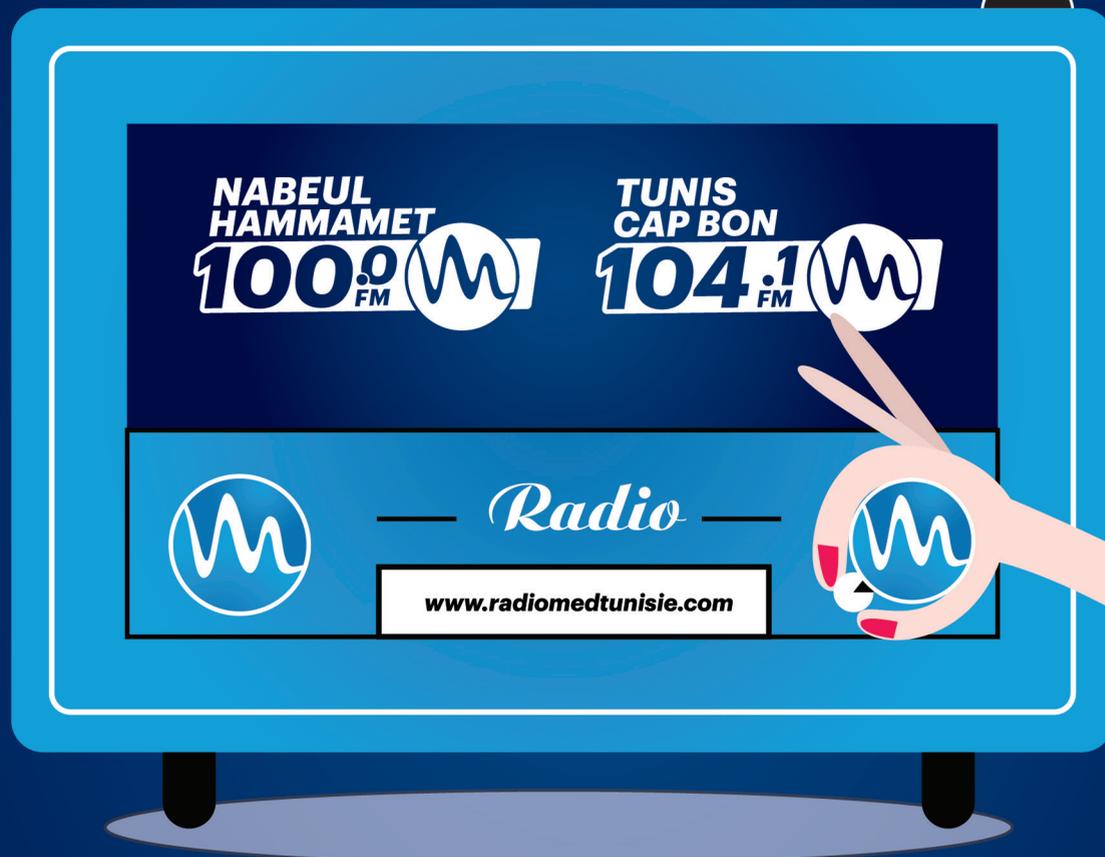
fort de la société et lui fera mériter le Prix du Progrès social.

La deuxième performance impressionnante est sans doute la maîtrise d'une technologie pointue répondant aux normes internationales de la lingerie féminine en haut de gamme, mais aussi d'un marketing spécifique. Faisant confiance aux jeunes, Habib Achich a su hisser son groupe SIL et ses marques aux plus hautes positions en Tunisie et sur les marchés

extérieurs. Près d'un millier de salariés se déploient aujourd'hui sur plus de 7500 m² couverts équipés de pas moins de 800 machines des plus performantes pour produire des gammes innovantes. Habib Achich laisse le souvenir d'un grand capitaine d'industrie, parti avec juste son patriotisme et quasiment sans moyens financiers importants, pour fonder un groupe solide, une marque rayonnante et une grande famille qui loue ses mérites. **L**



صيفي



 une vague de bonheur

#b_rouh_jdida



//radio med @radiomedtn @radiomedtunisie

Adresse : Cité El Wafa Nabeul Jadida 8000 Nabeul - Tunisie Tél : (+216) 72 328 500 Fax : (+216) 72 328 560

E-mail : contact@radiomedtunisie.com

102.5 Mhz
Sousse
Hammamet
Nabeul Sud
Zaghouan

104.4 Mhz
Kairouan
Sidi Bouzid
Kasserine
Seliana

89.4 Mhz
Monastir

91.6 Mhz
Mahdia
Sfax

FM

Jawhara



تابهوا "بوليتيكا"

على الجوهرية FM

من الإثنين إلى الجمعة من 12:00 إلى 14:00

www.Jawharafm.net

Le Professeur Mongi Chemli

Debout pour ceux qui partent



Samir Marzouki

“ Ils partent l'un après l'autre, les fondateurs de l'université tunisienne. Dans le secteur des lettres, Si Mohamed Yaalaoui, Si Abdelkader Mhiri, Si Taïeb Achèche et, tout dernièrement, Si Mongi Chemli. J'étais très lié au deuxième et au troisième. Si Achèche a été mon professeur d'arabe à Sadiki puis mon collègue à l'Ecole normale supérieure et, depuis toujours, un ami. Si Abdelkader a été le maître que, nous, francisants de la première heure, n'avions pas dans notre spécialité et aussi, plus tardivement, un ami (mais que signifie «tardivement» pour qui a soixante-cinq ans?). → ”

J'ai énormément appris de tous les deux et j'ai reçu leur mort comme un coup de poignard au cœur. Je voulais écrire sur l'un et l'autre, témoigner sur leur œuvre et leur apport mais je n'ai pas pu, autant parce que la douleur réelle impose le silence (ainsi je n'ai pu parler publiquement de mon propre père que quarante jours après sa mort) que parce que je refusais de faire partie de la horde des faiseurs d'hommages et de discours conventionnels.

La mort du Professeur Chemli, que j'ai beaucoup moins connu et auquel ne me liait que le respect dû aux aînés et l'admiration pour la génération d'enseignants du supérieur à laquelle il appartenait, m'a paradoxalement aidé à envisager de m'acquitter, dans le futur, de ce devoir de mémoire et de reconnaissance qui me lie à l'un et à l'autre. En parlant de Si Mongi qui fut enseignant à la faculté des Lettres et Sciences humaines de Tunis lorsque j'étais étudiant (il n'y en avait qu'une seule dans le pays à cette époque) puis qui fut mon aîné et mon collègue dans cette même faculté, un homme charmant, extrêmement courtois, toujours souriant, je souhaite ainsi m'habituer à parler de nos aînés à l'université pour mieux évoquer, parmi ces aînés, ceux qui furent déterminants dans mon parcours d'enseignant-chercheur et d'homme tout court. Mais tous, avec leurs tempéraments différents, leur science, leur enthousiasme ou leur ironie, leur implication diverse dans la marche de l'université, leurs qualités et leurs défauts, méritent qu'on se lève pour les saluer et que le pays entier reconnaisse leur impact et leur action bénéfique durant les heures d'édification de l'enseignement supérieur tunisien, ces heures qui, comparativement à ce que cet

enseignement est à présent devenu, apparaissent comme des heures de gloire et de rayonnement.

Jeune agrégé francisant, fraîchement débarqué à la faculté du 9-Avril, j'ai souvent conversé avec Si Mongi, excellent francophone, fêru de littérature française. J'avais failli, étant étudiant, suivre un de ses cours mais le certificat complémentaire d'arabe dans le cadre duquel il enseignait était incompatible, sur le plan de l'emploi du temps, avec les enseignements que je suivais au département de français. Je partageais une de ses passions, la littérature comparée qu'il avait introduite à la faculté comme il avait œuvré, sur un autre plan, pour valoriser l'enseignement de la littérature tunisienne, ancienne et moderne. Il me parlait de ses maîtres, Robert Escarpit et Etiemble qui considérait la littérature comparée comme une étude du «cousinage intellectuel des peuples», ces maîtres dont l'influence, sur sa carrière d'enseignant-chercheur, ne fut pas moindre que celle des illustres arabisants que furent Régis Blachère ou Charles Pellat. Il ne tarissait pas d'éloges sur Goethe dont il admirait l'engouement pour la culture arabe et dont il fut, mutatis mutandis, un émule en œuvrant à faire connaître la littérature européenne à ses étudiants arabisants.

Il eut assez peu de responsabilités extra-universitaires : entre 1976 et 1984, il a dirigé l'Institut national de l'éducation qui relevait alors du ministère de l'Education et fut aussi secrétaire général de la Commission nationale tunisienne pour l'Unesco, l'Alecso et l'Isesco de 1987 à 1996. Il semble qu'à ce dernier poste, il ait déployé des efforts considérables pour la promotion, à l'Unesco, de la culture arabe et la défense des causes arabes. Il a dirigé l'Ecole normale supérieure →

شمس FM

تونس الكبرى

101.7 FM

بنزرت

95.7 FM

قفصة

88.7 FM

صفاقس

96.2 FM

الوطن القبلي

106.5 FM

القيروان

107.0 FM

المنستير

90.6 FM

سوسة

93.7 FM





→entre 1968 et 1970 et fut l'un des fondateurs de Hawliyyat al jami'a attunissiyya (Annales de l'Université tunisienne) et le directeur d'Al Hayat ath-thaqafiyya (La Vie culturelle). L'histoire retiendra en particulier qu'il a dirigé la revue Attajdid (La Rénovation) dont le rôle fondamental dans l'élaboration des caractéristiques propres à la culture tunisienne n'a pas encore été suffisamment mis en lumière et qui avait réuni, toutes tendances confondues, les meilleurs esprits du pays autour d'un projet culturel d'envergure où les universitaires brillants de l'époque fondatrice quittèrent leur tour d'ivoire et s'adressèrent, par leurs écrits, à un plus grand cercle d'intellectuels tunisiens. On sait moins qu'il a été un des fondateurs de la Ligue tunisienne pour la défense des droits de l'Homme et qu'il fit

partie du premier bureau de cette ligue. A l'époque bourguibienne, il fut nommé, pour quelques heures, ministre de l'Éducation (ou était-ce de la Culture ?) mais n'exerça pas cette fonction car des hommes politiques qui ne lui voulaient pas du bien se prévalurent auprès du Combattant suprême de sa signature sur une pétition en faveur de Ahmed Ben Salah quand celui-ci était tombé en disgrâce. On ne peut en effet parler de lui comme d'un opposant, mais il avait toujours gardé sa liberté et pris quelquefois des risques en affirmant haut et fort ses convictions.

Il fut aussi un homme de radio (je découvre, en parlant de lui, un autre intérêt qui nous est commun), ce qui était encore une voie pour ne pas s'enfermer dans sa tour d'ivoire.

Il se préoccupa, à la suite des regrettés Mustapha Khraïef et Ahmed Laghmani, des littérateurs en herbe à qui il prodigua, à travers les ondes, ses conseils, en insistant sur la correction et même la perfection de la langue qu'il plaçait au-dessus de tout. Il eut encore d'autres émissions radiophoniques : présentation d'ouvrages ou, dans le cadre d'une émission intitulée «*L'Heure de la culture arabe*», promotion passionnée et vulgarisante, au meilleur sens du mot, de cette culture millénaire, dans ses manifestations classiques ou plus récentes. En tant que chercheur, il publia sur Taha Hussein, sur la culture tunisienne, sur la critique littéraire. Il traduisit de l'arabe vers le français plusieurs ouvrages dont le Journal de Abul Qassim Ech-Chebbi. On ne lui connaît, à ma connaissance, qu'une seule nouvelle intitulée Mithaq assafina et qui fut publiée dans Ettajdid. Cet homme exceptionnel, assez représentatif des enseignants universitaires de sa génération, comme plusieurs autres parmi ses pairs, a tiré sa révérence et entrepris le voyage dont on ne revient pas en nous laissant son héritage intellectuel et le souvenir d'une voix posée et calme, presque chuchotante, qui montait d'un cran sous l'effet de l'émotion mais reprenait vite son cours limpide et régulier.

Un jour ou l'autre, les enseignants universitaires de ma génération à moi feront, l'un après l'autre, le même voyage et peut-être que les meilleurs parmi leurs étudiants, ceux qui leur succéderont avec les atouts, le savoir, la modestie, le goût du travail et de la transmission des plus performants d'entre eux, rendront hommage, comme je le fais aujourd'hui, à ceux-là qui donnèrent le meilleur d'eux-mêmes, et ce, afin que ne se rompe pas la chaîne qui, depuis l'indépendance de notre pays et la création du premier établissement universitaire, a honoré le savoir et l'intelligence sur cette terre millénaire. Ils seront peut-être, eux aussi, reconnaissants à leurs aînés, d'avoir été ce qu'ils ont été et fait ce qu'ils ont fait pour les lumières et la culture ainsi que pour l'image de la Tunisie dans le monde. ■

S.M.

Petrofac, le révélateur de nos dérives

Billet

Cet article a été rédigé avant la reprise des activités de Petrofac. Mais les idées qui y sont développées restent à mon avis valables. Nombreux étaient les Tunisiens qui s'étaient réveillés le jeudi 22 septembre 2016 avec la gueule de bois, comme pris de remords après le départ de Petrofac. Ni les employés, ni les syndicats n'ont eu le courage de s'opposer aux sit-inneurs comme dans le bassin minier. Si prompt à défendre ses adhérents, l'Uggt s'est gardée de réagir pendant des mois avant de demander la reprise des négociations entre le gouvernement et les protestataires. Quant au personnel de Petrofac, il s'est contenté de critiquer...le gouvernement «pour ne pas avoir réagi à temps». On est ici de plain-pied dans le politiquement correct, «le peuple a toujours raison». Il ne faut pas compter sur l'Uggt dont les dirigeants viennent de l'extrême gauche pour violer cette loi d'airain de la classe ouvrière.

Quoi qu'il en soit, à deux mois de la fameuse conférence sur l'investissement, la décision ne pouvait pas plus mal tomber. Des remords ? Voire. C'est le premier pas vers la prise de conscience puis la remise en question. Mais l'autocritique ne fait pas partie de notre culture. Très vite, ce sentiment cède la place à la critique. A coups de «ah ! si», on revient sur les péripéties de cette affaire pour conclure tout naturellement à la responsabilité de l'Etat. C'est l'accusé idéal, le bouc émissaire sur lequel on se défausse volontiers, quand ça va mal. Ah si on avait chassé les sit-inneurs ! Plus facile à dire qu'à faire. On se rappelle le tollé provoqué par l'intervention des forces de l'ordre du temps du gouvernement Essid. Echaudé, Youssef Chahed a préféré temporiser.

En fait, s'il est un seul enseignement qu'on doit tirer de cette affaire de Petrofac, c'est bien la confirmation de l'extrême faiblesse de l'Etat. Le

président de la République a beau insister dans la plupart de ses discours sur le prestige de l'Etat, rien ne semble arrêter, ni même freiner, sa déliquescence. Sous les tirs croisés d'une Uggt qui n'a rien perdu de sa ferveur revendicatrice et qui a bien du mal à se dégriser après son prix Nobel, des journalistes à l'affût du moindre faux pas d'un dirigeant, des professions libérales plus corporatistes que jamais, d'une extrême gauche accrochée à ses vieilles lunes, rêvant du dépérissement de l'Etat et du Grand soir et même du citoyen lambda, qui ne respecte pas les feux de signalisation, s'absente de son travail et se permet de squatter les terres domaniales, l'Etat tunisien se délite inexorablement. Né il y a trois mille ans avec Carthage alors qu'un pays comme la France n'était qu'une expression géographique, il a traversé sans encombre les âges, mais trouve toutes les difficultés du monde à chasser quatre pelés et trois tondus. C'est le scénario-catastrophe que personne n'avait prévu. Au fond, Petrofac aura été le révélateur de nos dérives, de notre incivisme. Le ciment de l'unité nationale s'est effrité sous la pression des égoïsmes. La révolution a libéré les vieux démons qui sommeillaient en nous. Il a suffi de gratter un peu pour qu'ils remontent à la surface. Le désenchantement gagne du terrain. Le patriotisme est frappé de ringardise. C'est l'anarchie qui s'installe. Des appels à la sécession se font même entendre. Le scénario syrien n'est pas aussi improbable qu'on le croyait. On parle comme d'une fatalité d'une deuxième révolution.

A-t-on pensé au jour d'après ? Les fêrus d'histoire n'hésitent pas à faire le rapprochement avec la révolution française de 1789 et le printemps des peuples européens en 1848 qui se sont terminés par la restauration des monarchies. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, c'est sans doute ce qui nous attend. ■

H.B.

• Par Hédi Béhi

